

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux et frais
Min.: 55 — Max.: 70

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
Ste Elisabeth du
Portugal, veuve

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Paul Gérin-Lajoie: cinq raisons poussent le gouvernement à agir sans plus tarder



LA COMMISSION PARENT
DANS SON RAPPORT:

Il y aurait injustice à rejeter le ministère de l'éducation

Il n'a pas été possible, en fin de semaine, d'obtenir des commentaires de l'un ou l'autre des membres de la Commission Parent. Leur position vis-à-vis la création d'un ministère de l'éducation est toutefois clairement exprimée dans la première partie de leur rapport sur l'enseignement et ne prête à aucune équivoque.

Ainsi, on peut lire, à l'article 135 du rapport: "(...) Il y aurait une sorte d'injustice à l'égard de la population si on refusait aux services éducatifs le statut d'un ministère sous la responsabilité immédiate d'un membre du cabinet. On pourrait assigner au ministre le rôle général, ainsi que le fait la loi régissant l'éducation en Grande-Bretagne, de "promouvoir l'éducation, assurer le développement des institutions d'enseignement afin d'offrir à tous des services éducatifs variés et complets dans toutes les régions".

(L'article 2 du chapitre 58A du bill 60 se lit comme suit: "Le ministre a la responsabilité de promouvoir l'éducation, d'assurer la préparation et l'orientation de son avenir et d'assurer le développement des institutions d'enseignement.")

o o o

La Commission Parent avait peut-être prévu les protestations qui se font entendre aujourd'hui à l'annonce de l'étude du bill 60. On peut lire, à l'article 127 de son rapport:

"Une des raisons les plus souvent invoquées pour écarter l'Etat de l'exercice direct de ses responsabilités est la volonté de soustraire l'école au jeu des influences politiques. C'est le motif qui fit abolir le poste de ministre de l'instruction publique en 1875; mais assez paradoxalement on confia presque toujours par la suite le poste de surintendant non à des éducateurs de carrière mais à des hommes politiques, anciens députés ou anciens ministres. De plus, il est de notoriété publique que députés et ministres ont fréquemment joué le rôle d'agents de liaison entre le département de l'instruction

Voir page 2: Il y aurait

Paul Gérin-Lajoie a fait savoir hier au DEVOIR les cinq raisons qui poussent le gouvernement à présenter dès la présente session le bill 60 créant le ministère de l'éducation. De la déclaration du ministre de la jeunesse, une idée maîtresse se dégage: tout délai apporté à l'adoption du bill 60 contribuera à maintenir l'état de stagnation et de confusion dans lequel se trouve présentement l'éducation au Québec. M. Gérin-Lajoie a tenu à faire remarquer que le gouvernement n'était pas un tribunal d'appel pour les groupements qui ont déjà témoigné devant la commission Parent mais qui ne sont pas d'accord avec ses conclusions. Voici la déclaration du ministre de la jeunesse:

"La Commission a siégé pendant 2 1/2 ans, a reçu 307 mémoires en audiences publiques, a visité 50 institutions d'enseignement, a consulté 125 personnes en audiences particulières. Et pendant tout ce temps, a tenu à huis clos de nombreuses séances d'étude. Le rapport est publié depuis le 22 avril. Tous ont eu le temps de tenir des consultations et de se faire une idée.

Pourquoi le gouvernement attendrait-il davantage? Il y a cinq raisons pour lesquelles le gouvernement croit devoir agir sans plus tarder.

1) Actuellement, personne ne sait de façon précise où est située l'autorité en matière d'éducation.

Certaines questions relèvent du ministre de la jeunesse. D'autres questions relèvent du surintendant de

l'Instruction publique. D'autres questions relèvent du Comité catholique ou du Comité protestant. D'autres questions relèvent du Conseil de l'Instruction publique. D'autres questions relèvent d'autres ministères.

2) L'incertitude actuelle est la cause d'un malaise dans le fonctionnarisme et dans tous les milieux d'éducation. Ce qui nuit à la bonne administration de l'éducation.

3) Lorsque la prochaine tranche du rapport Parent sera publiée, il faudra que les nouvelles structures administratives soient déjà en place pour mettre à exécution les recommandations de la Commission sur le plan pédagogique.

4) Il est particulièrement urgent de faire une place aux corps intermédiaires dans l'administration et l'orientation de l'éducation au Québec.

5) Tout délai ne ferait que permettre à un certain nombre de personnes ou de groupements d'exprimer à nouveau ce qu'ils ont déjà formulé devant la Commission Parent. Comme si le gouvernement devait siéger en tribunal d'appel."

"Je suis un père de famille dont les enfants ont de trois à douze ans, a dit en terminant M. Gérin-Lajoie. Un an de perdu, c'est un sacrifice que je ne veux pas prendre la responsabilité de consentir sur la tête de mes enfants."

VOIR PAGE 2: PAUL GERIN-LAJOIE

La SSJB demande un délai de réflexion...

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec demande au gouvernement du Québec de ne pas "précipiter l'adoption" du projet de loi visant à la création d'un ministère de l'éducation. Elle fonde sa démarche sur "le besoin de réfléchir" sur certains aspects particuliers du projet de loi, de discuter quelques détails ou modalités d'application, de procéder à des consultations de façon que toute décision soit prise avec lucidité et à propos pour le plus grand bien des Canadiens français du Québec.

On trouvera ci-dessous le texte du télégramme adressé au premier ministre, M. Jean Lesage, par le Dr Marcel A. Frenette, président de la Fédération des S.S.J.B. du Québec.

"La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, consciente de l'importance primordiale des problèmes de l'éducation et soucieuse de l'avenir des jeunes Canadiens français à qui elle voudrait assurer la meilleure éducation possible, s'inquiète de ce qu'on veuille précipiter l'adoption du projet de loi déposé à l'Assemblée législative, il y a une quinzaine, et visant à la création d'un ministère de l'éducation.

"Une première lecture du "Bill 60" révèle des lacunes importantes, non point sur le fond de la question, qui est

la création d'un ministère, mais sur des modalités tenues pour essentielles, et soulève un certain nombre de questions ou d'inquiétudes sur lesquelles il importerait de réfléchir. Sur lesquelles aussi les corps sociaux intermédiaires devraient amorcer des consultations de façon à prendre position par la suite avec lucidité et à propos.

"La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec ne croit pas qu'un délai de deux ou trois mois soit de nature à compromettre l'avenir de l'éducation au Québec. Elle croit au contraire qu'une telle mesure permettrait de tirer meilleur parti des propositions soumises parce qu'elle laisserait aux intéressés le loisir de formuler des suggestions susceptibles d'en améliorer l'application.

"C'est pourquoi la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec croit devoir recommander que l'adoption du "Bill 60" soit reportée au début de la prochaine session régulière du Parlement ou même, si nécessaire, à une session spéciale à convoquer au début de l'automne 1963."

Marcel A. Frenette, président.

Les étudiants ont assez attendu...

La Presse étudiante nationale, un organisme qui groupe plus de 90 journaux étudiants, a fait savoir hier qu'elle encourage vigoureusement le gouvernement à saisir, dès la présente session, l'Assemblée législative du projet de loi créant un ministère de l'éducation.

La PEN s'étonne que certaines personnalités ou certains organismes s'opposent à ce que l'Etat procède avec célérité dans un domaine qu'il a négligé trop longtemps. Elle déclare que les droits des parents et des corps intermédiaires seront sans doute mieux respectés à l'intérieur d'un ministère de l'éducation que dans le système actuel.

Il n'est pas dans l'intérêt de la nation en général et de la classe étudiante en particulier que le gouvernement retarde l'application des conclusions du rapport Parent, poursuit la PEN.

Il ne semble pas nécessaire, ajoute l'organisme, d'attendre la publication des deux autres tranches du rapport Parent pour créer ce ministère de l'éducation puisque c'est le principe même de tout l'appareil éducatif. Sans celui-ci, il sera impossible au gouvernement d'appliquer les recommandations futures de la commission Parent.

La menace d'une grève du rail se précise aux E.-U.

WASHINGTON. — Les syndicats des chemins de fer américains ont rejeté hier une proposition gouvernementale destinée à écarter la menace d'une grève générale prévue pour jeudi prochain.

Le secrétaire au travail, M. Wirtz, a déclaré à la presse que les dirigeants des chemins de fer avaient accepté cette proposition mais que les cinq syndicats avaient répondu non.

M. Wirtz a ajouté qu'il avait téléphoné au président Kennedy pour lui faire part de la décision des syndicats mais a refusé de révéler la réaction du chef de la Maison Blanche. Ce dernier sera de retour aujourd'hui de Hyannis Port et aura un entretien avec le secrétaire au travail afin d'étudier les conséquences de l'échec de la proposition gouvernementale.

Les conversations entre les parties ont cependant continué hier soir afin de trouver une nouvelle base d'entente.

Il est fort possible, note-t-on dans la capitale américaine, que le président Kennedy de-

Voir page 2: La menace

Thompson nie que son parti soit divisé...

RED DEER. — Le chef du Crédit social a nié en fin de semaine qu'il y ait division dans le parti. Il a fait cette déclaration à son arrivée à Red Deer, en Alberta, au terme de la réunion de deux jours du conseil national du parti, à Ottawa.

Robert Thompson a dit que le projet d'abolir le poste de chef national adjoint n'était pas dirigé contre la personne de Réal Caouette. Selon le chef politique, le poste n'a pas donné les résultats prévus et c'est à la suggestion des délégués provinciaux à la convention nationale que le conseil a décidé de faire une recommandation de suppression.

Thompson a nié qu'il y ait scission au sein du Crédit social, entre lui-même et Caouette.

"Personne dans le parti a jamais mis en doute qu'il appartient au chef national de faire des déclarations sur la politique nationale, a-t-il dit. Selon Thompson, Caouette n'a jamais voulu aller à l'encontre de la politique nationale du parti mais a plutôt parlé à ti-

tre personnel, avec à l'esprit, les intérêts de la province de Québec.

"Les membres du Crédit social au parlement continuent de travailler en équipe, a dit Thompson, et je ne prévois aucun changement qui pourrait découler des décisions de la convention. La décision d'abolir le poste de chef adjoint n'est en fait qu'une recommandation qui sera soumise à la convention nationale de l'an prochain.

De son côté, le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que la dispute au sujet de l'abolition du poste de chef adjoint est une tempête dans un verre d'eau. M. Bennett qui s'adressait à un rassemblement politique, dans la municipalité de Burnaby, en

Voir page 2: Thompson

Walter Gordon renoncera-t-il ce soir à la taxe sur les matériaux de construction?

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Le ministre des finances, M. Walter Gordon, mettra fin à huit heures, ce soir, au suspense relatif à la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction et les machines-outils. Au parlement et dans les milieux d'affaires on n'attend pas sa déclaration avec moins d'impatience que le budget lui-même. De même qu'avant de présenter le budget, le ministre s'est absenté de la Chambre des Communes pendant deux jours, à la fin de la semaine dernière, vraisemblablement pour mettre la dernière main à sa déclaration.

Règle générale, on pense qu'il annoncera d'importantes modifications dans l'application de la taxe, en exemptant peut-être les matériaux utilisés dans la construction d'écoles, d'universités, d'églises, etc. Quelques-uns persistent à croire qu'il supprimera entièrement la taxe, mais cela est improbable. Le retrait de la taxe sur les matériaux de construction par-dessus celui de l'impôt de 30 pour cent sur la vente de titres à l'étranger, annoncé il y a deux semaines, équivaldrait presque à annuler le budget.

Les deux impôts constituaient les éléments les plus importants du budget. M. Gordon a été forcé de supprimer la taxe de 30 pour cent sur la vente de titres à l'étranger parce que, de l'avis unanime des économistes et des spécialistes de la finance, elle se révélait inapplicable. L'opposition et le public ont mis un peu plus de temps à mesurer tous les effets de la taxe sur les matériaux de construction, mais, lorsqu'ils l'eurent fait, ils ont également été unanimes à la condamner.

L'annonce de la taxe, comme celle de tout nouvel impôt, a d'abord été accueillie froidement, mais sans provoquer de levée de boucliers comme l'a fait spontanément, dans les milieux de la finance, la taxe de 30 pour cent sur la vente de titres à l'étranger. Un seul groupe, l'Association canadienne des entrepreneurs en construction, en a saisi instantanément toute la portée et a réagi avec vigueur. Le Congrès du Travail du Canada, généralement prompt à critiquer la politique financière du gouvernement fédéral, a publié dès le lendemain de la présentation du budget un communiqué dans lequel il dénonçait la taxe, mais sur un ton assez modéré. Quelques jours plus

VOIR PAGE 2: WALTER GORDON RENONCERA-T-IL

Ottawa donne finalement son accord: l'Exposition aura lieu sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame

OTTAWA. — Ottawa et Montréal sont entièrement d'accord. L'Exposition universelle de 1967, qui marquera le centenaire de la Confédération, sera définitivement aménagée dans le fleuve Saint-Laurent, sur les deux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, regardées déjà comme les symboles des deux peuples qui ont signé le Pacte confédératif canadien.

En annonçant l'autorisation finale à la construction de l'île artificielle Notre-Dame et à l'agrandissement de l'île

Sainte-Hélène, le premier ministre suppléant, M. Lionel Chevrier, a dit que le gouvernement fédéral accepte de construire un ouvrage de régularisation des glaces dans le bassin Laprairie au coût évalué sommairement à \$4,000,000, mais qui, selon des experts présents, pourrait même atteindre \$10,000,000.

Cette protection essentielle au maintien du niveau des eaux dans le port de Montréal et à la prévention des inondations tant sur la rive sud que sur la rive nord du Saint-Laurent contribuera à améliorer les conditions d'hiver dans ce secteur du fleuve et permet à Montréal de maintenir son choix pour l'emplacement de l'exposition. La contribution de la ville de Montréal au coût de construction de cet ouvrage de réglage des glaces est "limitée à \$2,500,000, tandis que le gouvernement fédéral s'engage à assumer tout excédent."

Par contre, la ville de Montréal doit exécuter tous les travaux de remplissage et les travaux de compensation nécessaires.

L'entente est intervenue dans la nuit de vendredi à samedi après des entretiens qui avaient débuté vendredi après-midi vers trois heures, mais les conditions n'en furent révélées à la presse que samedi, vers une heure du matin, par M. Chevrier, en présence du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, du ministre titulaire de l'Exposition, M. Jean-Paul Deschatelets, et du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Guy Favreau, ainsi que du président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, et des ingénieurs fédéraux et montréalais.

M. Drapeau s'est déclaré "extrêmement heureux de l'entente conclue." Il a dit avoir toujours été confiant de "l'excellence de la position prise par Montréal" et confiant également de la faire comprendre et accepter par le fédéral.

DEBUT DES TRAVAUX

Le maire de Montréal a dit que les travaux vont débuter incessamment à l'emplacement de l'exposition. Le contrat pour la construction de la digue à l'île Sainte-Hélène doit être octroyé mardi soir lors de la réunion du Comité exécutif de Montréal. M. Drapeau espère que les travaux de remplissage

pour l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène seront terminés avant l'hiver, soit vers le 15 décembre prochain.

Il espère que les plans pour l'île Notre-Dame seront terminés vers le début de septembre prochain et que des soumissions pourront alors être appelées pour l'aménagement de la digue et les travaux de remplissage.

Il ne reste, en réalité, qu'une possibilité de modifications aux plans prévus et elle est mentionnée dans la déclaration officielle de l'entente, qui établit "un comité d'ingénieurs représentant les ministères et agences du gouvernement fédéral"

VOIR PAGE 2: OTTAWA DONNE FINALEMENT

La calendrier des travaux

OTTAWA. — Voici la marche prévue pour les travaux d'aménagement de l'Exposition universelle de 1967.

3 JUILLET 1963 — Octroi du contrat pour la construction de la digue en vue des travaux de remplissage à l'île Sainte-Hélène, par le Comité exécutif de la ville de Montréal; début incessant des travaux.

3 SEPTEMBRE 1963 — Plans complétés pour l'aménagement de l'île artificielle Notre-Dame et appel des soumissions pour sa construction.

15 DÉCEMBRE 1963 — Fins des travaux de remplissage de l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène, qui aura alors une superficie de 300 acres.

30 JUIN 1964 — Fin des travaux de construction de l'île Notre-Dame d'une superficie de 300 acres.

30 JUIN 1964 — Remise de l'emplacement de l'exposition formé des deux îles jumelles dans le Saint-Laurent à la Compagnie de l'Exposition universelle.



Texte de la déclaration commune

OTTAWA. — Voici le texte de la déclaration officielle sur l'entente Ottawa-Montréal au sujet de l'emplacement pour l'Exposition universelle de 1967:

Le ministre des travaux publics autorise l'exécution des travaux nécessaires à la construction de l'île Notre-Dame et à l'agrandissement de l'île Ste-Hélène.

La cité de Montréal exécutera tous les travaux de remblayage et les travaux de compensation nécessaires. Le gouvernement fédéral construira un ouvrage de contrôle des glaces dans le bassin Laprairie et en assumera l'entretien et l'exploitation.

Cet ouvrage de contrôle des glaces ayant pour effet général d'améliorer les conditions d'hiver dans ce secteur du fleuve, la contribution de la cité à son coût de construction est limitée à \$2,500,000, le gouvernement fédéral assumant tout excédent.

Un comité d'ingénieurs représentant les ministères et agences du gouvernement fédéral sera formé pour réviser les plans détaillés, pour évaluer l'information obtenue, pour suggérer, si nécessaire, les révisions aux devis, et en particulier pour coopérer avec la cité de Montréal afin de coordonner les opérations.



Paul Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

Les autres conclusions du rapport Parent risquent de rester en plan

La Commission d'enquête sur l'enseignement n'a pas terminé son travail. La première tranche de son rapport porte, on le sait, sur les structures administratives de l'enseignement dans la province. Or, si le gouvernement était amené à retarder de plusieurs mois la mise en place des structures, comment la Commission pourrait-elle poursuivre l'édification d'un immeuble dont les fondements sont remis en cause? Il est évident que d'importantes réformes d'ordre pédagogique sont envisagées par les commissaires. Mais celles-ci devront s'inscrire dans un cadre administratif bien défini. C'est précisément pour éviter un trop grand retard dans les réformes de l'enseignement au Québec que le gouvernement avait invité la Commission à remettre sans délai la première partie de son rapport.

En procédant par étapes, comme il entend le faire maintenant, le gouvernement veut ainsi gagner quelques années.

Beaucoup de ceux qui ont demandé au gouvernement de surseoir à l'adoption du bill 60 font valoir qu'un délai de quelques mois ne saurait compromettre la réforme envisagée. Pourtant, si le bill 60 n'est pas adopté dès la présente session, ce n'est pas avant novembre ou décembre qu'il sera remis à l'étude. Dans l'hypothèse où il serait adopté à la fin de l'automne, la mise en place des nouvelles structures sera différée de plusieurs mois et l'anarchie que déplorent et les enseignants et le gouvernement persisterait encore.

Il est même permis de se demander si les commissaires consentiront à poursuivre leur œuvre dans l'eventualité d'un délai aussi long. Leur rapport conclut à l'urgence de nouvelles structures: remettre à plus tard l'étude du bill 60 équivaudrait à rejeter une partie du rapport...

Ottawa donne finalement son...

(Suite de la première page)

pour revoir les plans détaillés, pour évaluer l'information obtenue, pour suggérer, si nécessaire, les révisions aux devis et, en particulier, pour coopérer avec la cité de Montréal afin de coordonner les opérations.

Le maire Drapeau a dit qu'il serait prêt à réduire la superficie des îles projetées s'il est démontré par les études subséquentes que les plans plus détaillés qu'une telle modification est requise.

L'entente intervenue entre Montréal et Ottawa a été communiquée au Commissaire de la Compagnie de l'Exposition universelle, M. Paul Bienville, et on a tenté d'en faire part également au ministre québécois du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, ministre provincial titulaire de l'exposition.

M. Chevrier a annoncé que la loi de la Compagnie de l'Exposition universelle doit être amendée au cours de la présente session, sans toutefois pouvoir assurer que ce sera avant l'ajournement pour les vacances parlementaires. La loi stipule que l'exposition doit avoir lieu dans l'île de Montréal; elle doit être amendée pour modifier les limites géographiques pour la tenue de l'exposition.

SIMPLE FORMALITÉ

Le premier ministre suppléant ainsi que le maire de Montréal ont été d'accord pour dire que cette formalité législative n'empêche nullement les travaux de commencer dans le plus bref délai possible.

M. Chevrier a aussi dit, en réponse à une question, que les plans des travaux prévus dans le Saint-Laurent ont été communiqués à la Commission internationale des eaux limitrophes, qui n'a formulé aucune objection.

Il y aurait...

(Suite de la première page)

publique et les commissions scolaires quand celles-ci sollicitaient le secours du trésor public. Les archives des commissions scolaires, si elles étaient rendues publiques, révéleraient un état de choses que l'on a toujours pudiquement caché. Les structures actuelles n'ont pas présumé le système contre l'ingérence politique, et rien ne garantit qu'elles y résisteraient mieux à l'avenir. Pourquoi semblerait-il dangereux ou inconvenant que la politique de l'éducation soit discutée devant l'électorat et l'assemblée législative? Une opinion publique mieux informée tolérerait mal qu'on en fasse un enjeu électoral. Les partis politiques, au contraire, doivent faire connaître aux électeurs leur programme d'action dans le domaine de l'éducation et les gouvernements doivent rendre compte à la population de leur mandat en un domaine aussi vital pour le bien commun. Placer l'éducation au tout premier rang des préoccupations politiques, c'est lui donner l'importance qu'elle doit avoir. Une action traditionnelle, c'est le danger de la laïcisation; on oublie qu'on ne pourra jamais laïciser l'école, dans un régime vraiment démocratique, tant que la majorité n'en aura pas décidé; ainsi, les barrières juridiques qu'on pourrait ériger contre la laïcisation finirait par céder devant la volonté d'une majorité.

A l'article 128 de son rapport, la Commission Parent souligne les obstacles actuels à une administration efficace: la fragmentation du système scolaire... la dispersion de l'autorité gouvernementale... elle-même entre plusieurs ministères dirigeant leurs écoles, organisant leurs programmes sans coordination ou planification d'ensemble... les difficultés marquant le recrutement du personnel des services d'éducation gouvernementale... spécialement du département de l'Instruction publique... Et le rapport poursuit: "Ces vices de structure, l'envergure et la complexité des problèmes ont été la cause de carences et de retards au sujet desquels l'opinion publique a parfois blâmé sans discernement le conseil de l'Instruction publique. Il faudrait plutôt signaler le mérite de ceux qui ont servi la cause de l'enseignement dans des circonstances aussi difficiles. Il semble donc que l'Etat, pour assumer désormais plus efficacement les responsabilités qui lui reviennent, devra simplifier les structures actuelles. Seule une autorité forte et claire peut aujourd'hui mettre de l'ordre dans la maison. Un simple replâtrage ne suffirait pas. Pour accomplir la rénovation qui s'impose, l'Etat a le devoir de prévoir avec précision et envergure, d'exécuter avec rapidité et compétence".

Sacre de Mgr Audet
OTTAWA — La cérémonie du sacre de S. E. Mgr René Audet, nouvel évêque auxiliaire à Ottawa, aura lieu dans la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa, le mercredi 31 juillet à 10 heures de la matinée.

Le consécrateur sera S. E. Mgr M.-J. Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa et les consécrateurs seront LL. EE. NN. SS. Maxime Tessier, évêque de Timmins et W. J. Smith, évêque de Pembroke. S. E. Mgr Louis Lévesque, évêque de Hearst fera la prédication.

Le primat polonais répond à Gomulka

VARSOVIE — Le cardinal Wyszyński est rentré hier à Varsovie, venant de Rome, et a immédiatement répondu aux critiques formulées vendredi par le premier ministre Gomulka. Ce dernier avait déclaré que les évêques polonais s'éloignaient des enseignements du pape Jean XXIII. Le primat de l'Eglise polonaise a tenu à affirmer devant 3,000 fidèles que l'Eglise, et non pas le parti communiste, pouvait se permettre d'interpréter les directives de l'ancien souverain pontife. Il a ajouté que la paix mondiale dépendait par dessus tout de la paix dans les cœurs, du droit à la liberté, de la liberté de conscience et de confession. "Ainsi l'avait compris Jean XXIII, ainsi le conceit Paul VI; ainsi l'estime l'Eglise".

La menace...

(Suite de la première page)

mande au Congrès d'adopter une mesure d'urgence destinée à empêcher la grève des employés de chemins de fer, grève qui aurait des conséquences très lourdes sur l'économie de la nation.

Au centre du différend se place le sort de quelque 40,000 chauffeurs de locomotives. Les dirigeants de compagnies estiment que ces employés n'exercent pas un travail nécessaire et qu'ils coûtent \$60,000 par année en salaires inutiles.

Avant de faire part de leur décision à M. Wirtz, les syndicats avaient publié un communiqué faisant savoir qu'ils renouveauient la proposition du secrétaire du travail parce que "nous rejetons l'arbitrage comme moyen de préparer un accord sur les normes de travail. Nous ne pouvons accepter de mettre de côté une liberté essentielle, que ce soit par une législation ou par accord volontaire".

M. Wolfe, président de la commission de négociations de la partie patronale a affirmé pour sa part que les syndicats tentent de réduire à l'impuissance les chemins de fer et a réaffirmé que les nouvelles normes entreraient en vigueur jeudi à midi et une minute.

11 morts dans...

(suite de la page 3)

d'un pont d'un bateau-passeur entre Québec et Lévis vers 11h30 samedi après-midi. Il a glissé sous l'eau et n'a point reparu à la surface.

GARY MALLEN, âgé de 27 ans, a été tué, dimanche quand son automobile a dérapé pour capoter le long de la route près de Beauport à 10 milles au nord-est de la Vieille Capitale.

DANIEL KATZ, âgé de 19 ans, de Montréal, a raté un virage au volant de son automobile, samedi et s'est écrasé sur un arbre près de St-Donat. La mort a été instantanée.

Chez les Franciscains

Les Franciscains de l'Est du Canada ont procédé récemment à l'élection de leur supérieur provincial et de ses conseillers:

Provincial: T.R.P. Luc-Marie Chabot, assistant-provincial: R. P. Sylvestre-Marie Leblanc, conseillers T.R.P. Fulgence Boivert, R.P. Gonzales Poulin, R. P. Constantin-Marie Baillargeon et R.P. Jacques Leclerc.

Cette élection a été présidée par le T.R.P. Lambert Visser, O.F.M., représentant officiel du Supérieur général de l'Ordre des Frères Mineurs.

Comme préliminaires à cette élection, le T.R.P. Lambert, qui est au Canada depuis le 19 mai dernier, a visité tous les établissements franciscains de l'Est du Canada de même que la maison des franciscains canadiens à Biddeford, Maine.

Thompson...

(Suite de la première page)

banlieue de Vancouver, a dit que le Crédit social avait besoin, pour constituer une force au niveau national, d'un premier lieutenant dans le Québec et que Réal Caouette pouvait être ce lieutenant.

Entre temps, dans la capitale canadienne et ailleurs au pays, les observateurs se refusent à admettre que tout est rentré dans l'ordre et que la lune de miel se poursuit entre Thompson et Caouette. La plupart estiment plutôt que les divergences de vues qui ont éclaté la semaine dernière au sein du Crédit social posent des problèmes cruciaux pour le mouvement en tant que force nationale.

Durant l'année 1964, et peut-être avant, un congrès doit se réunir et se verra de mander par le conseil national d'abolir le poste de chef national adjoint que détient actuellement Réal Caouette.

Mais, si les événements de la réunion de deux jours de la semaine dernière doivent déterminer l'avenir, les délégués seront incapables de consacrer la question au simple fait de mettre un frein aux ambitions du député de Villeneuve ou de l'expulser de leurs rangs.

Il est plus vraisemblable de prédire que de même qu'à la réunion du conseil national, la dispute par voie de conséquence viendra au second rang après la question de la force du Québec au sein des conseils du parti.

Les politiciens des autres partis politiques — et même ceux du Crédit social — estiment que Caouette quittera le giron créditiste avec le gros de ses partisans. Ils sont d'avis que M. Caouette tente actuellement d'émanciper son ralliement du mouvement national et avec la pleine indépendance avoir le choix de faire la lutte sur la scène fédérale ou provinciale ou les deux.

Mais si le député de Villeneuve décide comme il l'a laissé entendre la semaine dernière, de débattre la question devant un congrès national, il pourrait s'y produire la même chose qu'au conseil national.

A prime abord la question semble tourner autour de la direction du parti. Thompson, qui avait défait Caouette dans la lutte pour le poste de chef national, a paru embarrassé à certains moments par les divergences manifestes entre ses déclarations et celles de M. Caouette.

Mais la question de savoir qui était le porte-parole du parti s'est vite changée en celle de savoir si l'aile québécoise qui détient 19 des 23 sièges créditistes des Communes, était sujette à l'autorité du chef national et du Conseil national.

Fort de son poste de chef national adjoint et de chef du Ralliement des créditistes, Caouette affirme que les gestes des députés québécois relèvent de son autorité et non de celle de Thompson et du conseil national.

Un certain nombre de créditistes québécois sont d'avis que l'aile québécoise devrait avoir le même nombre de voix que le reste du parti dans les conseils du parti. Sur 23 membres du conseil, le Québec actuellement en a quatre.

VENDEURS DEMANDES

Perspectives très intéressantes et rémunératrices pour personnes d'expérience dans la vente d'actions ou de certificats. Temps partiel ou temporaire.

Pour renseignements écrire à case 491, Le Devoir, Montréal ou téléphonez: 527-3664

Un adjoint italien au ministre Favreau

OTTAWA (DNC). — M. Guy Favreau, ministre de la citoyenneté et de l'immigration, a annoncé la nomination de M. Peter Bosa comme son adjoint spécial.

M. Bosa est né à Bertoliolo, province d'Udine, en Italie, le 2 mai 1927. A cause de la seconde guerre mondiale, il n'a pu rejoindre son père, qui vivait au Canada depuis plusieurs années, avant le 28 avril 1943. M. Bosa est devenu citoyen canadien en 1954. Après une longue période d'hospitalisation, peu après son arrivée au Canada, période durant laquelle il s'appliqua à parfaire son instruction, M. Bosa s'est lancé dans l'assurance-vie.

Le nouvel adjoint spécial s'intéresse activement aux entreprises communautaires et sportives. Il a été président de l'Italo-Canadien Recreation Club, du club de football "Italia", directeur de la ligue professionnelle de football-association, membre du Colombo Lions Club de Toronto, et membre de l'International Institute.

M. Bosa est célibataire et de foi catholique. Ses pass-temps préférés sont la musique et la pêche.

Il est le premier immigrant de l'après-guerre à être appelé à faire partie du personnel particulier d'un ministre de l'Etat.

"Montréal, ma grand-ville"

C'est un livre très attendu dont la Librairie Déon annonce la parution prochaine, dans les premiers jours de juillet. En effet, "Montréal, ma grand-ville", "Montréal, a Grand City" de Robert Hollier, vient de combler un vide puisqu'il n'existait jusqu'ici aucun livre illustré et bilingue racontant l'histoire de chaque monument de la métropole à ses visiteurs.

Ce luxueux volume à couverture cartonnée en couleurs de 180 pages (format 6 x 8) est illustré de 118 photographies qui commentent parallèlement au texte français un texte anglais dû à Gordon Black.

BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Walter Gordon renoncera-t-il...

(Suite de la première page)

tard, ayant, disait-il, mesuré plus exactement les conséquences néfastes de la taxe, le Congrès est revenu à la charge, cette fois sans ménager ses paroles. Par la suite, les protestations n'ont pas cessé de monter. Les députés du gouvernement et de l'opposition ont été inondés de télégrammes venant de toutes les parties du pays et de tous les secteurs de l'économie.

De nombreux groupements ont ajouté leur voix à celle de l'Association des entrepreneurs en construction et du "Congrès du Travail du Canada, soit la Fédération canadienne des maires et des municipalités, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association des bâtisseurs de maisons, etc., qui ont fait connaître leur opposition à la taxe. Le 27 juin, le premier ministre Jean Lesage, qui, jusque-là, avait usé de beaucoup de ménagements à l'égard du gouvernement fédéral, s'est élevé à son tour avec une extrême sévérité contre la taxe de 11 pour cent. La semaine dernière, le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a révélé que la taxe, si elle était maintenue, allait paralyser le développement de l'Hydro-Québec. Les autorités de la ville de Montréal ont exprimé leurs craintes que le progrès de la métropole n'en soit arrêté.

Dans la capitale même, les autorités municipales ont dû renoncer à trois importants projets de construction de maisons pour vieillards. Les projets étaient discutés depuis plusieurs mois et devaient être mis en chantier d'ici la fin de l'année.

L'accumulation de toutes ces protestations et l'insistance de l'opposition ont convaincu le ministre des finances de faire, ce soir, une mise au point. L'opposition a obtenu qu'on lui ménage un droit de réponse au cas où les adoucissements annoncés par M. Gordon ne la satisfieraient pas.

L'Hydro octroie des contrats de \$1,440,000

La Commission hydroélectrique du Québec annonce l'octroi de contrats d'une valeur globale d'un million de dollars. Ces contrats comprennent différents types de transformateurs destinés à quatre sous-stations, du bois de construction, des agents dispersants pour le ciment, et divers câbles d'acier pour les deux chantiers de Manicouagan.

Elle annonce en outre l'octroi de six contrats se chiffrant à plus de \$440,000. Les contrats comprennent la construction d'une sous-station dans la région de l'Abitibi et d'une ligne de transport à Beauharnois, l'achat de parafoudres, de transformateurs, d'appareillage à courant porteur et de conducteurs d'aluminium.

Peut-être n'avez-vous jamais attaché tellement d'importance à votre coiffure. C'est une négligence qu'il est encore temps de réparer. Le Salon de barbière Palais du commerce vous recommande la coupe au rasoir: souple, gonflée, elle permet de rester coiffé d'une coupe à l'autre, 1600, rue Berri (local 2) — au sous-sol.

Pères du T.S. Sacrement

Le père Philippe Meek vient d'être nommé supérieur provincial de la province canadienne des pères du T. S. Sacrement. Il succède au Père Lorenzo Ficher qui occupait ce poste depuis six ans. Le nouveau titulaire a fait ses études au séminaire de Terrebonne, au scolasticat de la communauté à Montréal et a obtenu sa licence en théologie à l'Angélique de Rome.

ANNONCE

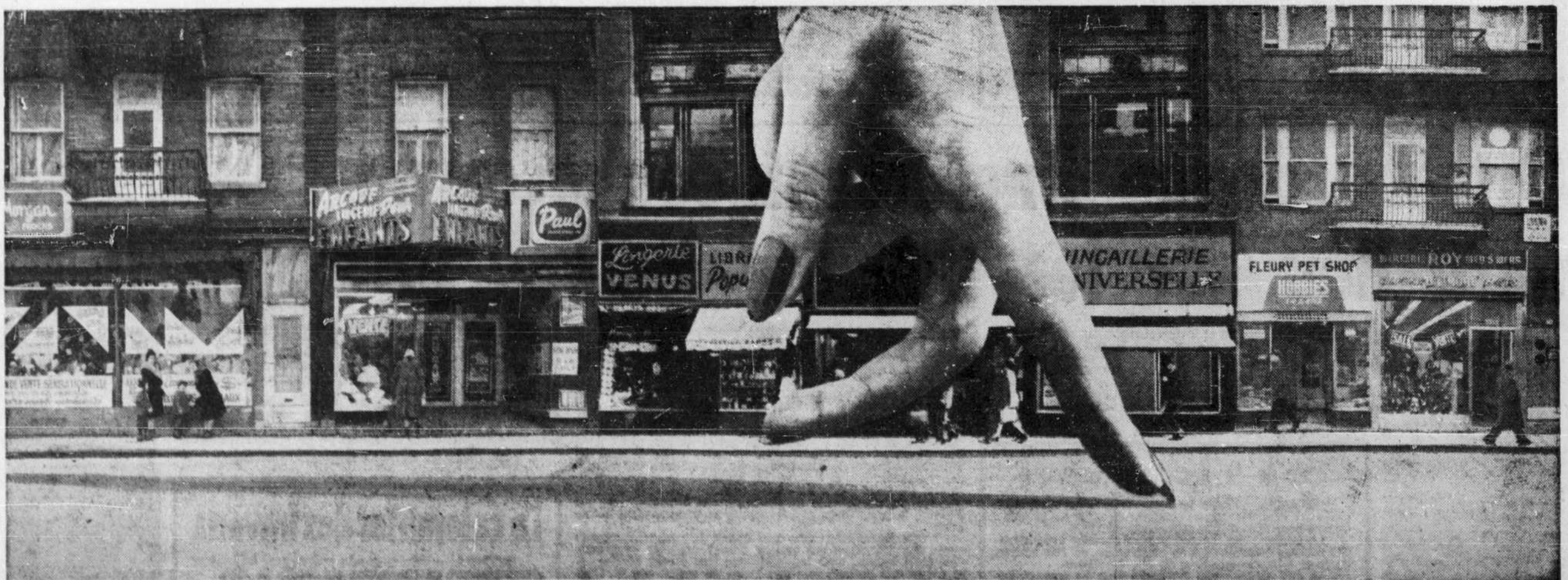
Mieux vaut tard que jamais

Peut-être n'avez-vous jamais attaché tellement d'importance à votre coiffure. C'est une négligence qu'il est encore temps de réparer. Le Salon de barbière Palais du commerce vous recommande la coupe au rasoir: souple, gonflée, elle permet de rester coiffé d'une coupe à l'autre, 1600, rue Berri (local 2) — au sous-sol.

SI VOUS VISEZ À L'ÉPARGNE — VISEZ PLUS JUSTE AVEC PSP

Si vous visez à l'épargne vous atteindrez mieux et plus vite votre but avec le PSP, le programme d'épargne garanti par l'assurance-vie. Renseignez-vous auprès d'un employé de la Scotiabank.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE



Faites marcher vos doigts! Magasinez dans toute la ville à l'aide des Pages Jaunes, sans effort et tout en restant chez vous. Consultez les annonces pour connaître les marques de commerce, les spécialités, les services et l'adresse des magasins. Magasinez à l'aide des Pages Jaunes!

PAGES JAUNES





Le Dr Réginald de Grandmaison

LES CERCLES LACORDAIRE RECLAMENT: le rappel du bill 34 et la revision complète de la loi des alcools

Les Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc ont demandé hier le rappel du bill 34 et la revision complète de la loi des alcools. Dans une violente sortie contre les autorités provinciales, le président des cercles, le Dr Réginald de Grandmaison, a réclamé la création d'une régie des alcools indépendante de la politique, véritablement compétente et respectueuse des droits démocratiques de ceux qui vont déposer devant elle.

C'était hier le pèlerinage interdiocésain de l'Association des Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, à l'Oratoire Saint-Joseph, et c'est à cette occasion que le Dr de Grandmaison a défini l'attitude de son mouvement vis-à-vis la politique actuelle du gouvernement.

"Nous croyons, a-t-il dit, qu'il est de notre devoir de demander, non plus une discussion politique sur un débat de plus ou de moins dans une municipalité donnée, mais le rappel du bill 34 et, par conséquent, la revision complète de l'essence même de la loi."

Le Dr de Grandmaison a ensuite souligné ce qu'il a ap-

pelé les points importants non appliqués ou mal appliqués de cette même loi.

"Tout citoyen honnête et désintéressé du commerce des boissons alcooliques ne peut s'empêcher de constater, en particulier dans les campagnes, tous ces permis émis à propos de tout et de rien, a-t-il dit. C'est pourquoi nous félicitons M. René Lévesque d'avoir dit, récemment: 'La multiplicité des débits de boissons dans la province devient un véritable suicide économique.' Les débits licencés sont trop nombreux et plusieurs d'entre eux n'observent pas la loi. Quant aux débits clandestins dans de nombreux endroits, on semble fermer les yeux..."

Le président Lacordaire poursuit: "Nos législateurs auraient intérêt à relire un article de Gérard Filion paru en février '61 dans lequel il affirmait qu'il nous fallait une loi raisonnable pour des gens raisonnables mais appliquée avec la plus grande sévérité."

C'est à ce point de son discours que le Dr de Grandmaison a réclamé une régie des alcools indépendante de la politique. Il a aussi réclamé un contrôle de la vente du cidre dans la province. "Dans la région de Montréal, près des monts St-Hilaire et Beloeil, il se vend encore sur nos routes du cidre à 8, 10 et 12% en teneur d'alcool, a-t-il dit. Devons-nous accepter que la vente d'une bouteille de cidre à 2% en teneur d'alcool signifie une bouteille de bière non vendue?"

Le Dr de Grandmaison a aussi demandé la législation adéquate et sensée concernant la publicité. "Selon les articles 121 et 122 du bill 34, a-t-il dit, le lieutenant-gouverneur en conseil devait légiférer à ce sujet mais après deux ans et demi, rien n'a encore été fait. Il est temps de légiférer à l'heure actuelle le point le plus important peut-être de cette lutte pour la sobriété."

Le Dr de Grandmaison a dans son allocution résumé les efforts faits par l'association depuis quelques années pour rependre un climat de sobriété dans la province.

"Comme vous le savez tous, a-t-il dit, au mois de février 1961, nos législateurs nous présentaient le bill 34, une revision de la loi des liqueurs de 1921 et, paraît-il, une adaptation à nos conditions de vie moderne."

"Comme il se devait, notre Association fit ses représentations aux auditions des bills publics et exprima de fortes réserves sur le bill lui-même. Avec la plus grande objectivité, nous avons énoncé les principes de base qui devaient régir cette loi des liqueurs qu'il y avait tant de principes sociaux et moraux en cause. Evidemment, nos considérations n'étaient pas du même genre que celles émises par les brasseurs et les vendeurs intéressés à l'affaire. En somme, on nous crut des prohibitionnistes lorsque nous demandions tout simplement une loi applicable et contrôlable c'est-à-dire un nombre de débits raisonnables accordé au pro-rata de la population, un contrôle de la publicité et une régie des alcools indépendante de la politique."

"Deux ans ont passé depuis, a-t-il dit. Le Dr de Grandmaison. Respectueux de l'autorité civile, et voulant accorder un essai loyal aux législateurs, nous n'avons même pas élevé la voix publiquement. En de rares occasions cependant, lors des conseils nationaux, nous avons fait des représentations écrites au procureur général. Il n'accusa même pas réception..."

Selon le Dr de Grandmaison, l'application de la nouvelle loi des liqueurs est, sur de nombreux points, extrêmement importants, une faillite lamentable et si on ne peut faire respecter et appliquer cette loi, nos législateurs ont le devoir de la rappeler."



LE CARDINAL LÉGER:

Avant les lavernes, des boulangeries...

"Je l'ai dit, je l'ai répété et je le dirai jusqu'à l'expiration de mon mandat épiscopal, au lieu de multiplier les lavernes et les débits de boissons, on devrait multiplier les boulangeries et les réserves de farine pour donner du pain à ceux qui meurent de faim. Il y a de la plus élémentaire justice!"

Telles étaient les paroles prononcées hier matin à l'Oratoire Saint-Joseph par Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal. Il prononçait le sermon à la messe qu'il célébrait devant des milliers de membres de cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc, réunis en pèlerinage annuel au sanctuaire de la montagne.

Le cardinal traita de l'alcoolisme et demanda aux Lacordaires de regarder avec charité les alcooliques, de les traiter avec amitié et de travailler à augmenter le nombre des centres d'accueil pour "ces malades".

Il déclara qu'un alcoolique "commettait une grave injustice, non seulement pour lui-même et pour les membres de sa famille, mais pour les milliers de personnes qui partent dans le monde de se méprendre de faim". "Est-il juste, dit-il, de dépenser des sommes fabuleuses pour l'achat de boissons alcooliques, alors que deux hommes sur trois meurent de faim, dans le monde?" Il parla également des récentes menaces de "qui invitait à boire, l'été pour désaltérer, l'hiver pour réchauffer". Il souligna que l'alcool était de toutes les réceptions, "mêmes religieuses". "Il suffit, dit-il, de voir ce qui se passe trop souvent malheureusement, à des baptêmes, à des mariages, à des communions, à des mariages!"

11 morts dans trois accidents de la route

A 6 heures, hier soir, on comptait 23 morts dans le Québec depuis vendredi midi, début de la fin de semaine. C'est la route qui a réclamé le plus de victimes. Le temps frais a découragé les baigneurs et, à ce moment, dimanche soir, on ne rapportait qu'une seule noyade.

Trois tragédies de la route ont réclamé 11 vies humaines à elles seules. Un autre accident, près de St-Hubert dans la banlieue métropolitaine, a fait un mort, dimanche, qu'on n'avait pas encore identifié, hier soir.

Six jeunes citoyens du Lac St-Jean ont été tués et quatre autres personnes blessées, à la suite d'une collision qui s'est produite entre deux voitures, près de Bagotville.

Cet accident s'est produit à 1h30 dimanche matin, sur un tronçon de la route provinciale reliant Bagotville à Chicoutimi.

Les morts sont: Jules Lavoie, 33 ans, et Laurent Garceau, 30 ans, de Port-Alfred; Guy Tremblay, 20 ans, de Jonquière; Dolores Boudreau, 21 ans, Gaston Gagné, 20 ans, et Jeanne-Mance Côté, 19 ans, de Petit Saguenay.

Les blessés ont été transportés dans un hôpital de Chicoutimi.

Ce sont: Mme Garceau, Mme Lavoie, et M. et Mme Jean-Paul Guerin, tous de Port-Alfred.

Les deux voitures se sont heurtées de front. L'une se dirigeait vers Chicoutimi et l'autre vers Bagotville.

Une mère et sa fille sont mortes instantanément dans la collision d'une camionnette et d'une automobile à Saint-Raymond de Portneuf vendredi soir. Les victimes sont Mme Paul Moisan, 48 ans, et Mlle Lise Moisan, 19 ans, toutes deux de Saint-Raymond.

Le même accident a fait cinq blessés. Deux hommes et une femme du Maine ont été tués, samedi, dans une collision de voitures qui s'est produite à St-Isidore-de-Dorchester. Cette agglomération se trouve à 18 milles de Québec.

Les victimes sont Louis Thibault, 90 ans, de Madison, Maine, sa fille, Mme Anita Sla-

blertford, env. 50 ans, de North Anson, et Goodroy Chamberland, de Skowhegan, Maine, dont l'âge est inconnu. Outre ces trois tragédies qui ont fauché 11 vies humaines à la fois, d'autres accidents ont causé des pertes de vies dans le Québec.

JACQUES CHOUANIERE, âgé de 4 ans, a été écrasé mortellement par un tracteur sur une ferme près de St-Jean-d'Iberville, samedi.

DOMINIQUE RADZZNO, âgé de 37 ans, de Montréal a été mortellement blessé dans une chute d'un cinquième étage d'une maison en construction dans le quartier de la métropole. NORMAND LAVOIE, âgé de 14 ans, de Chomedey, en banlieue de Montréal, tue accidentellement par une balle de carabine égarée alors qu'il faisait du yachting sur la rivière des Prairies.

DIANE HAMELIN, âgée de 16 ans, de Deschambault, petit village situé sur la route No 2 à 40 milles au sud-ouest de Québec, a été tuée, vendredi soir quand une automobile a heurté le kiosque où elle vendait des fraises en bordure de la route.

D'ARCY NOWMAN, de la rue Roland à Verdun, âgé de 6 ans, a été mortellement blessé par un camion sur le pont Champlain qui enjambe le St-Laurent à la hauteur de Verdun.

GILLES DEMERS, âgé de 5 ans, de Ste-Elizabeth, comté d'Arthabaska, a été tué, vendredi, alors qu'il a glissé sous le tracteur que pilotait son frère aîné sur la ferme paternelle.

MME GEORGES GAUDRY, âgée de 44 ans, de Sainte-Béatrix de Joliette a été renversée, vendredi soir, par une automobile alors qu'elle traversait la route nationale près du Lac des Français. Elle a succombé peu après à ses blessures.

SYLVIE THIBAUT, âgée de 2 ans, de la rue Delormier à Montréal a été mortellement blessée sous les roues d'un camion dans la rue à l'arrière de la demeure de ses parents.

ROGER FORTIN, âgé de 30 ans, de la rue Commerciale à Lévis, a fait une chute du haut

(Suite à la page 2)

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 8 JUILLET 1963

Les chefs de police demandent qu'un criminologiste soit nommé sous-ministre adjoint de Lapalme

TROIS-RIVIÈRES. — L'Association des chefs de police et pompiers du Québec ont proposé en fin de semaine la nomination immédiate d'un sous-ministre adjoint au département du procureur général qui serait un expert en criminologie.

Le congrès de l'Association a attiré 400 personnes à Trois-Rivières. L'association a également demandé l'adoption par

le parlement du Québec d'une loi de la police comme il en existe ("Police Act") dans la majorité des provinces du Canada. Enfin, elle s'est prononcée en faveur de la création d'un comité spécial dont la tâche serait d'étudier les causes de la criminalité, les causes de récidive, de l'augmentation de la délinquance juvénile et les remèdes à apporter à ce problème social.

Les membres de ce comité sont Roger Lemire, de Québec, R. Lachance, de St-Michel Archange, J. E. Bélanger de Montréal et Gérard Tobin de Sillery.

Ce comité pourra s'adjoindre tous les experts nécessaires, psychologues, criminologistes, travailleurs sociaux et sociologues et devra faire rapport à l'exécutif un mois avant le prochain congrès de l'association.

Les membres de l'association considèrent comme extrêmement importante la nomination d'un sous-ministre adjoint au département du procureur général. Ce sous-ministre, dans les vus de l'association, pourrait renseigner les autorités provinciales sur divers aspects de la criminalité et de la délinquance juvénile et servirait d'intermédiaire entre le comité

formé par l'association et les autorités provinciales. Le chef Paul Marleau de la police de Valleyfield a été élu président de l'association. Les autres directeurs sont: Auguste Laforest de Matane, premier vice-président, Paul Charron, de Longueuil, deuxième vice-président, R. Forand de Granby, troisième vice-président, Pierre Gauthier de Verdun, secrétaire et R. Tremblay de LaSalle, trésorier.

Le prochain congrès de l'association aura lieu à Québec.



M. RAOUL PROULX, ancien directeur du service des incendies de Verdun est décédé samedi à l'âge de 69 ans. Le défunt avait été durant 41 ans au service du département des incendies de Verdun, dont il avait été directeur de 1943 à 1957. Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Daisy Rowell, deux fils, Fernand et Victor, un frère, M. Paul Proulx de Montréal, ses sœurs, Mmes Stanislas Lefebvre (Germaine) et Roméo Tourangeau (Laurentia), toutes deux de Montréal. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgei Bourgeois, 5551, boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi matin à 10 heures, en l'église Notre-Dame de la Garde, rue Beaulieu. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nouveaux syndicats

Les employés de l'hôpital St-François, de LaSalle, Abitibi, ont formé un syndicat professionnel affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux, ainsi qu'à la Fédération Nationale des Services. C'est ce qu'a déclaré René Marmagnies, organisateur général de la C.S.N.

Il y a une quinzaine de jours on annonçait également que les employés de l'hôpital d'Amos s'étaient eux aussi groupés en un syndicat affilié à la C.S.N.

Montréal devrait connaître une très bonne saison touristique

Montréal connaîtra, semble-t-il, cette année une saison touristique très fructueuse. C'est du moins ce que laisse entendre le directeur de l'Office municipal du tourisme, M. Lucien Bergeron. Depuis son ouverture le 15 juin dernier, jusqu'au premier juillet inclusivement, le pittoresque kiosque d'information de l'Office, square Dominion, a accueilli environ 60% plus de touristes que durant la même période l'an dernier. La fin de semaine très achalandée de la fête de l'Indépendance américaine (4 juillet) n'entre pas en ligne de compte dans ces statistiques.

"On peut signaler, de dire M. Bergeron, que les agissements du FLQ n'ont eu que très peu d'influence sur l'industrie touristique. Ces chiffres prouvent également qu'en dépit de la publicité provoquée par l'activité terroriste récente, les touristes qui projetaient un voyage à Montréal n'ont pas modifié leurs plans, présumant que les différents corps policiers y mettraient bientôt fin."

Le directeur de l'Office municipal du tourisme a souligné que les hôtels de Montréal de façon générale s'acheminent vers un très bon été; un de leurs porte-parole a même décrit la situation actuelle comme "très encourageante".

Un des grands hôtels de Montréal rapporte en effet une augmentation de 50 p.c. dans le nombre des réservations de groupes en tournées comparativement à celui de l'an dernier, ce qui constitue un "bon baromètre" de l'industrie hôtelière. Un autre hôtel du cœur de la ville rapporte que les réservations générales ont augmenté de 25 pour cent cette année pour juillet et août.

Les hôtels locaux ont été remplis à pleine capacité durant la fin de semaine de la fête de l'Indépendance américaine; plusieurs ne pouvaient plus accepter de clients à 3 heures l'après-midi le 4 juillet.

M. Bergeron attribue à plusieurs facteurs l'augmentation des touristes cet été. Tout d'abord plus d'Américains que l'an dernier sont au courant de la prime consentie au dollar au Canada; l'Office muni-

cipal du tourisme, le ministère provincial du tourisme et l'Office de tourisme du gouvernement canadien ont également accru leur publicité touristique; enfin l'insertion de nouvelles manifestations très intéressantes au programme du Festival d'été de Montréal; la rédaction d'articles sur Montréal dans des publications américaines et européennes par de nombreux chroniqueurs touristiques que le personnel de l'Office municipal du tourisme a pilotés à travers la ville; ainsi que de nombreuses autres raisons.

Le fait que Montréal ait été choisi comme l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale de 1967 a suscité certaine curiosité, d'affirmer M. Bergeron, et plusieurs touristes viennent à Montréal "constater pourquoi" la métropole canadienne a été l'objet d'un tel choix.

En tant que le FLQ est concerné, "nous n'avons reçu que quatre lettres de personnes qui s'inquiétaient de venir dans notre ville. Un de ces correspondants écrivait au nom d'un groupe de Torontois."

Le kiosque du square Dominion a accueilli 3.201 visiteurs, du 15 juin au 1er juillet cette année, alors que durant la même période l'an dernier il en avait accueilli 1.921. De ce total de visiteurs, 2.195 étaient des Américains cette année et 1.351 pendant la même période l'an dernier. Le nombre des visiteurs d'autres pays que les États-Unis au kiosque a également augmenté pour cette période: 282 s'y sont présentés alors que 150 s'y étaient rendus l'an dernier. Il y est venu 724 Canadiens cette année, alors qu'il en était venu 420 l'an dernier. Deux fois plus d'Ontariens s'y sont également rendus, soit 308 comparativement à 151 l'an dernier, toujours pour la même période.

Les visiteurs de l'Etat de New-York au kiosque du square Dominion sont encore cette année les plus nombreux, soit 427. Il s'y en était enregistré 276 l'an dernier. Suivent les visiteurs du Massachusetts, soit 223 comparés à 137 l'an dernier; l'Illinois, 169 (134); le New-Jersey, 147 (116); le Michigan, 127 (87); la Pennsylvanie, 121 (57); le Connecticut, 103 (62); et la Californie, 94 (48).

Comme par le passé, ce sont les citoyens de l'Etat de New-York qui ont adressé le plus de demandes certifiées à l'Office municipal du tourisme, soit un total de 1.550; ceux du Massachusetts, 631; de la Pennsylvanie, 514; du New-Jersey, 510; du Michigan, 344; l'augmentation s'est également manifestée

dans le nombre de demandes écrites provenant des États du nord-est central dont l'Ohio, l'Illinois et le Wisconsin.

F.P. Publications prend le contrôle du Vancouver Sun

VANCOUVER — La compagnie F.P. Publications de Winnipeg a acheté les intérêts majoritaires du journal Vancouver Sun. La nouvelle a été annoncée à Vancouver par Donald Cromie, président de la compagnie Sun Publishing.

Max Bell, éditeur de l'Albertan de Calgary, est président du bureau de direction de F.P. Publications et John Sifton de Winnipeg, président de la compagnie. M. Cromie restera président de Sun Publishing et éditeur du Sun. On ne prévoit pour l'instant

aucun changement dans l'organisation ou la politique du journal de Vancouver.

En plus du Sun, F.P. Publications est propriétaire du Ottawa Journal, du Winnipeg Free Press, du Free Press Weekly, du Prairie Farmer, du Calgary Albertan, du Lethbridge Herald, du Victoria Times et du Victoria Colonist.

Le Sun, qui à l'origine était un hebdomadaire, a été publié pour la première fois en 1907. Il est devenu quotidien en 1912, paraissant le soir.

COLLEGE ST-DENIS

Le collège a besoin, pour la prochaine année académique, des services de PROFESSEURS à temps complet et à temps partiel, qui possèdent des qualifications universitaires et une bonne expérience de l'enseignement classique.

3205 est, boulevard St-Joseph, Montréal 523-2128

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER
président

CHRYSLER - DODGE
VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN
D'AUTOS USAGÉES

Longueuil Automobile
LIMITÉE

268 St-Charles
ouest, Longueuil
OR 4-1571

toujours en forme



C'est parce qu'ils sont en bonne santé, grâce à Vichy CÉLESTINS. Si vous vous sentez lourd, mal à l'aise, de mauvais humeur... buvez donc chaque jour, au besoin, Vichy CÉLESTINS.

IMPORTÉE DE FRANCE, L'eau Minérale Alcaline Naturelle Vichy CÉLESTINS, incomparable par la richesse de sa composition en sels minéraux et oligo-éléments, convient à tous, aux enfants comme aux adultes.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!



PLUS DE SOLEIL

Il y aura beaucoup plus de soleil dans votre garde-robe cet été si vous confiez l'entretien de vos vêtements à des experts qui sont impeccables pour le lavage et le nettoyage. N'hésitez plus, composez :

LA. 1-2161

Jolicoeur
DEPUIS 1907

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND

90 camions Bleu et Blanc pour mieux vous servir

Si vous voulez déguster
UN EXCELLENT BIFTECK COMPLET
RENDEZ-VOUS
chez
Moishe's
STEAK HOUSE

STATIONNEMENT
GRATUIT
SUR
NOTRE
TERRAIN

Les meilleurs biftecks cuits au charbon à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

2e EDITION
20ième MILLE

Arrêtez d'avoir peur!
et croyez au succès!

Jean-Guy Leboeuf
affirme
"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postez ce coupon

Jean-Guy Leboeuf
Suite 222, 1600 Berri, Mtl 24 - VI. 2-8186

Veuillez me faire parvenir payable sur livraison (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

NOM
ADRESSE
VILLE

1.00 1.00

Ce livre en 3 idées :

- Précisez vos ambitions !
- Passez à l'action !
- Multipliez vos contacts !

192 pages \$2.00
Edition de luxe \$3.00

prés. de l'Institut de Personnalité

Jean-Guy Leboeuf
L. D.
Suite 222, 1600 Berri, Mtl 24 - VI. 2-8186

Je vous envoie par la poste (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès!"

NOM
ADRESSE
VILLE

1.00 1.00

EDITORIAL

Résistance plus vive
du Québec
aux invasions fédérales

C'est aujourd'hui que le ministre des finances doit donner au Parlement des explications sur la taxe de vente de 11% ; mais ce problème budgétaire n'est pas encore aplani que déjà le gouvernement Pearson paraît menacé d'une autre crise grave à propos de ses deux projets de loi sur l'aide aux municipalités et sur l'établissement d'une caisse de retraite.

La difficulté est d'un autre ordre que les écueils auxquels s'est heurté le budget fédéral ; ces deux législations menacent d'envenimer le conflit qui oppose Québec à Ottawa, tandis que les critiques contre le budget, et spécialement contre l'extension de la taxe de vente provinciale de tout le pays. Toutefois, la taxe de vente ajoute un grief important aux revendications québécoises car elle menace de paralyser plusieurs entreprises majeures liées à l'essor économique de la province et devient en quelque sorte un élément de plus dans l'invasion fiscale et centralisatrice d'Ottawa.

D'autre part, pendant que le Québec réclame un ajournement de l'adoption des deux lois litigieuses afin que ces projets fassent d'abord l'objet d'une consultation, des députés des autres provinces insistent pour que le gouvernement central ne cède pas aux demandes de Québec et fasse ratifier ces deux projets de lois. Le gouvernement se trouve donc pris entre deux feux ; ce débat peut faire rebondir et envenimer le conflit constitutionnel qui divise le pays.

Jusqu'à ces jours derniers, M. Pearson et son gouvernement semblaient vouloir hâter l'adoption de ces mesures malgré les interventions pressantes de M. Lesage. Comme si après avoir protesté pour bien marquer sa position, le premier ministre du Québec devait accepter le fait accompli et s'accommoder faute de mieux d'une négociation après coup, dans le cadre de législations qu'Ottawa aurait pris comme d'habitude l'initiative. C'est en somme la tactique des programmes conjoints.

Même le vote unanime de l'Assemblée législative contre l'aide fédérale aux municipalités n'avait pas paru entamer la détermination du gouvernement central à faire voter sa loi. Mardi dernier, le premier ministre intérimaire, M. Chevrier, répondait à une question de M. Pigeon que le gouvernement n'avait pas l'intention de saisir la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux de son programme d'aide aux municipalités, comme l'avait demandé M. Lesage.

M. Chevrier utilisait même un argument assez imprévu contre la requête de M. Lesage. Il disait qu'il serait indu de la part du gouvernement fédéral de s'introduire au sein d'une conférence interprovinciale, et que la voie logique pour de telles représentations serait la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu à l'automne. Un tel point de vue serait plausible dans le cas d'un domaine mixte où les deux paliers de gouvernement auraient juridiction. Mais l'aide aux municipalités, qui relève exclusivement de l'autorité provinciale, est un sujet qui appartient plutôt à une conférence interprovinciale. Ce n'est pas parce que le gouvernement central s'immisce abusivement dans une question de compé-

tence provinciale qu'elle devient un domaine mixte susceptible de venir devant une conférence fédérale-provinciale. Ce qui est indu de la part d'Ottawa c'est de légiférer pour aider les municipalités.

La mesure exige l'approbation de chaque province, mais Ottawa établit un système d'intervention qui mine l'autorité des provinces et conduit à la centralisation ; le pouvoir central se crée ainsi l'obligation de prélever des impôts pour des fins provinciales. Cette manœuvre est d'autant moins admissible qu'en même temps Ottawa supprime des exemptions à la taxe de vente et impose un fardeau écrasant aux villes qu'il prétend aider. Seulement pour Montréal, la fameuse taxe de 11% va coûter un supplément de \$30 millions pour les travaux des cinq prochaines années. Ce serait plus logique et plus efficace de laisser aux États provinciaux des revenus suffisants pour remplir leurs obligations, à l'égard des villes comme pour tous les domaines qui relèvent de leur autorité.

Cette offensive centralisatrice d'Ottawa, que l'on croyait une chose du passé, se manifeste aussi dans le projet de loi pour assurer le transfert des cotisations de retraite. Il s'agit là d'un élément de la sécurité sociale, d'une question de droits civils et donc de juridiction provinciale. C'est à chaque province d'établir chez elle un tel système, et de prévoir ensuite des liaisons pour que le transfert des cotisations puisse être effectué entre les diverses parties du pays.

Pour le Québec, cette législation fédérale comporte une menace particulière. Les caisses de retraite sont devenues d'immenses réservoirs de capitaux qui ne cessent de grandir. Le contrôle de ces épargnes est d'une importance majeure pour l'émanicipation économique de la collectivité canadienne-française.

Cette question touche aussi aux pensions de vieillesse contributives déjà instituées par Ottawa et que le gouvernement veut augmenter. M. Lesage a donc demandé au gouvernement fédéral de retarder l'adoption de la loi sur les caisses de retraite et la hausse des pensions de vieillesse jusqu'à leur étude à une conférence fédérale-provinciale. Interrogé à ce sujet, aux Communes, M. Chevrier s'est montré plus prudent que pour la loi d'aide aux municipalités. Il a seulement dit qu'on étudie la lettre de M. Lesage. Cette réticence donne à penser que le gouvernement central, devant les prises de positions de plus en plus énergiques de Québec, pourrait juger plus sage de ne pas brusquer les choses, et d'attendre des consultations avec les provinces, quant aux caisses de retraite et aussi pour l'aide aux municipalités.

Après ce qui est arrivé à M. Gordon, le gouvernement ferait bien de ne pas trop se hâter pour n'avoir pas à reculer ensuite. Les ministres canadiens-français d'Ottawa et nos députés libéraux ne doivent pas sous-estimer les résistances actuelles du Québec aux invasions fédérales. Ils risqueraient de rendre le gouvernement Pearson aussi impopulaire dans notre province que l'a été le régime Dieffenbaker.

Paul SAURIOL

Une décision courageuse du
gouvernement de Québec

En décidant d'envisager l'opportunité d'instituer des poursuites judiciaires contre certains artisans et bénéficiaires du régime de corruption mis à jour par l'enquête de la commission Salvas, le gouvernement du Québec a adopté une position courageuse dont il convient de le féliciter. On pouvait craindre en effet que le rapport de la commission n'entraîne rien d'autre que de vaines sermones à l'endroit des coupables et une vigoureuse mise en garde envers quiconque serait tenté dans l'avenir de les imiter.

Il fallait au gouvernement un certain courage pour rompre l'espèce de solidarité, voire de collusion entre les partis traditionnels sur des questions de cet ordre, la sorte d'entente tacite en vertu de laquelle il pouvait bien y avoir enquête mais rien de plus. Il fallait aussi un certain courage pour aller contre une partie de l'opinion publique enclivée à une coupable indulgence pour le genre d'agissements dénoncés par la commission Salvas et contre une autre partie trop aisément portée à interpréter de telles poursuites comme une simple "vengeance politique".

Il fallait qu'un jour ou l'autre nos sortions du système de tolérance réciproque et indéfinie dont le prestige de l'État, le respect des hommes politiques et le sens civique étaient les victimes. "Volier l'État, ce n'est pas vraiment voler", "frauder le fisc, ce n'est pas vraiment frauder", et confondre les fonds publics avec la caisse du parti, ce n'est sans doute qu'une mauvaise habitude séculaire ; autant de notions singulières qui avaient fini par s'ancrent dans l'esprit d'une partie de la population.

Il ne s'agit certes pas de s'acharner contre tels hom-

BLOCS
NOTES

dans le même temps, le gouvernement met tout en œuvre pour écraser la moindre renaissance du favoritisme (le "patronage"), en retrouvant pour ce faire l'énergie et les accents de 1960-61, et s'il s'efforce de faire la lumière complète dans l'affaire des faux certificats d'élection.

Le Kenya, bientôt
indépendant à son tour

Ouverte en 1937 avec l'accession à l'indépendance de l'ancienne Gold Coast sous le nom de Ghana, la décolonisation politique en Afrique noire entre dans sa dernière phase. Le Kenya obtiendra sa souveraineté en décembre prochain cependant que le Nyassaland et la Rhodésie du nord suivront peu après. Sauf la Rhodésie du sud (dont le cas est particulièrement complexe, Londres subordonnant l'octroi de l'indépendance à la renonciation partielle par la minorité blanche à son hégémonie politique), le Royaume-Uni n'exercera plus son autorité que par la petite Gambia, en Afrique occidentale, sur les protectorats du Bechoualand, du Basoutoland et du Soudan, en Afrique méridionale.

Après cela, il n'y aura guère plus que le Portugal comme puissance coloniale européenne en Afrique noire. Lis-



Programme d'été

SEPARATISME ET TERRORISME

— III —

Prévoir pour "séparer"

Par ISOCRATE

Pour que réussisse un mouvement d'indépendance nationale, il faut qu'au moins l'une des trois conditions suivantes soit remplie : 1.) une situation intérieure intenable et ressentie comme telle par la population en cause ; 2.) la conscience bilatérale chez ceux qui "arrachent" et ceux qui "octroient" l'indépendance qu'elle est le seul aboutissement possible d'un processus devenu irréversible ; 3.) une situation générale extérieure, elle-même irréversible, qui "porte" en quelque sorte le mouvement d'indépendance et compense pour ses faiblesses internes.

(Il y a d'autres moyens plus rapides et plus "économiques", un coup d'État, un putsch qui, par hypothèse, ne sont pas considérés ici ; ce ne peuvent être que des "épisodes" susceptibles d'être foyers annuels des moyens du même ordre, ou par un manque de consensus de la population, exprimant en passivité impatiente, en "révolte passive", en "grève générale", etc.)

La situation extérieure
favorable n'existe pas

Éliminons d'abord la troisième condition qui ne dépend pas immédiatement de l'action de nos séparatistes indigènes. On dira : "Pas si vite ! Voyez l'O.N.U. et la quarantaine de nouveaux États afro-asiatiques". Bien sûr. Mais, à ne pas oublier non plus qu'au milieu des États anti-colonialistes ne peuvent offrir une aide morale et lointaine en rien tactique ni économique ; que cette aide ne peut être efficace qu'aux phases dernières de la lutte pour l'indépendance, quand celle-ci est acquise ou presque, et qu'il ne s'agit plus que d'obtenir une reconnaissance de facto ou une reconnaissance de statut de belligérance, en attendant la reconnaissance de jure et l'admission de plein droit à l'O.N.U. Tout le chemin qui reste à parcourir avant d'en arriver là !

Quand je parle d'une situation générale extérieure... qui "porte" en quelque sorte le mouvement d'indépendance nationale, j'ai à l'esprit quelque chose de beaucoup plus pressant et d'immédiat. Quand tous les pays arabes du Maroc à l'Irak étaient "libérés", c'était le prototype d'une situation irréversible qui, implacablement, devait envelopper

l'Algérie dans le mouvement. Quand le Ghana battit la marche en Afrique Noire, que la Guinée française lui emboîta le pas en 1958, un courant irréversible était aussi lancé qui allait "porter" les indépendances des autres ex-colonies britanniques et françaises d'Afrique. Le Portugal a mis un cran d'arrêt en Angola et en Mozambique, mais ce n'est justement qu'un "cran d'arrêt" qui ne pourra tenir indéfiniment ; on peut en faire le pari. On voudrait bien ne pas oublier de plus que ces phénomènes anti-colonialistes n'étaient pas "portés" par la seule ambiance continentale - raciale, mais encore par l'appui concordant de l'U.R.S.S. (en tous les cas) et des U.S.A. (dans la plupart des cas) avec des nuances, que tout cela constituait un mouvement irréversible englobant l'adhésion forcée des puissances dominatrices en cause.

Or, cette "situation générale" ne peut être que d'un appui lointain et lointain pour le séparatisme québécois. On peut supposer que le gouvernement central canadien et l'opinion fortement majoritaire du Canada anglais ne consentent pas à l'indépendance du Québec. Qu'elle est la seule force qui puisse faire basculer cette résistance ? Les États-Unis. Il n'y en a pas d'autres. Le voudront-ils, le pourront-ils ? Sûrement, ni l'un, ni l'autre. Malgré tout leur passé et leurs "compromissions" anti-colonialistes, ils ne sont pas, sur le plan idéologique, plus intéressés à un Québec indépendant qu'à une Bretagne, une Suisse romande ou une Wallonie indépendantes. Sur le plan économique-politique, les États-Unis sont encore moins intéressés ; ils sont autant dépendants de leur année-

se nord-américaine que "nous" (les Canadiens) avons besoin d'eux. De notre point de vue global et objectif, c'est d'une interdépendance qu'il s'agit.

"Vous y croyez, vous, à une sympathie active des Américains pour un Québec libre ?" Il vous faudrait d'abord oublier jusqu'à l'existence du sénateur Castro, du cancer racial du Deep South pour trouver pensable que les Américains tolèrent, sur la plus grande partie des deux rives du St-Lawrence Seaway, un État indépendant selon la ligne ethnique qui ne pourrait se maintenir, au début du moins, que par un régime de nassérisme xénophobe et de socialisme fortement autoritaire, pour ne pas dire totalitaire. Si l'aide américaine ou une simple "neutralité bienveillante" vous apparaît pensable, je regrette de devoir vous dire que c'est de la divagation. D'autre part, je conçois qu'on pourrait inverser l'organisation précédente. Mais il faudrait deux conditions qui n'existent pas : 1.) que les États-Unis se sentent moins bien "servis" par l'existence du Canada actuel ; 2.) que leurs dirigeants politiques soient capables du machiavélisme qu'on leur impute souvent. Washington pourrait soutenir efficacement l'indépendance du Québec pour précipiter l'écroulement de l'État fédéral canadien. Ils n'auraient qu'à recueillir les morceaux qui tomberaient, comme fruits mûrs, dans leur corbeille. Et l'État du Québec, promu à la dignité de Banana Republic, aurait un beau destin "de grandeur". Même la France pourrait laisser faire. Elle a eu assez d'une Algérie. Quant à l'O.N.U., elle n'est pas plus équipée pour faire renaître les U.S.A. que l'U.R.S.S.

Notre situation intérieure
n'est pas ressentie comme
intenable

Cette troisième condition nous lance dans une hypothèse lointaine dont les circonstances concrètes sont en grande partie irréversibles. Ce n'est quand même pas une raison pour désespérer à son sujet. Considérons la première condition. Notre situation au sein de la "Confédération" est-elle "intenable" ? Elle est insupportable à tous égards. (Cf. les "dossiers" des petits livres séparatistes qui, avec un peu moins de simplisme analytique, seraient bien autrement convaincants ; mais il est vrai que les premières techniques de la propagande sont la simplification et le grossissement.)

La situation québécoise dans la collectivité canadienne n'est pas ressentie comme "intenable" par l'écrasante majorité de la population, parce que persistent deux sentiments ou opinions contraires : 1.) notre situation n'est pas irrémédiablement définitive ; 2.) elle provient d'abord de notre mollesse, de notre indécision, de notre manque de sens pratique, de nos verbalisations velleitaires ; 2e) et comme quoi ce premier sentiment ne relève pas du pur masochisme, des lors que nous faisons quelque chose de cohérent, de logique, de tenace, "ça rend", ça impressionne, on "arrache le morceau". Mais au lieu d'arracher aussitôt le morceau d'à côté ou d'après, et ainsi indéfiniment, on s'assied, on s'endort, et si l'on se réveille sur le tard, c'est d'abord et presque uniquement pour le petit couplet de "chiâlage" impuissant.

Le "peuple de Québec" ne se sent pas pour son développement futur devant un mur. Il ne se sent pas bloqué. Depuis 1960, il a senti et compris que le principal "bloqué" était chez lui, par les siens. Il n'est pas prêt à se faire accroire que la séparation est le seul moyen de progresser. Acceptons qu'il a peut-être tort de ne pas se sentir assez malheureux, qu'il devrait avoir plus d'ambition et de fierté nationale, d'accord ; je dis seulement qu'il ne se sent pas suffisamment malheureux pour trouver sa situation intenable.

J.-M. L.

lettres au DEVOIR

Libération du Québec

Monsieur Jean Lesage, Monsieur le premier ministre.

Dans le message que vous adressez à la nation à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste il y a quelques jours, vous mettez en garde la jeunesse contre l'indépendance éventuelle du Québec et vous lui demandez d'appuyer les efforts que fait actuellement le gouvernement pour libérer notre patrie de la mainmise étrangère.

Je suis un jeune et j'applaudis à toutes les réalisations qui ont pour effet sinon pour but de construire un Québec plus fort et aussi plus libre. Et je ne suis pas le seul dans ce cas. La jeunesse entière vous a appuyé quand il s'est agi d'étatiser les compagnies d'électricité. Les jeunes se sont enthousiasmés quand vous avez annoncé l'ouverture des "Maisons du Québec" à Paris et à Londres. Les jeunes ont donné leur appui total au lancement des obligations d'épargne du Québec et à la mise sur pied de la Société Générale de Financement. Bref, nous avons applaudi à toutes les initiatives valables.

Nous avons applaudi et nous comptons applaudir encore à l'avenir. Mais nous voulons autre chose que du chloroforme ou des somnifères. Votre ultimatum fiscal, c'est déjà quelque chose mais c'est loin d'être enthousiasmant quand on sait ce que cela représente. Vous parlez souvent de la langue française. C'est déjà bien de vouloir développer la terminologie québécoise pour leur langue mais il faudrait de toute urgence la rendre officielle

au Québec. Ne vous reposez pas sur vos lauriers : les compagnies d'électricité nous appartiennent mais il faudrait penser à la Bell Telephone. Il faudrait penser à envoyer un représentant à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) puisque les questions qu'on y débat relèvent de la compétence du Québec. Donnez au Québec une fonction publique dévouée et intégrée ; nous applaudirons. Faites quelque chose pour libérer les ondes du "Hit Parade" américain et nous serons enchantés.

Vous voyez, Monsieur Lesage, la jeunesse n'est pas perdue. Nous savons appuyer les mesures constructives. L'indépendance du Québec est pour nous un objectif à atteindre ; cela ne nous empêche pas d'être assez lucides pour déceler le mérite du gouvernement actuel. Quant à la peur que vous avez que nous nous engageions dans des voies stériles, nous vous remercions de l'épave en garde. Toutefois, pour ce qui est de la stérilité de notre orientation, vous auriez dû attendre cent ans : vous auriez pu alors comparer notre stérilité à celle de ceux qui croient en la Confédération depuis 1867.

Gaston Bernier, Québec.

La Bible vous parle

Ne refuse pas au pauvre sa subsistance et ne fais pas mourir les miséreux.

(Ecclésiaste 4, 1)

Textes choisis par le Comité catholique de la Bible.

et donc, qu'il se sent peu disponible pour se lancer tête première dans l'aventure du "tout ou rien".

C'est ainsi : les agitateurs séparatistes vont s'épuiser longtemps pour s'entraîner corps et âme. À ce point de la discussion, les séparatistes nous disent que le peuple est "mûr pour l'indépendance", qu'il "attend que le moment" ; ils font ensuite état des "x" centaines ou milliers de lettres "venant de tous les coins de la province", des témoignages oraux. Cela prouve que l'épaisse couche de nationalisme dans la psychologie canadienne française — d'autant plus "épaisse" qu'elle n'a pu être jamais servi — est susceptible d'être "travaillée" par le séparatisme simplificateur. Cela, on le savait déjà. Mais, c'est le point qui nous occupe, l'adhésion formelle, totale et sans retour ne se produira qu'après que la conviction sera assez uniformément partagée qu'il n'y a pas lieu de faire autrement. Par son côté extrême, le séparatisme apparaît une solution de désespoir infondé. Et cela, sans doute pour longtemps encore. Au moment où les chances québécoises au sein de la Confédération n'ont jamais été aussi bonnes, en grande partie à cause de l'agitation séparatiste (et à cause de cela, "chapeau"), le peuple québécois se sent un avenir dans la réalité canadienne. C'est ainsi, ironie des choses...

La seule condition qui dépende
de l'activité séparatiste

Il reste finalement aux séparatistes à créer les circonstances de la deuxième condition : conscience bilatérale chez ceux qui "arrachent" et ceux qui "octroient" l'indépendance qu'elle est le seul aboutissement possible d'un processus devenu irréversible. Notons que seulement la moitié de cette condition relève de l'initiative séparatiste : embêter à ce point les Canadiens de langue anglaise, les pousser à se sentir qu'ils deviennent progressivement convaincus qu'ils ont moins à perdre à nous laisser aller qu'à nous retenir de force. Mais il faudrait les embêter copieusement pour que, dans leur insécurité collective profonde (toujours, ce pesant et "mouvant" voyage des U.S.A.), ils acceptent de voir le Canada paillard.

Dans l'intervalle, il aura fallu qu'un parti indépendantiste ait recueilli la clientèle subconsciemment séparatiste du crédit social, ait "bouffé" l'Union nationale qu'on jette, ait basculé au pouvoir l'équipe Lesage-Lévesque-Gérin-Lajoie-Lapierre. Ce n'est pas pour tout de suite, peut-être pour demain, mais c'est pensable, réalisable, non déraisonnable. Cette première demi-condition remplie, il restera à remplir la seconde : provoquer l'écroulement des Canadiens de langue anglaise, en leur montrant que nous serons intraitables quelles que soient l'importance et la portée de leurs concessions. Cela encore est pensable. Mais, pour articuler en leur temps utile, l'accomplissement de ces deux demi-conditions, il faudra, une fois politique au séparatisme sous la forme d'un chef prestigieux et d'un état-major dur et complémentaire. Il faudra, il faudrait ce qui n'existe encore, à supposer toujours que le dynamisme séparatiste soit à l'échelle de ce qu'on nous dit qu'il est.

Après l'indépendance acquise, que se passera-t-il ? Que saurons-nous en faire ? Il est pos-

Le difficile dialogue
des générations

En lisant les "réfutations" du séparatisme dans nos publications les plus intelligentes (*Le Devoir*, *Cité Libre*), me frappe le phénomène du difficile dialogue entre générations. Je parle de générations intellectuelles qui, chez nous, sont très courtes, 10, 15 ans au plus. Les réflexions les plus solides ont été le fait de gens qui ont porté les coups les plus continus contre le duplicitisme : en somme, "la gauche" courageuse et lucide, mais à rayonnement plutôt restreint sur le plan politique. L'homme de 40 ans, qui y a une décennie, se débattait mal entre ses tensions intérieures (primauté au social ou au politique), risque de ne pas comprendre que le jeune de 20 ans, né après la grande Crise, a résolument opté pour la politique. Et pour la politique qui a le pas de panache, c'est-à-dire un "Québec libre". Bon ou mauvais, ce choix est, s'impose ; il a sa noblesse en même temps qu'il comporte une forte dose d'irréalisme. "Idéalisme de jeunes", disent certains avec un air d'hypocrite supériorité. Si l'on n'est pas "idéaliste" à 20 ans...

Monsieur Lesage n'a pas tort de s'indigner de voir les séparatistes s'efforcer de gâcher ce qu'il fait de plus présentable, mais il a tort de traiter les séparatistes de "jeunes écorchés". Un peu plus de "possessions tranquilles"... Le fait est que toute la jeunesse est et sera touchée par l'idée séparatiste. Depuis 1960, le monolithisme québécois est en train de bouger, monolithisme qui s'en va, peut-être, car tout se tient à des paliers différents : créditisme caoutchouteux, laïcisme de groupes intellectuels et séparatisme des jeunes. Ce monolithisme en montée a un sous-bassement qu'on voit peu ou mal : ceux qui ont ou auront bientôt 20 ans. Faut-il s'étonner qu'ils "nous" connaissent aussi mal que nous les connaissons ? Histoire de toujours que cette incompréhension mutuelle des générations qui se suivent.

(A suivre)

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef ; Claude Ryan, administrateur-délégué ; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint ; Trésorier : Arthur Lefebvre, Directeur de l'information : Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, 434, rue Notre-Dame, à Montréal. Le Devoir est autorisé l'impression en numérique et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Abonnements : Édition quotidienne, hors-avis par porteur, Montréal, \$25. Édition hebdomadaire, \$12. Éditions à l'étranger, \$25. Édition du samedi : \$12. Éditions à l'étranger, \$25. Édition du samedi : \$12. Éditions à l'étranger, \$25. Édition du samedi : \$12.

Téléphone : Victor 4-3361

Les conversations sino-russes ne dureront que quelques jours

MOSCOU. — L'Union soviétique et la Chine populaire ont ajourné samedi, pour 24 heures, leurs entretiens idéologiques destinés à trouver une solution aux divergences d'opinion qui les opposent sur les problèmes de la coexistence pacifique. De source soviétique, on déclare que les deux délégations ne se sont pas rencontrées hier.

On croit savoir que la délégation soviétique, qui est présidée par M. Mikhaïl Suslov, se-

crétaire du parti communiste et membre du présidium, et la délégation chinoise dirigée par le

secrétaire général du parti communiste chinois, M. Teng Hsiang-Ping se sont entretenues samedi pendant plusieurs heures.

Aucun communiqué n'a été publié samedi en fin de journée et la presse soviétique n'a fait dimanche matin aucune allusion à la rencontre sino-soviétique.

De l'avis des observateurs occidentaux à Moscou, les entretiens sino-soviétiques ne dureront probablement que quelques jours.

Ils doivent se poursuivre aujourd'hui et on estime que les deux délégations se mettront sans doute d'accord pour qu'il ait lieu une autre conférence des partis communistes, cette fois à l'échelon mondial.

Le plus grand secret entouré ces conversations qui ont commencé vendredi par des discussions de procédure.

Mais la radio de Moscou n'a pas rendu compte de l'ouverture de la conférence dans son bulletin de nouvelles de l'intérieur. Un représentant de l'ambassade de Chine a déclaré qu'il n'avait aucune information et s'est refusé à confirmer que les conversations avaient bien lieu.

"La Pravda", organe du parti communiste soviétique pourait, pense-t-on, publier un bref communiqué.

Jusqu'à présent, l'agence Tass n'a pas parlé de la conférence, pas plus dans ses émissions en russe que dans ses émissions en anglais.

Contrat de travail

Une nouvelle convention collective a été signée à la compagnie J.A. Besner & Sons. Plus de 250 ouvriers de l'Union des ouvriers de la confection d'Amérique profiteront de cette entente qui leur accorde des bénéfices importants.

Accentuer les mesures contre le régime cubain

WASHINGTON. — Les Etats-Unis prépareraient actuellement de nouvelles mesures destinées à renforcer l'isolement économique et politique de Cuba, a déclaré un porte-parole du State Department.

Ce même porte-parole a nié les rumeurs voulant que la Maison Blanche ait renoncé à demander à l'Organisation des Etats américains de décréter contre Cuba un embargo complet des échanges commerciaux. Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, n'ont jamais envisagé un tel embargo; mais en revanche ils continueront toujours à chercher énergiquement, par les voies diplomatiques, à dissuader les navires marchands occidentaux de faire commerce avec Cuba.

Guyane: accord entre l'Etat et les syndicats

GEORGETOWN, Guyane britannique. — Le Dr Cheddi Jagan, premier ministre, a annoncé qu'un accord était intervenu pour mettre un terme à la grève générale qui durait depuis 79 jours, en Guyane britannique.

On s'attend en conséquence à la signature imminente de l'accord entre la centrale syndicale et les autorités. Le travail reprendra aujourd'hui.

La querelle linguistique en Belgique: le compromis ne satisfait personne...

BRUXELLES. — Le gouvernement belge a dû faire hier à une double offensive des nationalistes flamands et wallons au sujet de la querelle linguistique.

Samedi les dirigeants des deux partis de coalition se sont mis d'accord sur un compromis, afin de supprimer les principales causes du litige qui oppose les Flamands aux Wallons d'expression française. La querelle porte sur le régime linguistique de six communes situées à la périphérie de Bruxelles. A l'origine ces communes avaient une population presque entièrement flamande mais après la guerre la proportion d'habitants d'expression française y a augmenté fortement.

Aux termes du compromis sur lequel le parlement doit se prononcer cette semaine, des "facilités" linguistiques seront accordées aux habitants non flamands des six communes, qui par ailleurs conserveront leur administration d'expression française. Mais les réactions ne se sont pas fait attendre. Le "comité d'action flamand de Bruxelles" a envoyé un télégramme au gouvernement "rejetant unanimement" la proposition de compromis.

Le comité demande aux membres flamands du parlement belge de voter contre le compromis.

A Louvain, ancienne ville universitaire catholique et citadelle nationaliste flamande, des étudiants ont brisé les vitres de la maison d'un professeur d'expression française.

De leur côté, des fédéralistes wallons ont constitué à Namur un corps de militants

wallons, un comité exécutif de 24 membres composé de socialistes, de catholiques de gauche, de communistes et de libéraux de l'opposition pour s'opposer au compromis.

Le comité exécutif du parti social chrétien a annoncé samedi qu'il avait donné son accord aux propositions de compromis.

M. Arthur Gilson, ministre de l'intérieur, qui a présidé la rédaction du projet de loi de réforme linguistique, a confirmé que les six communes de la périphérie de Bruxelles où le problème linguistique s'est posé de manière particulière, formeront un district spécial, ayant un régime administratif spécial en faveur

de leurs habitants francophones. Ils pourront obtenir la traduction française des documents officiels publiés en flamand par les autorités municipales, et il suffira que 16 propriétaires, dans une commune, demandent ensemble la création d'une école maternelle ou primaire française pour que satisfaction leur soit accordée.

Spaak pourrait étudier à Moscou les modalités d'un traité Est-Ouest

MOSCOU. — M. Spaak s'est refusé à toute déclaration en arrivant hier à Moscou. Il a simplement demandé aux journalistes de se reporter aux déclarations qu'il a faites avant de quitter Bruxelles, au cours desquelles il a indiqué qu'il discuterait avec M. Khrouchchev de la question de Berlin, des rapports est-ouest et probablement des rapports entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

De l'avis des observateurs à Moscou, M. Spaak étudiera certainement avec le président du conseil soviétique les nouvelles propositions formulées par celui-ci en vue d'une interdiction partielle des expériences nucléaires et de la conclusion d'un pacte de non-agression entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

Au cours d'une interview qu'il avait accordée aux "Izvestia" il y a deux mois, M. Spaak avait indiqué qu'il était favorable à la signature d'un tel pacte.

Selon certains, il est possible également que M. Spaak discute avec M. Khrouchchev des rapports entre le Marché commun et son équivalent en Europe orientale, le COMECON.

L'accueil. M. Spaak, a été accueilli à l'aéroport de Sheremetyevo par M. Mikhaïl Leschko, vice-premier ministre soviétique, M. Valerian Zorin, ministre adjoint soviétique des Affaires

étrangères et M. H. Cools, ambassadeur belge à Moscou.

M. Khrouchchev, président du conseil soviétique, est actuellement à Kiev, capitale de l'Ukraine. Il doit s'entretenir aujourd'hui dans cette dernière ville, avec M. Spaak, des rapports entre l'est et l'ouest.

Interrogé à son départ sur ce qu'il attendait de ses entretiens avec M. Khrouchchev, M. Paul-Henri Spaak a répondu: "Il n'est difficile de vous répondre en ce moment. Tout ce que je puis dire est que ces entretiens ne représentent ni des négociations, ni des pourparlers."

De source diplomatique on déclarait à Bruxelles que cette deuxième série d'entretiens Khrouchchev - Spaak la première série s'est déroulée en septembre 1961, à Moscou va sans doute être centrée sur la proposition de M. Khrouchchev de signature d'un pacte de non agression entre les pays du Pacte de Varsovie et l'OTAN.

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS SERONT CONNUS À LA FIN DU MOIS

Les élections argentines se sont déroulées dans le calme

BUENOS AIRES. — Sous la surveillance de 70.000 soldats en armes, l'Argentine a voté hier. Le général Osiris Villegas, ministre de l'intérieur, a indiqué que tout se déroulait normalement, bien qu'on craigne des actes de violence de la part des partisans de l'extrême-droite et de ceux de l'ancien dictateur, Juan Peron.

M. Peron, actuellement exilé en Espagne, joue un rôle essentiel dans ces élections. Environ 3.000.000 de ses partisans boycottent en effet ces élections destinées à désigner les 476 membres du collège présidentiel. Les partis alliés et les syndicats ont donné comme instruction à leurs adhérents de mettre des bulletins blancs dans les urnes.

Le boycottage des élections par les péronistes a été décidé pour manifester leur opposition à l'administration du pré-

sident José-Maria Guido et aux forces armées.

Selon les observateurs, l'ancien président Peron conserve encore une véritable influence sur les Argentins, en dépit de ses nombreuses années d'exil passées en Espagne. On estime de même source qu'en raison du boycottage des élections par les péronistes, le président élu n'obtiendra qu'une faible partie des voix de l'ensemble de l'électorat. La plupart des sympathisants de Peron et des syndicalistes votent pour M. Vincente Solano Lima, qui avait été visé par un décret gouvernemental pour son attitude en faveur des associations péronistes.

Bulletins blancs.

Les membres du Front national et populaire qu'il dirige ont reçu l'ordre de voter avec des bulletins blancs. Selon les observateurs, ce parti aurait

pu espérer recueillir la moitié des voix.

Une autre faction péroniste est dirigée par le Dr Raul Materra.

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes, hier matin, à 8 hres, heure locale, mais d'autres ont ouvert plus tard en raison des pluies diluviennes qui s'abattaient sur le pays.

Les premiers résultats seront publiés ce matin, mais le nom du nouveau président ne sera pas connu avant la réunion du Collège électoral, c'est-à-dire à la fin de ce mois.

Les observateurs politiques ajoutent qu'après l'ancien président Peron, c'est l'ancien président Arturo Frondizi qui conserve la plus grande influence sur les électeurs argentins.

Quelques-uns des partisans de Frondizi se sont d'ailleurs alliés aux péronistes, tandis que les autres s'alignent derrière le leader radical, M. Oscar Alende.



Vous partez en voyage?

Allez-y d'abord par l'Interurbain!

C'est un moyen sûr de réserver d'avance à l'endroit de votre choix. C'est également une façon délicate d'annoncer votre arrivée aux parents ou amis. Et votre voyage est tellement plus agréable. Suivez ce conseil lors de votre prochain voyage—vous vous en ferez!

BELL

Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels! Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

Une autre INNOVATION à la Première Banque

au Canada **"MA BANQUE"**

POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS
B de M

CENTRE

GENIE

de la BdeM

MONTREAL

Les opérations bancaires automatiques entièrement intégrées!



Une fabuleuse installation d'ordinateurs très complexes est maintenant à l'oeuvre à la Première Banque au Canada. On y inaugurerait le premier système entièrement intégré d'enregistrement de données de l'histoire bancaire canadienne. La Banque de Montréal dotera ainsi ses clients de la région de Montréal d'un service plus rapide et efficace.

Le coeur du nouveau système est le centre "Génie"

qui abrite une batterie d'ordinateurs IBM. Il est le précurseur d'autres centres du genre qui doivent être établis en plusieurs endroits du Canada pour le bénéfice des clients de la banque.

Le centre "Génie" marque le début d'une nouvelle ère pour le service bancaire. Désormais, l'électronique nous affranchit du travail routinier et nous permet d'accorder à nos clients une attention encore plus personnelle.

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

L'ouvrage de Jean Palardy subventionné

OTTAWA — Le Conseil des arts du Canada annonce l'octroi de subventions à divers projets de livres ou d'édition d'un total de \$47,210, dont un ouvrage sur les vieux meubles canadiens et un dictionnaire des expressions canadiennes.

M. Jean Palardy, peintre et cinéaste montrealais, recevra \$3,710 pour la publication d'un ouvrage qui lui a demandé cinq ans de travail: Les vieux meubles du Canada français, un volume de 404 pages illustré de photographies et comprenant des commentaires sur la construction et les restaurations des vieux meubles.

L'ouvrage de M. Palardy sortira en librairie en français et en anglais à la fin du mois. L'Association des éditeurs canadiens et le Canadian Book Publishers' Council se partageront une subvention de \$4,400 pour leurs participations à deux expositions de livres en Allemagne de l'Ouest, cet automne.

Le Conseil des arts a accordé \$400 pour la traduction de "The Fibrebrand", biographie de William Kibbourn et \$1,900 pour la traduction anglaise de "Né à Québec", un ouvrage d'Alain Grandbois basé sur la vie de l'explorateur Louis Jolliet.

6e Salon de la Jeune peinture

Le sixième Salon de la Jeune Peinture se tiendra à la galerie de l'Étalon du Musée des Beaux-Arts de Montréal du 22 octobre au 29 novembre, sous les auspices des Jeunes Artistes du Musée.

Depuis 1958, ce Salon permet à de jeunes peintres et sculpteurs d'exposer pour la première fois, a déclaré M. Nathan Karcezmaz, organisateur du Salon.

Tout artiste de moins de 30 ans, né ou résidant au Québec, est invité à soumettre ses œuvres. Les formulaires d'inscription et autres renseignements s'obtiennent en écrivant à M. Nathan Karcezmaz, aux soins des Jeunes Artistes du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Programmes de radio CBF

- 7.00—Radio-journal
- 7.30—Prière du matin
- 8.00—Le jour du III
- 8.30—Radio-journal
- 9.00—Le jour du III
- 9.30—Radio-journal
- 10.00—Radio-journal
- 10.30—Chronique sportive
- 11.00—A tour de rôle
- 11.30—Herbe tendre à macadam
- 12.00—D'une page à l'autre
- 12.30—Horaires-minute
- 13.00—Partage du jour
- 13.30—Radio-journal
- 14.00—La fête à l'ombre
- 14.30—Psychologie de la vie quotidienne
- 15.00—Plein soleil
- 15.30—Informations musicales
- 16.00—Radio-journal
- 16.30—Les carnets de l'inspecteur Yanquy
- 17.00—Vies de femmes
- 17.30—Les yeux troublés
- 18.00—Radio-journal
- 18.30—Jeunesse dorée
- 19.00—Les visages de l'amour
- 19.30—Le réveil rural
- 20.00—Signal-horaires
- 20.30—Radio-journal
- 21.00—Nouvelles du sport
- 21.30—Matinée
- 22.00—Nouvelles sportives
- 22.30—Une demi-heure avec...
- 23.00—Radio-journal
- 23.30—Interdit aux hommes
- 24.00—Le complice du disque
- 24.30—Radio-journal
- 25.00—Les chefs-d'œuvre de la musique
- 25.30—Radio-journal
- 26.00—Arc-en-ciel
- 26.30—Sur deux plages
- 27.00—Les familles dans le monde
- 27.30—D'un disque à l'autre
- 28.00—Radio-journal
- 28.30—Météo-magazine
- 29.00—Extraits
- 29.30—Nouvelles sportives
- 30.00—Radio-journal
- 30.30—Danzon la capucine
- 31.00—Les jeux de l'été
- 31.30—Musique en dînant
- 32.00—Radio-journal
- 32.30—Comédie musicale
- 33.00—Capital et travail
- 33.30—Sonates
- 34.00—La politique provinciale
- 34.30—Radio-journal
- 35.00—Écrivains et artistes
- 35.30—Musique de chambre
- 36.00—Radio-journal
- 36.30—Jardins français
- 37.00—Traverse minutes d'information
- 37.30—Adagio
- 38.00—Nouvelles sportives
- 38.30—Radio-journal
- 39.00—Aux portes de la nuit
- 39.30—Nouvelles du sport
- 40.00—Radio-journal
- 40.30—Les rendez-vous de minuit
- 41.00—Radio-journal
- 41.30—FIN DES ÉMISSIONS



Pablo Casals et Rudolf Serkin se sont retrouvés ces jours derniers à Marlboro, dans le Vermont, où Serkin dirige depuis quelques années déjà un festival de musique. Le célèbre violoncelliste et le non moins célèbre pianiste se sont mutuellement félicités d'avoir été décorés par le président Kennedy, qui leur a accordé la "médaille de la liberté".

Ouverture des colloques de Stanley House, à New-Richmond

NEW-RICHMOND, Qué. — C'est sur une note musicale que s'ouvre aujourd'hui la série des rencontres d'intellectuels et d'artistes que le Conseil des Arts du Canada organise cet été à Stanley House, sur la Baie des Chaleurs. Il s'agit en effet d'un colloque de musiciens qui a pour thème "L'état de la vie musicale au Canada et ses perspectives d'avenir envisagées du point de vue pratique". A l'occasion de cette rencontre, des représentants des divers secteurs de la vie musicale — compositeurs, critiques, professeurs et réalisateurs — feront le point de la vie musicale au Canada et de la condition des musiciens, et mettront en commun leurs idées et leurs expériences. L'animateur de cette rencontre est le compositeur et chef d'orchestre bien connu Louis Applebaum, directeur des conférences à la Ligue canadienne des compositeurs (Toronto). La liste des participants est la suivante: M. E.S. Hallman, vice-président aux programmes, Radio-Canada, Ottawa; M. Ken Winters, critique musical à la "Winnipeg Free Press"; M. John Adaskin, secrétaire exécutif du Centre musical canadien; M. Geoffrey Waddington, directeur des émissions musicales, Radio-Canada, Toronto; M. John Weinzwieg, compositeur, Toronto; M. Roy Royal, directeur de la musique, Radio-Canada, Montréal; M. Roland Leduc, chef d'orchestre et directeur général du Conservatoire de Musique de Montréal.

LA VIE DES ARTS Collection torontoise et legs Hosmer accrochés au musée des Beaux-arts

L'exposition se tient dans la galerie Learmont et les galeries des expositions spéciales. D'autre part, quelques œuvres particulièrement remarquables de la collection personnelle de feu Mlle Olive Hosmer, qui fut l'un des philanthropes les plus généreux de Montréal, ont été léguées au Musée des Beaux-Arts de Montréal où elles sont présentement exposées. La collection de portraits anglais du 18e siècle et de paysages anglais et français, rassemblée à Montréal au début du siècle par M. Charles R. Hosmer, a été dans sa majeure partie transmise par héritage à la fille du collectionneur, Mlle Olive Hosmer qui a légué au musée 12 toiles d'artistes tels que Corst, Millet, Quarante-cinq miniatures et 22 tabatières décorées de miniatures des 18 et 19e siècles ont été par la même occasion confiées au musée. Parmi les autres dons on remarque une gravure de Dürer, une toile de Salvador Rosa, une œuvre franco-flamande du 17e siècle et des portraits de Gainsborough et Reynolds. On peut voir cette exposition dans la galerie centrale durant juin et juillet.

Trois finalistes au Mont-Orford

MONT-ORFORD. — Trois talentueuses chanteuses canadiennes ont été proclamées lauréates du concours de chant organisé par les Jeunesses musicales au camp d'été du Mont-Orford. Les trois finalistes sont: Josephine Clément, âgée de 26 ans, de Montréal; Gloria Richard, âgée de 28 ans, de Bouctouche, N.-B.; et Sylvia Saurette, âgée de 27 ans, de St-Basile, Man. Une autre concurrente, Rose-Marie Barbeau, âgée de 24 ans, de Sudbury, Ont., a remporté une bourse de \$500 comme meilleure interprète d'une œuvre canadienne. Un jury composé d'artistes canadiens a choisi les trois finalistes parmi neuf concurrents venant de quatre provinces. Les lauréates participeront à la finale qui aura lieu le 7 août, à l'occasion d'un concert qui sera dirigé par le chef d'orchestre Wilfrid Pelletier. Le grand prix comporte un contrat de \$10,000 pour participer à des concerts à la radio et à la télévision ainsi que des essais avec des compagnies d'opéra de réputation internationale. Le jury était composé de sir Ernest MacMillan, Maureen Forrester, Pierrette Alarie, Raoul Jobin, Léopold Simoneau et G. Waddington.

Comédie de Feydeau au Théâtre de Marjolaine

Depuis plus d'une semaine, les amateurs de théâtre des Cantons de l'Est peuvent assister au Théâtre de Marjolaine, à Eastman, à un spectacle plein de verve et d'entrain, où les rebondissements s'enchaînent et se multiplient sur un rythme éblouissant. C'est qu'on y présente "Monsieur chasse!", un vaudeville de Georges Feydeau, qui est interprété par une distribution de choix: Denise Pelletier, Marjolaine Hébert, Monique Chabot, François Rozet, Marcel Cabay, Jean Besré, Jean-Louis Parls et Bernard Lapierre. Le décor est de Jean-Claude Rinfret et les costumes de Solange Legendre, la mise en scène étant signée Louis-Georges Carrier. Il y a spectacle tous les soirs, sauf le lundi. "Monsieur chasse!" gardera l'affiche jusqu'au 3 août.

3e Festival de Musique de l'Etat d'Israël

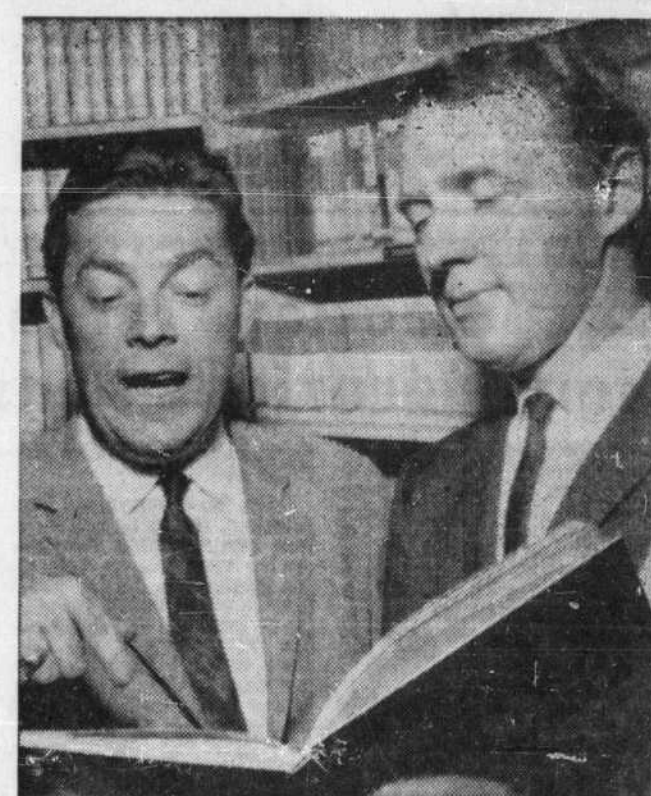
TEL-AVIV. — Le Troisième Festival de Musique d'Israël a débuté en juillet avec la participation d'artistes de renommée internationale. Un des aspects les plus beaux de la renaissance de la nation juive est la prédominance du chant et de la musique en Israël. Des personnes de tous les âges et de toutes les couches sociales se consacrent à la musique. On joue de tous les instruments, cependant la flûte est l'instrument le plus répandu. La musique a joué un rôle important dans l'histoire du peuple juif, depuis l'époque biblique jusqu'à nos jours. Rappelons à ce sujet, que le roi David fut un amateur passionné de harpe. Il n'est, donc, pas surprenant qu'Israël se prépare avec tant d'enthousiasme pour son troisième Festival de Musique, qui est d'ailleurs devenu un événement et une tradition annuels depuis le premier Festival qui a eu lieu en 1961. Le Festival de cette année commencera le 16 juillet et durera jusqu'au 12 août. Une fois de plus, un nombre important d'artistes de renommée internationale y prendront part, ainsi que plusieurs groupes artistiques venus de tous les coins du monde. Les Etats-Unis seront représentés par le chef d'orchestre William Steinberg, ainsi que par Isaac Stern, Eugene Istomin, Jan Peerce, Leonard Rose, Agnes Moorehead, le New York Pro-Musica, Jennie Tural, Rosalyn Tureck, Howard Fried, Jacob Barkin, Maurice Zanchoff, Joy Clements, Moshe Koussévitsky et Paul Kena. Rappellons que la propriété de Stanley House, qui sert de cadre à ces rencontres, a été gracieusement cédée au Conseil par une Américaine, Mlle Olivia Terrell. La maison, construite en 1888, a appartenu à trois gouverneurs généraux du Canada. C'est la première fois que cette année que le Conseil l'utilise officiellement. du 15 au 21 juillet: colloque sur le rôle des organisations non gouvernementales dans une société démocratique. du 23 juillet au 10 août: stage pour les peintres. du 12 au 18 août: colloque sur les problèmes du théâtre au Canada. du 25 au 31 août: rencontre d'universitaires et d'intellectuels ayant pour thème "Le problème de l'objectivité dans les sciences de l'homme". L'organisation du programme de Stanley House est sous la direction générale de M. Eugene Bussière, directeur associé du Conseil des Arts. Rappelons que la propriété de Stanley House, qui sert de cadre à ces rencontres, a été gracieusement cédée au Conseil par une Américaine, Mlle Olivia Terrell. La maison, construite en 1888, a appartenu à trois gouverneurs généraux du Canada. C'est la première fois que cette année que le Conseil l'utilise officiellement.

Pierre Hétu dirigera demain soir au Chalet

Pierre Hétu, le jeune chef d'orchestre canadien récemment nommé assistant de Zubin Mehta à l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigera le deuxième concert d'été de la saison, au Chalet du Mont-Royal, mardi, le 9 juillet prochain, à 8h.30. Le soliste sera le jeune pianiste canadien Richard Gresko, qui jouera le Concerto en la mineur de Schumann. Le programme de ce concert en plein air comprendra également l'ouverture de l'opéra "Die Fledermaus" de Johann Strauss, la Première Suite de "Peer Gynt" de Grieg, ainsi que le "Caprice Italien" de Tchaikovsky. M. Hétu a fait ses débuts de chef d'orchestre en mars dernier au Plateau, lors d'un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal sous les auspices des Jeunesses musicales. Son talent remarquable soulève l'enthousiasme de la presse montrealaise ainsi que du public. Quelques semaines plus tard, il était choisi par Zubin Mehta pour devenir son assistant au cours de l'imposante saison que l'O.S.M. donnera à la Place des Arts à partir du mois d'octobre. Il se verra aussi confier la direction des Matinées symphoniques, ainsi que des Young People's Concert. Né à Montréal en 1936, Pierre Hétu étudia d'abord le piano puis entra au Conservatoire de Musique du Québec à 19 ans. A 22 ans, il obtenait un diplôme supérieur en piano et partait pour l'Europe comme boursier. Il étudia deux ans au Conservatoire de Paris, le piano tout d'abord, puis ensuite la direction d'orchestre avec Edouard Lindenberg et Louis Fournetier. A Sienne, il travailla avec Alceo Galliera et Sergiu Celibidache. En septembre 1961, il gagna le 1er prix au Concours international des Jeunes chefs d'orchestre de Besançon. L'été dernier, il fut l'élève de Charles Munch à Tanglewood. Richard Gresko est aussi montrealais et élève du Conservatoire de Musique du Québec. Il a joué avec l'Orchestre symphonique de Montréal à plusieurs reprises au Chalet du Mont-Royal ainsi qu'au Plateau la saison dernière. Le dernier concert d'été de l'O.S.M. aura lieu mardi, le 16 juillet prochain. Victor Feldbrill sera au pupitre et le soliste sera Richard Verreau.

Une conférence d'Yves Bonnefoy

Sous les auspices du Cercle Juif de langue française, Yves Bonnefoy, poète et écrivain français bien connu, prononcera ce soir une conférence intitulée "Culture française et culture anglo-saxonne". La réunion aura lieu au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, à 8h.30.



La Librairie Déom vient de publier un luxueux ouvrage, illustré de 160 photos, sur Montréal. Le texte français est de M. Robert Hollier, directeur des Services officiels du tourisme français à Montréal, que l'on voit ici à gauche, feuilletant le livre à sa sortie sur le marché en compagnie de M. Jean Bode, de la Librairie Déom. "Montréal, ma grand-ville" comporte une traduction anglaise de Gordon Black.

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE DE L'ANSE (Dorion) — "George et Margaret" — Tous les soirs à 9h. Relâche vendredi.

THÉÂTRE DES PRAIRIES — "Patate" — Tous les soirs 9h. Relâche vendredi.

THÉÂTRE DE L'ESTEREL (Ste-Marguerite) — "Le Système Ribadier" — Tous les soirs 9h, Relâche lundi.

PARISIEN — "Arsène Lupin contre Arsène Lupin" — 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.25.
 — "The Four Days of Naples" — 12 - 2.20 - 4.45 - 7.10 - 9.40.

PLAZA — "Le Petit Vagabond" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.45 "Le Roi des Imbéciles" — 1.35 - 4.50 - 8.05

RIVOLI — "La Doublure du Général" — 2.50 - 6.10 - 9.35 — "Et Mourir de Plaisir" — 1.25 - 4.50 - 8.10.

SEVILLE — "Lawrence of Arabia" — soir, à 8h.15; sam. et mer., 2h.15 et 8h.15; dim., à 2h.15 et 7h.45.

SNOWDON — "Countertellers of Paris" — 8.30 - 10.30, lun., mer., 2.00 - 8.30.

ST-DENIS — "Le Monde en Feu" — 12.30 - 3.49 - 6.44 - 9.39 — "Dans les Griffes de Borgia" — 1.55 - 5.14 - 8.29.

WESTMOUNT — "The Reluctant Saint" — 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35.

CINÉMA

ALOUETTE — "Cléopâtre" — Tous les Jours 2.00 - 8.00, Dimanche 2.00 - 7.30.

AVENUE — "Mix Me A Person" — 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.25.

BIJOU — "Dans les Griffes de Borgia" — 12.25 - 3.44 - 6.39 - 9.54 "Le Monde en Feu" — 1.59 - 5.14 - 8.29.

CANADIEN — "Le Petit Vagabond" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.45 — "Le Roi des Imbéciles" — 1.35 - 4.50 - 8.05.

CAPITOL — "The Nutty Professor" — sam., 10.10 - 12.10 - 2.30 - 5.00 - 7.25 - 9.45. Autres jours: 10.20 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.40.

CENTRE D'ART DE L'ÉLYSEE — salle Alain-Resnais — "Jules et Jim" — 7.30 - 10.00; sam., 5.00 - 7.30 - 10.00; dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00. Salle Eisenstein — "L'année dernière à Marienbad" — 7.30 - 10.00. Sam., 5.00 - 7.30 - 10.00. Dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 - 10.00.

CINÉRAMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — "How the West was won" tous les soirs 8.30; mats: mardi, mer., 2 h. Mats: sam., dim., jeu., 7h.-4.45 p.m.

DORVAL — (Red Room) "The birds" — à 9h.30 "The Ugly American" — 7.25 sam., dim., mer., mats: 1.00 — (Salle Dorée) — "The Wrong Arr" "Of the Law" — 7.25 - 9.35 "The Wedding of The Year" — 6.45 - 9.50 sam., dim., mer., mats: 2.00.

FRANÇAIS — "La Doublure du Général" — 2.50 - 6.10 - 9.35 — "Et Mourir de Plaisir" — 1.25 - 4.50 - 8.10.

KENT — "Yojimbo" — 12.40 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

LAVAL — "La Fille dans la Victoire" — 12.00 - 2.35 - 5.07 - 7.40 - 12.20. — "Vers le Cap" — 1.25 - 4.05 - 6.30 - 9.10.

LOEW'S — "Hug" — 10.30 - 12.30 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.30.

MONKLAND — "The Birds" — 1.05 - 5.15 - 9.40 "The Ugly American" — 3.00 - 7.40.

ORPHEUM — "Africa Ablaze" — 10.00 - 1.50 - 5.40 - 9.35 "Malaya" — 12.30 - 4.00 - 7.35.

OUTREMOUNT — "Giant" — 1.00 - 4.40 - 8.20.

PALACE — "Bye Bye Birdie" — 9.35 - 12.00 - 2.28 - 4.40 - 7.10 - 9.35.

PAPINEU — "La Doublure du Général" — 1.25 - 4.50 - 8.10. — "Et Mourir de Plaisir" — 2.10 - 6.30 - 9.50.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

26e saison d'été - 1er concert
 sous les auspices des
 Concerts Classiques Molson
 Châlet du Mont-Royal

Mardi, 9 juil. à 8h. 30 p.m.

PIERRE HÉTU

au pupitre

soliste RICHARD GRESKO, pianiste
PROGRAMME: Ouverture "Die Fledermaus" (Strauss); Concerto in la mineur (Schumann)
 Suite no. 1, "Peer Gynt" (Grieg) (Grieg) (Chalkowsky).

Chaises: \$2.00 (section rés.) \$1.25 (section gén.)
 Places debout: \$0.75 (taxe inc.)
 En vente au Châlet seulement le soir du concert; à partir de 7 h. 15. Le concert aura lieu peu importe les temps, mauvais temps.

Emotions!

CE SOIR 8 h. 15
 (Excepté le dimanche)

Assister aux courses
 en dinant au
"LE CENTAURE" Permis complet

BLUEBONNETS

L'univers féminin

LUNDI	
CBFT — Canal 2	
1.30 Musique	
1.55 Téléjournal	
2.00 LONG MÉTRAGE	
"Les Joyeux Locataires"	avec H. Krohl et G. Huber
8.30 LONG MÉTRAGE	
"Ma femme est une panthère"	avec Alan Richard, Silvana Blass, Poirer et Serault
5.00 M. Pige	
5.30 La P'tite Semaine	
6.00 L'Aventurier des mers	
6.30 Téléjournal	
6.40 Édition métropolitaine	
6.50 Nouvelles du sport	
7.00 Aujourd'hui	
7.15 Politique provinciale	
7.30 Mes trois fils	
8.00 La belle saison	
8.30 La poule aux oeufs d'or	
9.00 Dans tous les cantons	
9.30 Histoire vécue	
10.00 Téléjournal	
10.15 Commentaire	
10.30 Édition métropolitaine	
10.35 Nouvelles du sport	
10.40 CINEMA —	
"La Flèche Noire de Robin des Bois"	avec Lee Remick, Rossana Rossy, Massimo Sestini et Anna Maria Ferrero
CBFT-TV, Canal 10	
12.00 Coquet musical	
1.30 Nouvelles de chez-nous	

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION

EN MATINÉE

"Secret de la Madone"

avec Francis Lederer, Gail Patrick et Ann Rutherford

3.30 Bon après-midi

4.00 Tour de France

4.30 Destination danger

5.00 Zoo du Capitaine Bonhomme

6.00 Télé-Adèle

7.00 Nouvelles

7.15 Fil-O-Dix

9.00 Télé-Poker

9.30 Comment pourquoil?

10.00 Découvertes 63

10.30 Sous le ciel de Montréal

10.45 En Première Page

10.55 La Couleur du Temps

11.00 La ronde des sports

11.10 CINEMA —

"C'est la faute au Grégoire"

avec Liane La Carrière, Cesare Danova et Charles Rutherford

CBMT — Canal 6

1.52 Today on CBMT

1.55 News & Weather

2.00 Feature Film

3.30 Tales Of The Riverbank

3.45 Comedy Capers

4.00 Scarlett Hill	
4.30 Vacation Time	
5.00 Razzle Dazzle	
5.30 On Safari	
6.00 Dennis The Menace	
6.30 Metro	
6.45 CBC TV News	
6.55 Sports with D. Smith	
7.01 Seven-O-One	
7.30 Check-Up	
8.00 Danny Thomas	
8.30 Singalong Jubilee	
9.00 Telescope	
9.30 Mystery Theatre	
10.30 Temps Présent	
11.00 CBC National News	
11.14 Viewpoint	
11.21 Final Edition	
11.32 MONDAY NIGHT REVIVAL	
"Guilty Hands"	

CBFT — Canal 12	
1.45 Meditation — Newsroom 12	
2.00 Liberal Arts	
2.00 CHANNEL 12 THEATRE	
"Adventures of Sherlock Holmes"	
4.30 The Gay Cavalier	
5.00 Surprise Party	
6.00 The Johnny Jellybean Show	
6.30 Pulse	
7.00 Robin Hood	
7.30 Father Knows Best	
8.00 The Flintstones	
8.30 Hennessey	
9.00 The Twilight Zone	
9.30 Take A Chance	
10.00 Bet Your Bottom Dollar	
10.30 National News	
10.45 10:45 Pulse	
11.00 The Pierre Berton Hour	
12.00 Newsroom 12 — Meditation	

CHRONIQUE DU LUNDI

Les distractions vous manquent?

Que ne lisez-vous plus de journaux?

Que ne lisent-ils les journaux, beaucoup de journaux, ceux et celles qui ont à se plaindre de manquer de distractions, qui trouvent le temps monotone, qui ont l'impression qu'il ne se passe rien ni en ville ni dans le monde, parce que c'est peut-être le calme plat dans leur vie au cours d'une année ou d'une saison. En peu de temps ils feraient un tour de reconnaissance dans une foule de domaines et de problèmes; alors au lieu de courir après des idées, ils finiraient peut-être par être embarrassés de toutes celles que la lecture des gazettes provoquent. Ça peut aller même jusqu'au choc quand ce qui a été affirmé un jour, est contredit le lendemain parce que ce n'était pas une chose à dire: quelqu'un d'un quelconque ministère a été quelque peu froissé... Mais il reste tous les échos, les sources sûres pour ne pas dire pures de l'information confidentielle que les feuilles à gros tirages peuvent publier comme les autres, les colonnes de faits divers, qui se ressemblent étrangement au fond, les annonces et leurs déclarations de foi publicitaire, les extraits des discours politiques qui veulent être sensationnels en disant le moins possible, et des faits, des faits, épinglés par l'actualité, des faits qui ne transportent pas la moindre idée, mais qui justement illustrent bien le vide de la pensée et peuvent, par réaction ou esprit de contradiction pousser à la recherche de "quelque chose".

Tout le monde est à la recherche de la paix, ou devraient l'être, mais certains jours, on nous démontre que la violence se généralise tellement que tout le monde semble déjà en guerre; il n'y a que les uniformes qui sont absents. Et vous continuez à lire, espérant toujours trouver non seulement des souhaits de paix mais des esprits en paix, des oeuvres de paix, des attitudes et des succès possibles seulement dans la paix intérieure et extérieure...

Mais voici, dans cette page, qu'on vous apprend que le nombre des divorces augmente, ceux-là ont pourtant choisi délibérément le chemin de l'amour... Plus loin, c'est une nouvelle tentative d'assassinat d'un chef d'Etat... depuis le temps qu'on le met en joue, on peut se demander si les motifs de "controverse" sont toujours les mêmes... Ah! voilà la femme de la saison! La cosmonaute première, Valentina, de retour d'une ballade stellaire, revenue dans ses frontières avec l'éclat d'une constellation. Elle a montré aux autres planètes, comment la femme, du moment qu'on lui procure l'engin de circulation "adequat", peut prendre de l'altitude, comme tout homme qui sait voler haut. Les circonstances, toutefois, n'ont pas voulu qu'elle obtienne la vedette entière dans les nouvelles mondiales: une autre femme garde présentement les têtes de colonnes, après avoir fait tourner des têtes de ministres, des diplomates, toutes sortes de têtes, et dont les histoires touchantes — et combien! la vieille maman à qui il faut envoyer de l'argent est pathétique — font s'affronter ministères, ambassades, les arts, la police, la sécurité d'Etat, les secrets militaires et, détail de peu d'importance, il est vrai dans le monde d'aujourd'hui, le trafic humain des femmes et le proxénétisme. Celle-là ne passe pas au-dessus des frontières et des nuages, elle passe à travers toutes les lois et au moins trois pays sont vexés et contrariés à son sujet. Ce qui permet de répandre davantage ses photos et les étapes de son curriculum vitae.

De Toronto, par ailleurs, on apprend que la présidente de la Fédération internationale des Femmes universitaires, Irene Hilton, a déclaré avec conviction que "les femmes doivent jouer un double rôle et nul conflit ne doit exister entre l'exercice d'une profession et les obligations familiales". C'est clair et net. Si elle a donné la recette ou le truc pour assurer l'absence de conflits dans le double rôle et la vie des enfants, la dépêche n'en parle pas. Bravo pour les déclarations éclatantes et toutes simples, même si elles font

simpliste. Quand on vient de si loin on a bien raison de dire les choses comme on les pense. Tout le monde ne voit pas la réalité du même oeil cependant, tout dépend à quel congrès on se trouve. Ainsi au congrès mondial sur les droits de l'enfant, qui a réuni les délégués de 60 pays, à Beyrouth, au Liban, récemment, diverses communications et rapports de commissions sur les enfants inadaptés, déficients, délinquants, privés d'un foyer normal et d'une vie d'enfant normale, ont démontré qu'une foule de problèmes naissent de l'absence physique de la mère au foyer et coûtent des sommes d'argent et d'énergie considérables à la société. Sans pour cela rendre aux enfants une enfance heureuse... le temps est passé.

Continuons notre lecture... Hier, les journaux avaient annoncé que l'ère de terrorisme québécois avait déjà nui à notre industrie du tourisme; aujourd'hui, il paraît qu'il n'en est rien et les touristes américains sont tout à fait rassurés. Tant mieux. Et deux bonnes nouvelles: mille savants se penchent sur les moustiques... radioactifs; c'est sérieux, ils viennent de tenir un congrès sur la médecine nucléaire, et la Gendarmerie canadienne vient d'arrêter trois garçons de 20 ans pour trafic de "goff-balls". Encore tant mieux. Malgré la thermomètre qui semble vouloir installer ici pour de bon le climat de l'Equateur, un cinéma annonce un film sur "des amours explosives"; un autre annonce "le film que personne n'avait osé faire" et qui s'intitule très intellectuellement et très démocratiquement: "Tirai cracher sur vos tombes". L'amour vénal payé gros prix et la haine animée sur le plan commercial de l'écran, voilà l'ambiance de qualité à la moderne offerte à tous les publics amateurs de ciné. Culture populaire à doses massives, annoncée à pleines colonnes, probablement pour l'instauration de la paix dans le monde. Les moustiques radioactifs ne sont pas tous où l'on croit, sous le même microscope.

Autre son de cloche. Dépêche de Rome relatant que trois cardinaux américains, présentement à Rome, ont fait des déclarations publiques déplorant la décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui a déclaré "contraire à la Constitution la lecture de la Bible et la récitation du Pater, dans les écoles publiques. Les archevêques de Boston, Los Angeles et New-York ont reconnu que cette décision "ne peut que signifier que notre héritage américain de philosophie, de religion et de liberté est abandonné". Six sénateurs républicains ont proposé l'adoption d'une mesure permettant lecture de la Bible et prières dans les écoles publiques. La Cour suprême américaine croit peut-être comme d'autres, que cette lecture est avantageusement remplacée par les confidences publiées en bonne place dans les journaux et revues à la mode des ex-prisonnières, filles-mères et calls-girls qui ont à se plaindre de la société ou des rabatteurs, des souteneurs des ex-bagnards qui ont des déclarations à faire sur la liberté et la dignité de l'homme au XXe siècle.

Pendant qu'on se chicane ainsi sur la possibilité de faire un bout de prière ou rien, les tenants et croyants et la révolution mondiale enregistrent succès plus succès. Pendant le même temps, des masses d'enfants, ici, ailleurs, partout, attendent des parents réels dans leur vie, une existence protégée et protectrice qui répondrait à leur droit à la vie d'homme civilisé. D'après ce qu'on peut voir c'est plutôt le trafic des femmes et des enfants qui prend de l'ampleur partout.

La civilisation occidentale n'est pas toujours étudiée au microscope... ce qui fait que plusieurs démocraties qui se disent chrétiennes sont drôlement contaminées et corrompues. Il faudrait peut-être prêter une oreille plus attentive, pas nécessairement aux élections vaticanes comme à la voix des Papes et à leurs directives.

Germaine BERNIER

"MOUETTE". — Pour les sportives, les championnes de ski nautique, les grandes nageuses, ce long sweater-cache-maillot, très "jeux olympiques" en éponge rose vif bordé de larges bandes de jersey noir et brodé d'une rose des vents. Existe aussi en éponge marine et jersey blanc. (Création Artal Antibes).

(Photo Keystone)

Une grand'maman torontoise énonce les principes d'une "retraite dorée"

WINNIPEG. — Les foyers pour vieillards doivent créer l'ambiance de véritables chez-soi plutôt que de refuges. C'est l'avis d'une grand-mère torontoise qui, jusqu'à l'an dernier, était directrice de la Société ontarienne de gérontologie.

Mme Jean Good, dans une entrevue donnée à Winnipeg où elle a prononcé une conférence sur ce sujet, juge important de respecter l'identité de chacun, car dans certaines grandes institutions pour vieillards, les pensionnaires risquent de perdre leur individualité.

Durant la période de dépression, on a commencé à utiliser de vastes demeures, de dire Mme Good; la partie administrative prenait parfois tant d'importance, que les personnes chargées du soin des vieillards n'avaient pas le temps de connaître leurs patients.

Elle espère qu'à l'avenir on renoncera à ces grandes institutions pour établir de véritables foyers, afin que les vieillards puissent conserver leur individualité.

Elle n'a que des louanges à adresser aux organisations qui construisent des habitations séparées pour les vieilles personnes, avec service central à proximité.

A son avis, il faut qu'une personne soit très malade pour ne pouvoir prendre soin d'elle-même. Ce genre d'habitation est idéal, car il offre aux vieux des services nécessaires tout en leur laissant une certaine impression d'indépendance.

Cotillons frais et souliers plats

NEW-YORK. — Les fraîches robes de voile de coton, si populaires au temps de nos grand-mères, font leur réapparition cet été. Ces tissus confortables et gracieux, sont offerts en des couleurs uniformes ou en imprimés à dessins floraux.

Dans les deux cas, on les utilise cette année, pour la confection de robes du jour ou de toilettes du soir, parfois garnies de broderies ou point d'abeille, ce qui donne aux modèles une apparence de fraîcheur et de jeunesse.

Ces robes de voile de coton sont quelquefois courtes et étroites, le plus souvent avec le petit corsage de style Empire,

et la manche bouffante. La plupart des modèles ne nécessitent pas d'ornements, mais contribuent à mettre en valeur le charme des élégantes par un décolleté audacieux et de charmantes petites manches bouffantes rappelant la belle époque.

La couture chez soi

9276

No 9276

Voici pour votre fillette une petite robe toute simple agrémentée d'une jaquette au grand col matelot.

Le patron imprimé no 9276 est offert pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10.

La grandeur 6 requiert pour la robe 2 1/4 verges de tissu de 35 pouces de largeur et 1 1/2 verge pour la jaquette.

Ce patron est en vente au prix de 50c au Service des Patrons, Le Devoir, 434 rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Mlle Elise Bélanger, institutrice, fille de M. et Mme Omer Bélanger d'Anse Pleureuse Gaspé, revient de Pak-sane Laos, où elle s'est dévouée pendant cinq ans comme missionnaire dans un foyer de jeunes filles dont elle avait la direction. Elle passera quelques mois au Canada, puis retournera en son pays d'adoption. Mlle Bélanger a été formée à l'école missionnaire des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, boulevard Parent, Trois-Rivières.

Maxime
NETTOYAGE ENTREPOSE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc R1. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis V1. 4-1158

UN SAC DE PROVISIONS POUR UNE CHOPINE DE SANG

C'est l'échange qui a lieu présentement à la clinique permanente de la Croix-Rouge entre les donneurs de sang et les épicieries au détail de Montréal. Nous voyons ici, M. J.E. Raymond recevant son prix de présence, un sac de la maison Dominion, des mains de M. Nathan Steinberg, de Steinberg's Limited, pendant que M. Georges Roy, des épiceries Richelieu tient la chopine de sang. Le marathon se poursuivra maintenant jusqu'au 26 juillet et un sac de provisions sera tiré tous les quarts d'heure.

CBF 690

SOLEIL
DE VOTRE ÉTÉ

ENSOLEILLEZ VOTRE ÉTÉ EN ÉCOUTANT LA RADIO DE
RADIO-CANADA

À
TOUR
DE
RÔLE

CBF-690

DE 8 HEURES À 9 HEURES
du lundi au vendredi

ÉMISSION
MATINALE
DE VARIÉTÉS

EN DIRECT DE

MONCTON

LUNDI

CHICOUTIMI

MARDI

QUÉBEC

MERCREDI

WINNIPEG

JEUDI

MONTREAL

VENDREDI

RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO
RADIO-CANADA

Plusieurs centres du Québec observeront une éclipse totale, le 20

Lorsque la lune passera devant le soleil le 20 juillet 1963, toute l'Amérique du Nord sera témoin d'une éclipse partielle de soleil; par contre, ceux qui se trouveront à ce moment-là à l'intérieur d'une bande de 60 milles de largeur pourront observer une éclipse totale.

Cette bande de totalité commencera au lever du soleil au Japon et traversera successivement l'Océan Pacifique, l'Alaska, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et certaines parties du Nord de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario en passant juste au sud de la baie James; elle s'étendra ensuite au-dessus du Québec et traversera le fleuve St-Laurent près de Trois-Rivières; elle poursuivra sa trajectoire à travers le Maine, effleura l'extrémité sud de la Nouvelle-Écosse et s'arrêtera au coucher du soleil dans l'Atlantique.

Parmi les localités de la province de Québec qui se trouvent dans la zone de totalité, nous pouvons mentionner: Senneville, Grand-Mère, Shawinigan, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Thetford Mines, Asbestos et Mégantic.

Si le ciel est clair, une éclipse totale du soleil est un spectacle inoubliable. À l'intérieur de l'étrange bande de 60 milles, on peut alors voir les phénomènes célestes qui l'accompagnent. À mesure que la période de totalité approche, la pénombre se déploie et les étoiles les plus brillantes apparaissent dans le ciel. Au moment de la totalité, on aperçoit parfois des langues de gaz incandescentes longues de milliers de milles qui s'échappent du limbe. On peut également observer la couronne qui constitue l'atmosphère extérieure du soleil et dont la

forme et l'étendue dépendent de la phase d'activité des taches solaires. Quoique la couronne s'étende à des millions de milles, seule la partie qui est près du limbe est suffisamment brillante pour être vue.

L'éclipse durera environ une minute et cinq secondes dans la province de Québec et pourra être observée vers 4 heures, 39 minutes et 25 secondes. Le phénomène est d'autant plus remarquable qu'il ne se produit que trois éclipse totales de soleil environ tous les 1,000 ans au même endroit. Ainsi, la dernière éclipse visible à Paris se produisit en 1724 et il faudra attendre l'an 2026 pour en voir une nouvelle à cet endroit.

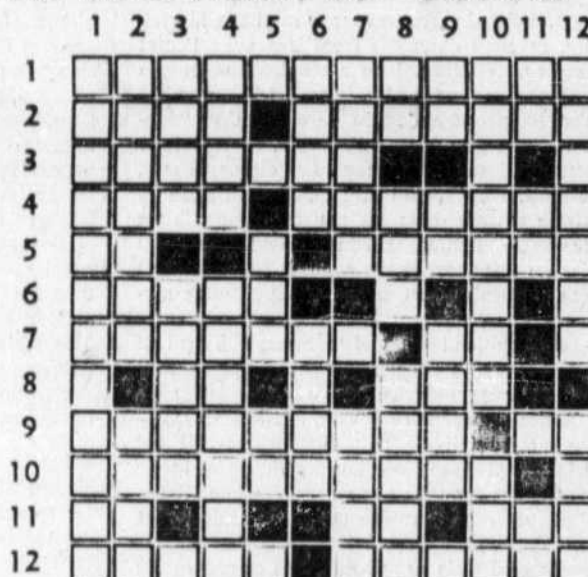
L'Observatoire fédéral, du ministère des Mines et des Relevés techniques, a naturellement pris toutes les dispositions nécessaires pour observer le phénomène. Des observateurs de plusieurs pays, dont l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, l'Italie, les Pays-Bas et le Danemark, se joindront aux astronomes canadiens de l'Observatoire, du Conseil national de recherches et d'universités du pays. De plus, des arrangements ont été conclus entre l'Observatoire et l'Aviation royale du Canada en vue d'observations à plus de 30,000 pieds d'altitude.

Quant aux astronomes amateurs, ils ne manqueront sans doute pas cette chance unique et se rendront dans la zone de totalité dans l'après-midi du 20 juillet.

Omble arctique

La première expédition d'omble arctique de l'année est arrivée à Montréal le mardi 2 juillet. C'est la date la plus hâtive à laquelle on ait vu de l'omble arctique sur les marchés du sud du Canada. Le poisson, pêché dans les eaux froides de la baie d'Ungava, est arrivé directement de Fort Chimo. On prévoit que plus de 100,000 livres d'omble seront expédiées par les coopératives esquimaudes de l'Arctique.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORizontalement

- 1-Appareils mesurant certains rayons.
- 2-Obscurité — Divinité aquatique.
- 3-Sommet mondial.
- 4-Pour l'électeur — Métal moderne.
- 5-Note — Sort en masse d'un endroit.
- 6-Donner de l'air.
- 7-Activité utile — En général.
- 8-Préfixe — Mesure métrique agressive.
- 9-Danse de plusieurs couples — Conjonction.
- 10-Appareils ménagers.
- 11-Voyelle doublée — Pronom — Se risque à.
- 12-Eprouvé — Sans personne.

VERTICALEMENT

- 1-Ils adoucissent certains transports.
- 2-Travailleur manuel — Fatigue.
- 3-Attache — Retourne vers le bas.
- 4-Foyer — Qui ne demande aucune explication.
- 5-Se rendra — Partie de Montréal.
- 6-Sans que personne ne sache — Partie de l'oeil.
- 7-Mesure de base en Europe — Couches.



Le nouvel exécutif du Club de réforme de Montréal a été élu récemment. Ci-haut, de gauche à droite: MM. Pierre Chamberland, vice-président; Frank Pagotte, président; John J. Pepper, vice-président; et Laurent Lajeunesse, trésorier.

La Société de réhabilitation déplore l'inexistence d'un service de probation pour adultes au Québec

Nous déplorons depuis des années l'inexistence d'un service de probation pour les adultes dans la province de Québec. Les services qui sont dispensés présentement auprès des tribunaux, pour les adultes, le sont par les agences privées de service social. Il s'ensuit qu'une minorité seulement profite de cette mesure, puisque l'intervention de l'agence privée ne se fait qu'au moment du prononcé de la sentence et en faveur de gens qui ne présentent pas un trop grand risque. Voilà ce qu'a déclaré Me Léger, président de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, à l'occasion de la 17e assemblée annuelle de cette société d'aide aux ex-prisonniers et détenus.

Me Léger ajoutait que cette lacune de notre système pénal provincial a pour résultat qu'un grand nombre d'individus sont condamnés à la prison ou au pénitencier alors qu'ils profiteraient davantage d'un traitement en liberté surveillée.

Il en résulte un encombrement de nos institutions pénales au Québec et l'apparente nécessité de construire d'autres institutions, a commenté Me Léger.

Nos agences privées, telle la Société d'orientation et de ré-

habilitation sociale, selon Me Léger, consacrent une forte partie de leur temps et de leur personnel à des fonctions qui ne sont pas les leurs, en raison même de l'inexistence d'un service de probation pour les adultes au Québec. Ainsi, des catégories d'individus qui pourraient s'attendre à recevoir les services de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, en sont privés, expliquait Me Léger.

Il soulignait les deux facteurs principaux qui expliquent la situation pitoyable de nos institutions pénales: la présence de 80 p.c. de récidivistes, une augmentation de 10 p.c. en ces six dernières années; le nombre insuffisant et le manque d'entraînement du personnel.

Il n'y a pas encore dans nos institutions pénales d'équipe de traitement véritable, formée de médecins, psychiatres, psychologues et travailleurs sociaux. Une minorité de détenus profite donc dans les institutions des services disponibles et ce ne sont généralement pas les récidivistes et criminels d'habitude qui, eux, passent au bûche la durée de leur sentence.

Des anomalies se remarquent également à la troisième étape du processus de réhabilitation, soit la libération et la réintégration de l'ex-détenu dans la société. La libération conditionnelle est accordée au criminel libéré, dont la personnalité offre des garanties de non-récidive; sa famille souvent s'en occupe et un emploi l'attend. Par contre, celui qui ne peut jouir de tels avantages purgera sa sentence jusqu'à la fin et profitera rarement d'une libération conditionnelle, a remarqué Me Léger.

Le manque de personnel, tant celui de la Commission nationale de la libération conditionnelle que celui des agences privées, ne permet pas d'offrir à tous les ex-détenus la surveillance et le traitement qui s'imposent dans leurs cas. La Société d'orientation et de réhabilitation sociale répond à 50 p.c. à peine des demandes qui se manifestent dans les divers secteurs où elle exerce son activité.

Un grand nombre de récidivistes, de psychopathes sont laissés à eux-mêmes faute de ressources, a noté Me Léger. Les résultats seraient étonnants si des psychiatres, des avertis ou centres de traitements et un nombre suffisant de travailleurs sociaux permettaient de mieux traiter les cas difficiles.

Afin de palier aux problèmes du personnel à tous les échelons de notre système pénal, un effort de formation de spécialistes de la réhabilitation du délinquant adulte s'impose.

Me Léger a également suggéré que l'on s'efforce de rendre plus populaire le travail auprès des délinquants adultes dans les institutions pénales ou à l'extérieur de ce milieu. Il recommande également que s'intensifie la recherche en criminologie. L'ignorance des causes de la criminalité doit être vaincue si l'on veut mieux contrôler et assurer le succès de la réhabilitation du délinquant et la protection de la société, a conclu le président de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, en réclamant le concours entier du public.

Cette société, du 1er mai 1962 au 30 avril 1963 s'est

occupée de 1,002 cas de liberté surveillée dont 328 anciens et 674 nouveaux; 378 cas de libération conditionnelle, avec traitement psych-social, ont été confiés à la Société d'orientation; 580 ex-prisonniers ont été aidés à leur sortie d'une institution pénale. La Société ap-

portait son concours à 2,517 détenus ou ex-détenus. Un traitement psycho-social était dispensé à 308 non-délinquants. Au total 3,875 personnes ont bénéficié des services de la société, dont 1,358 non-délinquants. Une aide financière allait à 1,596 personnes.

Conflit CSN-FTQ à Mattagami

"Il est assez curieux de voir la C.S.N. et la compagnie Noranda Mines se servir des mêmes arguments pour tenter d'empêcher l'émission d'un certificat de reconnaissance syndicale demandé par la majorité d'un groupe de travailleurs", a déclaré M. Emile Boudreau, assistant directeur dans le Québec de l'union des métaux (FTQ).

Les Métallistes ont présenté une requête à la C.R.O. en date du 5 avril dernier. À cette occasion ils avaient allégué que des tactiques d'intimidation avaient été employées par la compagnie et ils avaient demandé au procureur général de faire enquête. Par la suite, soit le 2 mai, le syndicat national des mineurs de Mattagami (CSN) fondé le 25 avril, présentait en même temps une requête en certification et une opposition à la requête des Métallistes. Dans son opposition M. Amédée Daigle, président du syndicat affilié à la C.S.N. alléguait que la requête des Métallistes était prématurée parce que "les établissements de l'intime (la compagnie) ne sont pas en opération". Mattagami Lake Mines Limited (une filiale de Noranda) prétend elle aussi que "le groupe des salariés présentement à l'emploi de l'intime n'est pas représentatif de ce que sera l'unité de négociation au moment où l'intime aura commencé ses opérations normales."

Dans sa réponse, M. Boudreau prétend que la grande majorité des travailleurs ont adhéré aux Métallistes et que "le fait que la compagnie soit ou non en opération n'affecte aucunement le droit des travailleurs de se grouper dans l'union de leur choix" et que, d'autre part, la requête en reconnaissance syndicale indique que "présentement un certain nombre d'employés sont encore affectés au travail de développement". M. Boudreau a déclaré d'autre part qu'un grand nombre d'employés de Mattagami Lake Mines sont employés à la production, c'est-à-dire au forage de longs trous dans le gisement lui-même.

Quand à la C.S.N. dans sa réponse à la requête de M. Boudreau elle semble admettre que sa propre requête n'a été faite que pour lui permettre de s'opposer à la requête des Métallistes lorsqu'elle dit "qu'il s'agit de conserver aux travailleurs présents et futurs de l'intime le droit du choix de leur association".

Mattagami Lake Mines emploie environ 160 employés. Ni la C.S.N. ni la compagnie n'indiquent quel sera le nombre d'employés requis pour les opérations "normales" de production. On a déjà annoncé que le concentrateur sera mis en opération à l'automne.

Paul Phénix est décédé

Le samedi 6 juillet avaient lieu les funérailles de M. Paul Phénix, qui fut pendant 25 ans le promoteur de l'étude de la technologie dentaire dans la province de Québec. M. Phénix est décédé mercredi matin à l'âge de 58 ans. Il était directeur et secrétaire de l'Association des techniciens dentaires de la province de Québec depuis sa fondation en 1944. Il était membre du comité de pédagogie et de relations extérieures de l'Association des techniciens dentaires, bachelier en sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal et membre Fellow du Chartered Institute of secretaries et membre de la commission des congrès de la fédération libérale du Québec.

Son épouse, née Lorette Poirier, lui survit.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1511 (d) du Code civil, que K. T. R. SUPPLY CO. LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 30 juin de juillet 1963, et enregistré au Bureau d'enregistrement du district de Montréal, le 30 juin de juillet 1963, sous le numéro 1682132.

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1511 (d) du Code civil, que CUSTOM LID, dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE DE MONTREAL, à titre de garantie, par acte portant la date du 27 juin de juillet 1963, et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 30 juin de juillet 1963, sous le numéro 1681894.

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

AVIS

Avis est, par les présentes, donné que le contrat signé le 13 juin 1963, transportant à LA BANQUE MONTREAL, toutes les créances et comptes et comptes à recevoir dus à O.A.S. Office Affiliated Services Ltd., a été enregistré au Bureau d'enregistrement du district de Montréal, le 19 juin 1963, sous le numéro 1679099.

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Côte-des-Neiges et chemin Reine-Marie, Montréal

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Ce 30 juin de juillet 1963.

LA BANQUE DE MONTREAL

Auteurs et artistes agréent la sentence du juge Poisson

La Fédération des Auteurs et des Artistes du Canada, qui groupe 1,500 membres, a fait savoir à la Société Radio-Canada qu'elle accepte sans restriction le rapport de conciliation soumis vendredi par le juge Jules Poisson.

Dans un télégramme adressé à M. James Gilmore, vice-président de la Société Radio-Canada, préposé aux relations industrielles, la Fédération convie les autorités de la Société à la signature de l'entente, d'une durée de deux ans, le mardi 9 juillet.

Le rapport de conciliation prévoit une augmentation d'environ 20 pour cent des cachets minimum accordés aux artistes. C'est la première fois depuis les débuts de la télévision canadienne, il y a 11 ans,

que les artistes obtiennent une augmentation de cachet.

Le rapport reconnaît de plus la Fédération comme agent négociateur de tous les auteurs et artistes d'expression française à travers le pays.

Cette clause met fin à un long conflit de juridiction. Depuis la grève des réalisateurs, fin 1958, Radio-Canada ne reconnaissait, en dehors du Québec, que le Canadian Council of Authors and Artists, fédération d'expression anglaise, pour les interprètes sans égard à leur appartenance ethnique.

Dans le communiqué qu'elle a publié pour rendre public son acceptation du rapport, la Fédération note que celui-ci établit encore la juridiction de la Fédération sur tous les emplois de présentation et d'interprétation à la télévision.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
No. 609 010

ROGER AUCLAIR, camionneur, des cité et district de Montréal, en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Mariéne Auclair,

Demandeur
vs
JAMES FOKAS, de la ville de Bisset dans la province de Manitoba, Canada,

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné au défendeur JAMES FOKAS de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 5ème jour de juillet 1963.

NORMAND DESROCHES
Député-Protonotaire

PINARD, PIGEON, PARE, CANTIN & THOMAS, Avocats,
200 ouest, St-Jacques, Montréal.
Procureurs du demandeur

VILLE DE BEACONSFIELD SOUMISSIONS

TRAVAUX NO 56:

Construction de routes à base de macadam et de pavés en asphalte, incluant le nivelage des fossés de drainage et les accotements pour les routes suivantes: Chemin Beacon Hill, Chemin Rindall, Alton Drive, Rindall Drive, rue Bruton, St. James Park, Hyde Park, chemin Wakefield, Chemin Wood, chemin Chilton, chemin Halford, Chelsea Crescent, Redfern Place, Clarendon Crescent, Chantilly Place, Evergreen Drive, Park Road, Beaurepaire Drive (deux sections) et rue Church.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, doivent être déposées au poste, et adressées au gérant, ville de Beaufort, Québec, sur dépôt de \$50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la ville de Beaufort.

La ville de Beaufort se réserve le droit de rejeter ou toutes les soumissions s'il s'agit jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU,
Aide secrétaire-trésorier.

Ville de Beaufort,
Hôtel de ville,
450, chemin Bord-du-Lac,
Beaufort, Québec.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT À LOUER

Decelles 5670 — 3 1/2 pièces, 3e étage, très clair et spacieux, tapis murs à la main, chauffage, tout compris \$112.00 par mois. H.L. 1-4534. 10-7-63

À VENDRE

Panhard 1959, tout équipé, très propre intérieur et extérieur, bons pneus, bonne mécanique. Pour renseignements téléphoner: 250-2136 après 6 heures. J.N.O.

BOULANGERIE À VENDRE

Avec résidence privée, bon commerce, équipement des plus modernes, deux camions, conditions faciles. J. Ricard, Tél: 16 — Val Barrette, Cité Labelle. 3-5-63

REPRESENTATION — Grand 5 pièces de style bungalow, très moderne, terrain de 75 x 30, pavage, près de l'école secondaire et de la route 2. Const. de 2 ans, \$13,900. — 661 Maurice — Tél: 381-4334. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire bilingue exécutive, expérience variée, personnalité, mise soignée, désire travail à temps partiel à la maison ou au bureau, de préférence à St-Laurent. R.L. 4-4120. 10-7-63

HOPITAL PRIVE

Hôpital Marie-Reine des Cœurs. Consultations médicales, rayons X, cardioma, analyse de laboratoire, service 24 heures. Médecins et infirmières diplômés 24 h. — 3200 rue Bossuet près Sherbrooke — 254-5223. 21-7-63

CUISINIERE À VENDRE

"Kelvinator" 30 pouces, très propre, \$125. — Téléphonez: 254-8007. 12-7-63

OCCASION D'AFFAIRES

Une occasion unique de progresser dans votre propre affaire. Petit placement — nous vous entraînons et vous fournissons tout l'équipement pour un magasin à louer. Salaire et commission. Écrire à case 489, Le Devoir, Montréal. 10-7-63

Lisez et faites lire

Le Devoir

Ministère des Travaux publics du Québec

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics du Québec pour chacun des travaux suivants dans le projet de:

CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA RIVE SUD (comté Chambly), à 121 boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q.

1. Isolation thermique

2. Latte et enduits

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au bureau du chantier, à 121 boulevard Taschereau, Greenfield Park, P.Q. le ou après mardi, le 9 juillet 1963, pour l'obtention des documents nécessaires: plans, devis, ainsi que les formules directives et de soumissions.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 2.00 heures P.M. (heure avancée de l'est), au Bureau du Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Chambre 33, Edifice "A" Hôtel du Gouvernement, Québec.

MARDI, LE 30 JUILLET 1963

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de trois cents dollars (\$300.00), en mandat-poste ou chèque visé fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état le 9 août 1963, ou avant.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une Banque à chartre du Canada et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% (dix pour cent) de la soumission.

Seules les personnes qui ont leur établissement principal et les sociétés ou compagnies qui ont leur bureau principal dans la province de Québec sont invitées à soumissionner pour ce projet.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE A. GAUVIN,
Sous-Ministre

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Montréal, le 28 juin 1963.

Quatre bambins morts à Québec: un suspect

QUÉBEC — On a frémé, samedi, à l'audition des détails sordides de l'assassinat de quatre bambins dans la région de Pont-Rouge, en banlieue de Québec. Et la police détient un suspect dans cette quadruple affaire de caractère sexuel.

Deux des victimes ont été trouvées, vendredi, à Petit Brûlé, un petit bourg situé à quelque 25 milles à l'ouest de Québec. Les corps étaient enfouis sous trois pieds de terre: ils avaient été étranglés.

Le troisième a été exhumé à 12 milles de là, non loin de l'emplacement où le corps nu du jeune Guy Luckenuck, âgé de 12 ans, de Kénogami, avait été trouvé il y a trois semaines. Ces quatre bambins étaient disparus entre le 20 avril et le 26 mai. Durant les semaines qui suivirent, la police parvenait à la certitude qu'ils avaient été victimes d'un maniaque. Elle ne se trompait point.

A l'ouverture de l'enquête du coroner Paul Roy, samedi matin, l'inspecteur Martin Healey, de la Sûreté provinciale, a révélé qu'un certain Léo-Paul Dion, âgé de 43 ans, l'avait accompagné, lui et d'autres policiers, aux diverses tombes des petites victimes vendredi dernier.

Ce citoyen était détenu depuis la fin de mai parce qu'il avait enfreint les conditions de sa libération conditionnelle. Dion, en 1940, avait été condamné à la vie pour le vol d'une institutrice dans la région de Pont-Rouge.

Les corps trouvés en fin de semaine sont ceux de: Michel Morel, âgé de 9 ans, Alain Carrier, âgé de 10 ans, enfouis dans la même tombe, et Pierre Marquis, âgé de 13 ans.

Morel et Carrier disparurent en même temps, le 5 mai dernier, alors qu'ils jouaient ensemble sur les Plaines d'Abraham. Pierre Marquis avait été vu pour la dernière fois le 26 mai dernier. Luckenuck, il disparaissait de Québec après une leçon de musique dans la capitale le 23 avril dernier.

Il y aura reprise de l'enquête du coroner, dans chaque cas, à une date indéterminée. Dion sera alors témoin essentiel dans ces enquêtes.

La pluie maîtrise les feux de forêt

La pluie qui a ennuyé des milliers de villageois, dimanche a été une manne véritable pour les quelque 800 volontaires mobilisés contre un vaste incendie forestier dans la région boisée de Maniwaki à quelque 80 milles au nord d'Ottawa dans les Laurentides.

La pluie abondante n'a pas éteint les terribles foyers d'incendie qui ont déjà englouti

11.000 acres d'épinettes et de sapins. Mais les flammes diminuent d'intensité devant la disparition de la sécheresse et les chefs des volontaires ont confiance que le sinistre sera totalement maîtrisé sous peu.

Devant les pluies diluviennes de dimanche, on a permis la circulation à nouveau dans Pontiac et au Témiscamingue.

150 soldats britanniques à Montréal

AVIS DE DECES

COMTOIS. — A Montréal, le 5 juillet 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé, Josaphat Comtois, époux de Sarah Savoie, père de Robert Comtois, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, demeurant 6502, 2e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 juillet. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret, No 6440, 25e Avenue, Rosemont, angle Beaubien, à 9 heures 25, pour se rendre à l'église Saint-Basile-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Un groupe de 150 soldats du "Queen's Own Buffs" est arrivé hier à Montréal pour une visite de trois jours. Sept cents soldats britanniques, dont les Buffs, ont fait la traversée de l'Atlantique en neuf envolées du lundi 17 juin au mercredi 19 juin et se sont joints aux 10.000 soldats canadiens à Gagetown, Nouveau-Brunswick.

Le but de ce voyage est de faire pratiquer les soldats anglais dans un déplacement aérien d'envergure et de les faire se familiariser avec un terrain étranger. Ces soldats participent à une série de manoeuvres avec la 3e Brigade d'infanterie canadienne, sous le commandement du brigadier N. G. Wilson-Smith d'Ottawa et de Winnipeg. Trois régiments canadiens sont affiliés aux "Queen's Own Buffs".

Meurtre

La Sûreté provinciale du district de Montréal a ouvert une enquête, samedi après-midi, peu après qu'on eut trouvé le cadavre d'un Montréalais dans une cambuse en bordure d'un lac près de St-Calixte de Kilkenny, petit village des Laurentides situé à une cinquantaine de milles au nord de Montréal.

L'homme avait été tué de cinq balles de revolver. La police n'a eu aucune difficulté à identifier la victime. Il s'agit de Rosario Pollard, âgé de 33 ans, domicilié au 4594 de la rue Boyer à Montréal.

On croit que l'homme aurait été victime d'un règlement de compte dans la pègre bien qu'on croie à une erreur sur la personne.

Décès de Mme Albert Guertin

En l'église St-Patrice de Magog, mardi le 2 juillet, ont eu lieu 10 heures, les funérailles de Mme Albert Guertin, née Adrienne Colette, épouse du Dr Albert Guertin, décédée samedi le 29 juin, à l'âge de 89 ans et 5 mois.

La levée du corps a été faite par le Rev. Père Yves Tourigny, p.d. de Ruessing-Grande. Le service fut chanté par M. l'abbé Lambert Colette curé de Roxton Pond, neveu de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés R. Lauzier et Paul Boly. Mgr Maurice O'Reilly, p.d., directeur de l'université de Sherbrooke, M. l'abbé Paul-Emile D'Ary de Sherbrooke, M. l'abbé E.-H. Colette, de Beloeil assistaient au chœur.

Mme Guertin laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses enfants: Fernand, avocat à Montréal, Gaston pharmacien à Granby, Roger, médecin à Magog et sa fille Colette. Ses bruas: Mme Fernand Guertin, Jeanne (épouse de M. l'abbé Colette), Mme Gaston Guertin (Marquise Messier), Mme Roger Guertin (Madeleine Tournant).

Ses petits enfants: Dr et Mme Jean Guertin, de Granby; Dr et Mme Bernard Vermette, M. et Mme Pierre Guertin, M. et Mme Carol Guertin, de Montréal; Jacques, Gilles, Françoise Guertin de Granby, Claude, Suzanne, Jean et Renée Guertin, de Magog.

Ses arrière-petits-enfants: Marie, Benoît, Paul et Louis Guertin, de Granby; Jean et Daniel Vermette, de Montréal et Joanne Valériand de Montréal.

Sa sœur, Sœur du St-Coeur de Marie, Présentation de Marie, de Sherbrooke, son frère, M. l'abbé E.-H. Colette, aumônier à Beloeil.

Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Elphège Guertin, M. Charles Guertin, de St-Jean-Baptiste de Rouville, Mme Joseph Auclair, de St-Hilaire.

SHEARER LUMBER CO. LTD.

30 BOUL. STINSON MTL. (angle Côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS

DE 50 MODELES DE

PORTES

EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE

LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ARCHITECTES

LOUIS CARRIER

ARCHITECTE

2835 Chemin Gomin, Ste-Foy,

Québec 10, P.Q. tél.: 653-9359

CREVIER, LEMIEUX

MERCIER, CARON

ARCHITECTES

1065 rue Pratt

Outremont - RE. 3-7194

DAVID, BAROTT,

BOULVA

ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes

MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS et MATHIEU

ARCHITECTES

MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT

ARCHITECTE

4050, Chemin Trafalgar

MONTREAL — WE. 7-1388

LAROSE, LAROSE,

LALIBERTE & PETRUCCI

ARCHITECTES

1255, boulevard Laird

Ville Mont-Royal

Suite 280 - RE. 1-9611

JEAN MICHAUD

ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL 1 — 844-1775

RIMOUSKI — 723-8577

PAUL-O. TRÉPANIÉ

ARCHITECTE

GRANBY — FR. 2-8888

MONTREAL — 276-6013

624 personnes ont péri durant le week-end de l'Indépendance

CHICAGO — Depuis 6 heures, mercredi dernier jusqu'à 3 heures, dimanche après-midi, soit le long congé de la Fête de l'Indépendance aux Etats-Unis, on rapportait 624 mortalités. On prévoit qu'un nouveau record de tragédies sera établi pour cette fête une fois le bilan macabre établi.

Le précédent record avait été établi au cours du congé de quatre jours en 1961, soit 509 mortalités.

A 3 heures, dimanche après-midi, la route avait réclamé 466 victimes, l'onde, 116 et 42 personnes avaient perdu la vie en faisant du yachting.

Le Conseil national de sécurité des Etats-Unis avait prévu qu'il y aurait de 550 à 650 mortalités durant ce congé.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, le taux des accidents mortels de la route aux Etats-Unis s'établissait à une moyenne de 100 victimes à chaque 24 heures.

Un certain nombre d'accidents à plusieurs victimes se sont produits durant les quatre derniers jours de congé. A St-Louis, dans le Missouri, un autobus a capoté sur la pente d'un talus, tôt dimanche. Trois voyageurs ont été tués, les 32 autres personnes à bord ont été blessées.

Toujours dimanche matin, six membres d'une même famille ont été tués à Butler en Pennsylvanie; d'autres accidents près de Springfield dans l'Ohio et à Lansing dans le Michigan ont réclamé cinq victimes chacun.

Pourtant, le record de mortalités pour tous les longs congés aux Etats-Unis a été établi en 1956 alors que 706 personnes avaient perdu la vie durant les quatre jours de la période de Noël.

Explosions

Les murs d'une usine de produits d'aluminium de Montréal-Est se sont écroulés samedi matin quand six violentes explosions se sont produites au cours d'un incendie.

Personne n'a toutefois été blessé dans l'incendie qui a détruit l'usine de la Eastern Aluminum Production Company. Les pompiers de Montréal-Est, aidés de leurs collègues des municipalités environnantes, ont combattu les flammes pendant huit heures avant de parvenir à maîtriser la situation.

Hold up

Québec — Quatre cagoullards ont volé \$1.100 sous la menace de leurs armes, vendredi dernier, dans un bureau de l'Union du crédit à St-Gerard-de-Majella, non loin de Québec. C'est la deuxième fois en sept mois que cette entreprise est visitée par des bandits armés. En décembre dernier, ils avaient fui avec \$8.000.

Un jet s'écrase sur des enfants

WILLOW GROVE (Pennsylvanie) — Cinq personnes ont trouvé la mort dans l'écrasement d'un avion sans pilote au cœur d'un camp d'été pour enfants près de Willow Grove.

De source officielle, on indique que l'appareil était un jet et que le pilote, le capitaine John Butler, avait fait fonctionner son siège éjectable lorsqu'il s'est aperçu que le système électrique de son avion était défectueux. Il s'apprêtait à atterrir à la base aéronavale, proche de Willow Grove.

On annonce, à la police de Willow Grove, que cinq personnes au moins ont été tuées et que quinze autres ont été blessées.

Un petit avion s'est abattu près de Malane

MATANE. — La Sûreté provinciale de Québec a rapporté, dimanche, la découverte de deux citoyens éminents du Rhode-Island, tués dans l'écrasement de leur petit avion près de Matane, samedi.

Les victimes sont Frederick S. Blackhall, âgé de 66 ans, de Woonsocket dans le Rhode-Island et le Dr Francis J. King, âgé de 65 ans, chirurgien-chef à l'hôpital de Woonsocket.

Selon les informations recueillies par la police de Québec, leur appareil s'est écrasé au sol, samedi soir, par une brume épaisse. Le feu a consumé l'avion mais a épargné les corps qui avaient été projetés hors de la carlingue dans l'écrasement.

C'est un cultivateur demeurant à 12 milles à l'est de Matane qui a fait la découverte des débris et des cadavres dimanche matin.

Les deux victimes avaient quitté Sept-Îles dans leur petit avion privé, samedi après-midi, après une semaine de pêche au Canada. Ils filaient vers Presque Isle dans le Maine. L'appareil, un monomoteur Bonanza, filait apparemment dans la bonne direction au moment de l'écrasement.

Les policiers de la région de Matane croient que les deux voyageurs cherchaient à se poser au sol dans la brume au moment de la tragédie. M. King pilotait l'avion. C'était un pilote d'expérience qui avait survécu à un atterrissage forcé en Alaska en 1959.

Brûlures mortelles

OTTAWA — Clarence Lebreton, 39 ans, père de 12 enfants, est décédé hier à l'hôpital, des suites des blessures subies lors d'une explosion qui s'est produite, il y a quelques jours, à Nepean, près d'Ottawa.

Mystérieux empoisonnement de 35 hommes dans les Rocheuses

FIELD, Colombie-Britannique. — Durant près de deux heures, 35 ouvriers ont été empoisonnés dans un tunnel, incapables de brouter à cause d'une forme d'empoisonnement par un gaz indéterminé, samedi matin.

Ils travaillaient dans un chantier souterrain à remplacer par du béton les murs de soutènement en bois d'un long tunnel creusé à flancs de montagne dans les Rocheuses.

Hier soir, encore, il était impossible de savoir comment ils avaient été empoisonnés. Ils ont été conduits à l'hôpital de Field à cinq milles du lieu de l'incident.

Ce chantier relève de l'entreprise montrealaise Creag, han et Archibald de Montréal. Les porte-parole de cette compagnie ne pouvaient dire hier comment cet incident est survenu. Même situation au quartier général du Pacifique Canadien à Montréal.

L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE COTE

1260, rue Notre-Dame — Trois-Rivières, P. Q.

DEMANDE

un professeur d'anglais et un professeur de comptabilité (homme, femme ou fille)

Faire application par écrit spécifiant âge, qualifications, expérience et salaire désiré.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE MISSISSQUOI

COWANSVILLE, P. QUE.

Le 3 juillet, 1963.

La Commission Scolaire Régionale de Mississquoi demande deux (2) institutrices pour le cours secondaire, possédant le brevet A ou B, avec expérience, et un (1) professeur (fille) de sciences.

S'adresser à:

Bureau des Etudes,

112, rue John, C. P. 200,

Cowansville, P. Que.

IRIS Extra Géants "Parade de Couleurs"
Vivaces partout. Coloris de couleurs et nuances sans pareil. Plantation juillet à sept. 12-15" de distance. Hauteur 2-3'. Fleurissent en mai-juin. Collection Elite W.H.P. 1 plant de ch. de 10 variétés, premier choix, \$6.50, f.a.b. magasin, ou \$7.50 port payé (prov. Qué.).
W. H. PERRON & Cie Ltée (49)
515 BOUL. LABELLE, CHOMÉDEY, P.Q. (L'ARBORE PLOUFFE) TEL. MU. 1-1815



Si vieux que vous viviez,
vous n'épuiserez pas
votre revenu de retraite.

L'assurance-vie permanente vous offre une pension garantie votre vie durant

Avec une assurance-vie permanente, vous pouvez songer à votre retraite avec la certitude absolue que le revenu garanti par votre police vous sera payé. Le capital de l'assurance-vie permanente est garanti. Tous les montants ont été soigneusement calculés et sont stipulés dans la police: somme assurée et valeurs comptant indiquent clairement le montant des économies que vous investissez pour l'avenir... sans incertitude, sans risque. Ce sont là des garanties qu'aucun autre système d'épargne à long terme ne peut vous offrir.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

Transmissions automatiques
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.
A L'OUEST 527-3641 A L'EST
6320, Chemin Upper Lachine Montréal 28 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE



Établie en 1929
278, rue Saint-Jacques
Montréal

Encouragez nos

annonceurs

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2106, rue DRUMMOND

MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et

salles de montre, sont aménagés à

914 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG

vous y trouverez dactylographes,

machines à calculer, à photocopier,

à additionner, à dicter, duplicateurs,

horloges de bureau, salles de montre,

suspensions de meubles de bureau,

etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU

CANADA DACTYLOGRAPHES INC.

STATIONNEMENT

Notre nouveau téléphone :

861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION

ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411 rue CRESCENT

MONTREAL — VI. 9-2371

Expérience de 50 années

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie

L'objectif de \$25,000,000 de nouvelles affaires en 1963 serait dépassé

potins financiers

Les Bourses de Londres, Paris, N.-Y., Montréal et Toronto étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin des tableaux réguliers.

C'est jeudi de cette semaine qu'une grève de 200,000 cheminots de 5 lignes ferroviaires américaines est supposée être déclenchée, à moins d'entente d'ici là. Comme on sait, les compagnies de chemins de fer entendent faire disparaître certains emplois non nécessaires et représentent une dépense de \$600,000,000 par année. Comme Washington est intéressé à ce qu'il y ait pas de grève, les pourparlers sont bon train à cette fin. En attendant, le marché se ressentira quelque peu des incertitudes en cours...

Nous ferons connaître, sur le milieu de cette semaine, la formation d'un conseil d'administration junior pour une de nos institutions financières.

Marc Carrière Ltée vient d'obtenir l'émission de \$6,000,000 d'obligations de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, à 5 1/2%, à fonds amortissement, non rachetables, datées du 15 juillet 1963 et échéant en 1975.

Les directeurs de Fari Inc., à qui a été accordé l'exclusivité des succursales "Holiday Inn" dans la province de Québec, donneront une conférence de presse ce soir aux fins de faire connaître leur nouveau projet de construction au coin des rues Sherbrooke et Durocher.

C'est demain que la maison de valeurs de placements Cliche et Associés Ltée annoncera le lancement d'une nouvelle émission de \$500,000 de billets garantis, 6 1/2%, de Mars Finance Inc. Nous en ferons ressortir les modalités incessamment.

Les représentants de Peugeot Automobile Co. de France, ont discuté la semaine dernière avec les représentants du département de l'Economie, en Ontario, des possibilités d'établir une usine en cette province. Comme le gouver-

nement de Québec a déjà discuté avec eux d'un projet similaire, espérons qu'il ne se laissera pas déborder le pion...

Manpower Service Ltd., une firme internationale d'emplois, vient de compléter sa 23ième enquête trimestrielle et il y est mentionnée que l'embauche devrait se maintenir stable durant le 3ième trimestre au pays. Plus de 607 entreprises industrielles et commerciales ont été approchées et sur ce total 432 ne s'attendent pas à des changements, tandis que 160 prévoient d'augmenter le nombre de leurs employés et que 15 s'attendraient au contraire.

A partir de ce matin, les moyennes de Dow Jones seront transmises sur le fil à toutes les 30 minutes, soit donc 10 fois par séance, contre 5 fois précédemment. C'est dire que les courtiers et les spéculateurs seront informés sur-le-champ de ce qui se passe sur le marché.

Les actions de la classe "A" de Lamontagne Limitée se vendront aujourd'hui ex-dividende 10 cts l'action.

On pourra transiger dès mercredi matin sur la Bourse Canadienne sur les actions d'Electrol Corporation, 137,500 actions de la classe "A" y seront inscrites.

M. J. M. Stewart vient d'être nommé vice-président de A.E. Ames & Co. Ltd.

Nos envois de pétrole en mai aux E.-U. furent de 247,457 barils par jour contre 235,169 il y a 1 an. En avril de cette année, ils avaient été de 259,254.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action ordinaire ou privilégiée: Anglo Cdn. Tel. 4 1/2% Pfd. 56 1/4c. Anglo Cdn. Tel. \$2.90 Pfd. 73c. Candin. Bronze 5% Pfd. \$1.25 General Bakeries Ltd. 12 1/2c. General Steel Wares Pfd. \$1.25. Goodyear T. & R. Ltd. Pfd. 1 1/2c. Holt, Renfrew Co. 20c. Laur. Fin. Corp. \$1.25 Pr. 31 1/4c. Sherwin-Williams Co. 25c.

25e anniversaire de la Survivance

Le surintendant des assurances, M. Gustave Tremblay, parle des progrès de nos institutions

La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, a tenu ces jours derniers son congrès annuel à Tadoussac, en présence du surintendant des assurances de la province, M. G. Tremblay et celle de la majorité des membres du conseil d'administration de la Survivance, venus assister à la reconnaissance publique des activités des meilleurs représentants de cette institution financière progressive. Leur adressant la parole, M. Gustave Tremblay les a félicités "pour la qualité de leurs affaires, et il n'hésite pas à dire que les trophées et récompenses décernées étaient une reconnaissance publique d'efforts soutenus, ce qui inviterait à l'optimisme. Il y a lieu de l'être dans le domaine de l'assurance-vie, puisque nos compagnies, qui n'avaient perçu que \$5,250,707 de primes en 1940 dans notre province, en percevaient \$18,881,980 en 1950, puis 10 ans après, \$80,323,252 et, enfin, l'an dernier \$73,050,017. Comme ce dernier chiffre ne représente encore que 22,86% du total des primes payées par les Québécois pour de l'assurance-vie — le pourcentage pour l'assurance générale n'est que de 15% — il y a donc lieu encore à progrès pour nos institutions, à notre opinion, et il y a place pour tous, au dire de M. Tremblay.

Me Edouard Morier, N.P., président de La Survivance, fait ressortir ses progrès durant le dernier quart de siècle

Adressant la parole aux congressistes de la Survivance, son président Me Edouard Morier, n.p., homme profondément humain, soit dit en passant, insista sur le fait que cette mutuelle célèbre, cette année, son jubilé d'argent — elle laisse la tutelle de l'Union St-Joseph en 1938 — puis il fit ressortir sa marche en avant, comme le démontrent les chiffres suivants. Son actif atteignait-il pas les \$6,380,936.00 à la fin de l'an dernier, contre moins de \$4,000,000.00 en 1956 et son encours n'a-t-il pas passé de \$3,500,000.00 en 1941 à \$76,000,000.00 en 1962. Quant aux paiements aux assurés, ils ont passé de \$80,000 à \$419,000 durant les mêmes 20 ans. Ce n'est donc pas sans raison que le président de la Survivance ait tenu à payer publiquement un tribut d'hommage à M. Lucien Brosseau, d.m.g., administrateur et directeur général de cette institution dont le chiffre d'affaires fut de \$21,700,000 l'an dernier, ainsi qu'à ses gérants et représentants, responsables de ses succès constants.

Un taux de conservation de 84.5 pour 100 à La Survivance sur les affaires soumises depuis 1960

Tout comme par les années passées, il y eut distribution de trophées et de récompenses aux meilleurs agents et cela devant leurs épouses. C'est de bonne politique, d'autant plus que sans leur encouragement et les sacrifices de veillées passées seules, plusieurs représentants n'auraient peut-être pas connu les mêmes succès. Ainsi, la coupe Morier pour l'année 1963 a été décernée à M. Fernand Drouin, gérant de la division des Bois-Francs, et, des prix, à l'occasion de ce congrès qui a rapporté un volume de \$6,000,000 de nouvelles affaires en 11 semaines, furent décernés à MM. Pierre Paquin, Fernand Gagné, Gilles Brosseau, Jean-Marie Martin, Gilles Lefebvre, Oliva Baron, Victor Vachon, Emmanuel Lehoux, Ray Johnson, et Paul-Henri Doyon. Ces derniers et maints autres représentants ne recherchent pas tant les ventes que la qualité des affaires comme le prouve le service de la mécanographie à la Survivance démontrant un taux de conservation de 84.5% sur les affaires soumises du 1er septembre 1960 au 31 août 1961 et encore en vigueur au 1er mai 1962.

Le directeur général de La Survivance a été élu récemment président de la Chambre de commerce de St-Hyacinthe

Relativement aux données antérieures, M. Guy Tanguay, qui a obtenu 96.9% de renouvellement en 2ième année, s'est vu décerner le trophée Napoléon Laplante. Des plaquettes souvenirs Tremblay furent adjugées à MM. Guy Tanguay, Florian Barré, Aimé Jacques, Edgar Brochu, Emmanuel Lehoux. Ce dernier s'est aussi vu décerner le trophée "Étoile" 1963 pour la régularité des affaires soumises et, pour ce dernier point, des certificats d'honneur furent aussi octroyés à MM. Fernand Gagné, Edgar Brochu, Paul-Henri Doyon, Cyrille Pelchat, Gilles Lefebvre, Marcel Drouin, Patrick Carrier, J.-Arthur Dubé, et Fernand Drouin, tous membres de l'équipe du directeur général. Ce dernier décerna des étoiles à M. Fernand Drouin, en qualité de gérant le plus bâtisseur; à M. Florian Morin, en qualité de gérant le plus progressif, ainsi qu'à MM. Edgar Brochu et Gilles Brosseau. Le peu d'espace réservé à une chronique de journal ne nous permet pas de poursuivre la nomenclature des heureux récipiendaires de récompenses, à titre de membres de l'équipe du directeur général. M. Lucien Brosseau, d.m.g., incidentement, ce dernier vient d'être élu président de la Chambre de commerce de St-Hyacinthe et on trouvera ci-contre un résumé de l'intéressant message qu'il a adressé aux congressistes réunis à l'hôtel Tadoussac de la Canada Steamship Lines, à l'occasion du 25ième anniversaire de la Survivance, symbolisé par un aigle en argent, d'où il est permis d'en conclure que cette institution s'attend à avoir la puissance du roi des oiseaux et c'est tout dire...

Marcel CLÉMENT

NOMINATION DE Me RENAULT ST-LAURENT, C.R.



La National Trust a le plaisir d'annoncer que Me Renault St-Laurent, C.R., a été élu membre de son conseil d'administration. Me St-Laurent a été admis au Barreau de la province de Québec en 1925 et il fait partie de l'étude St-Laurent & St-Laurent à Québec. Après cinq ans de service dans la Marine royale canadienne durant la dernière guerre mondiale, il s'est remis à la pratique du droit en 1945. Me St-Laurent est un ancien président de l'Association du barreau canadien et membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies, dont la Banque Canadienne Nationale, l'Impériale, compagnie d'assurance-vie, et Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills Limited.

Dividendes

Ford Motor Company of Canada, \$1.25, le 16 sept., enregistrement le 16 août.

British Columbia Forest Products Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 1er août, inscription 5 juillet.

Crown Trust Company, 35 cents, 1er octobre, inscription 17 septembre.

Du Pont of Canada Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 31 juillet, inscription 4 juillet.

Rolland Paper Co. Ltd., 1 1/2 cents l'action de classe A, 3 septembre, inscription 9 août.

The Algoma Steel Corp. Ltd., 40 cts, le 30 septembre, enregistrement le 30 août.

Brown Co. Ltd., actions ordinaires, 12 1/2 cts, en devises américaines, le 1er septembre, enregistrement le 1er août.

General Steel Wares Ltd., actions privilégiées, \$1.25, le 1er août, enregistrement le 10 juillet.

Hand Chemical Industries Ltd., actions de la classe A, 15 cts, le 1er août, enregistrement le 8 juillet.

People's Credit Jewellers Ltd., actions ordinaires, 7 1/2 cts, actions de la classe A, 7 1/2 cts, le 15 août, enregistrement le 31 juillet.

The Dominion Bridge Co. Ltd., 10 cents, 7 août, inscription 12 juillet.

Dominion Stores Ltd., 12 1/2 cents l'action ordinaire, 14 septembre, inscription 15 août.

East Kootenay Power Co. Ltd., \$1.75 l'action privilégiée cumulative sept pour cent, 16 septembre, inscription 31 août.

Sobeys Stores Ltd., 12 1/2 cents l'action ordinaire de classe A, 15 juillet, inscription 2 juillet.

Anglo Canadian Telephone Co., 40 cents l'action de classe A, 3 septembre, inscription 9 août.

Canada Crushed Cut Stones Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 15 sept., inscription 16 août.

Chartered Trust Company, 25 cents l'action nouvelle, 1er octobre, inscription 13 sept.

Conduits National Co. Ltd., 10 cents l'action ordinaire, 2 août, inscription 19 juillet.

960,501 actions de Shop & Save (1957) Ltd seront inscrites après-demain sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

L'offre de \$20 l'action, fonds canadiens, de Northland Utilities Corp. faite par l'International Utilities Corp., est pendante jusqu'au 25 juin 1964.

À noter...

660,501 actions de Shop & Save (1957) Ltd seront inscrites après-demain sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

L'offre de \$20 l'action, fonds canadiens, de Northland Utilities Corp. faite par l'International Utilities Corp., est pendante jusqu'au 25 juin 1964.

À noter...

660,501 actions de Shop & Save (1957) Ltd seront inscrites après-demain sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

L'offre de \$20 l'action, fonds canadiens, de Northland Utilities Corp. faite par l'International Utilities Corp., est pendante jusqu'au 25 juin 1964.

À noter...

660,501 actions de Shop & Save (1957) Ltd seront inscrites après-demain sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

L'offre de \$20 l'action, fonds canadiens, de Northland Utilities Corp. faite par l'International Utilities Corp., est pendante jusqu'au 25 juin 1964.

À noter...

660,501 actions de Shop & Save (1957) Ltd seront inscrites après-demain sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal.

Au dire du directeur général de LA SURVIVANCE

La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, a tenu ces jours-ci son congrès annuel de ses représentants à l'hôtel Tadoussac. Son directeur général, M. Lucien Brosseau, D.M.G., leur déclara en partie ce qui suit:

"Nous célébrons, cette année, les 25 ans d'existence de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, qui fait notre orgueil et notre joie. À l'évocation de cet anniversaire, nous pensons immédiatement à ces artisans de la première heure dont le dévouement et la foi en l'avenir ont permis à notre compagnie les bases solides pour lui permettre de grandir et prospérer.

Si nous devons toujours garder présents à notre mémoire les noms des St-Germain, des Beauregard, des Gaudreau, des Cartier, des Champagne, des Côté, des Morin et de Napoléon Laplante, nous devons rendre un hommage particulier à ceux qui sont encore avec nous ce soir. Il me fait donc grand plaisir de demander à notre invité d'honneur, M. Gustave Tremblay, surintendant des assurances de la province de Québec, de remettre à notre distingué et estimé président, Me Louis Edouard Morier, et à M. Armand Mongeau, 1er vice-président, un aiglon d'or, symbole de l'appréciation et de la reconnaissance de la compagnie tout entière envers ces valeureux pionniers.

Je voudrais profiter de cette circonstance pour reconnaître publiquement le dévouement de M. Rostor St-Onge, notre trésorier, qui a toujours été un employé modèle et compte plus de 25 ans de loyaux services à la compagnie. Je demanderais à Mme Gustave Tremblay de lui remettre un aiglon d'or, emblème de notre appréciation.

SUCCES DE LA COMPAGNIE

Nous sommes fiers des succès que notre compagnie connaît présentement car nous avons la conviction d'être à la hauteur des grands espoirs que les fondateurs avaient mis en nous.

Quelques chiffres donneront une idée d'une situation qui fait la fierté de nous tous. Par exemple, l'actif de la compagnie monte en flèche de 1938 à 1947, pour atteindre \$1,200,000. La progression est encore plus rapide par la suite: \$1,900,000 en 1950; \$5,100,000 en 1959 et \$6,381,000 au 31 décembre 1962. Les assurances en vigueur qui atteignent le total de \$3,500,000 en 1941 représentent \$19,200,000 en 1950; \$46,900,000 en 1959 et \$75,968,000 en 1962; soit une augmentation, au 31 décembre 1962, de tout près de 60% de l'encours de 1959.

Si l'on examine faits et chiffres sous un angle différent, l'on arrive aux constatations suivantes: production de \$10,000,000 en affaires nouvelles en 1959; \$16,650,000 en 1960; \$22,700,000 en 1961 et \$21,700 en 1962. Total: \$81,050,000, soit 130% de l'encours au 31 décembre 1959.

Nous dépasserons certainement, en 1963, notre objectif de \$25,000,000 puisque, pour les six premiers mois de l'année, notre personnel vendeur a réalisé \$12,500,000, ce qu'il ne pouvait accomplir autrefois dans un an et, remarquons bien: nos effectifs n'ont pas tellement augmenté puisque nous avions 74 agents en 1959 et 85 en 1963.

QUALITE DES AFFAIRES

Nous avons raison de nous réjouir de cette ascension spectaculaire car celle-ci se fait parallèlement avec l'amélioration constante de la qualité des affaires soumises.

À l'instar de l'agent, une compagnie d'assurance a besoin de ses renouvellements pour grandir, s'épanouir et survivre dans le commerce d'assurance-vie.

À La Survivance, nous sommes conscients de l'importance de la qualité des affaires puisque nous avons institué, dans ce domaine, le trophée Napoléon Laplante.

Pour vous citer quelques chiffres réconfortants, laissez-moi vous dire que pour le bloc d'affaires soumises entre le 1er septembre 1960 et le 31 août 1961, 76.5% étaient encore en vigueur au 1er décembre 1962. Pour le bloc d'affaires soumises l'année suivante, entre le 1er septembre 1961 et le 31 août 1962, 89 p.c. étaient encore en vigueur au 31 décembre 1962 et, 86.1 p.c. de ce même bloc d'affaires étaient encore en vigueur au 1er avril 1963, ce qui signifie qu'au 1er décembre 1963, nous dépasserons certainement le taux de conservation de 76.5 p.c. obtenu au 1er décembre 1962.

Pour ce même bloc d'affaires soumises entre le 1er septembre 1961 et le 31 août 1962, on comptait au 1er avril 1963, un agent avec 99.4 p.c. de conservation; deux de 98 p.c.; deux de 97 p.c. et pour deux de 95 p.c.; un de 94.8 p.c.; un de 93.8 p.c.; un de 92 p.c. et deux de 91 p.c., soit 12 agents avec plus de 91 p.c. de conservation.

Je félicite tout le personnel et les officiers: l'actuaire, M. Denis St-Jacques, A.S.A., le trésorier, M. Roger St-Onge, le chef de la mécanographie, M. Fabien Cordeau, le chef du service aux assurés, M. Roland Richer, et notre secrétaire des agences, M. Jean-Côme Gauthier, qui me secondent tous si bien dans ma tâche quotidienne et permettent la réalisation, avec diligence, des projets qui me tiennent à cœur.

Pour compter ce mastodonte récalcitrant qu'est Montréal, nous avons pensé qu'il serait sage de subdiviser la division de Montréal en deux divisions appelées Montréal-Rive-Sud et Montréal-Laurentides. Les bureaux de ces deux nouvelles divisions seront situés probablement l'un à Longueuil et l'autre à Châteauguay. Le gérant de la division de Rive-Sud sera M. Jean R. Dugal et celui de la division Laurentides, M. Victorin Buisson.

Je profite de la circonstance pour vous présenter officiellement M. Denis Baillargeon, le nouveau gérant de Québec.

Nous avons encore mis à votre disposition, cette année, un nouveau genre d'assurance appelé "Police Placement Garantie", lequel comblera un besoin parmi plusieurs de vos clients.

Barnal Mines a tenu son assemblée

La production en lingots de la société minière Barnal Mines Ltd. a atteint, au cours des cinq premiers mois de cette année, \$1,124,030 provenant de 252,704 tonnes de minerai usinées, contre \$1,148,180 de 274,037 tonnes usinées pendant la période correspondante l'an dernier. C'est ce qu'a annoncé le gérant de la société, M. T. V. Netherly, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Avec des frais d'exploitation de \$885,272 ou \$3.50 la tonne, on établit à \$238,758 les bénéfices d'exploitation pour la période de cinq mois de 1963, comparativement à \$289,068 pour la période correspondante en 1962.

On a accéléré des travaux d'exploration et d'aménagement à une galerie de 1700 pieds de longueur.

Satellite Metals Mines peu active

Des travaux d'exploration de peu d'envergure ont fait l'activité principale de la société minière Satellite Metals Mines Ltd., en regard à son permis d'exploration minière accordé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

De plus, on complète les travaux préliminaires sur les concessions minières du Lac Romanet. Le président de la société, M. J. Boylen, souligne que d'autres travaux seront en voie de se réaliser au cours de la saison prochaine en 1963.

Les disponibilités se chiffraient par \$5,084 et les exibilités par \$750 au 31 décembre 1962. Les investissements s'élevaient à \$72,282 et avaient une valeur au marché de \$75,652.

La reprise des cours du soja

Commentée dans le bulletin de Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

La récente fermeté des cours du soja peut être attribuée en très grande partie aux incertitudes relatives aux conditions atmosphériques. En avril, les précipitations tombées sur les principales zones productrices de soja des États-Unis ont généralement été satisfaisantes, mais celles du mois de mai ont été inférieures à la normale. Au mois de juin, les précipitations ont été variables, mais généralement insuffisantes. Ces facteurs ont donné aux planteurs de soja la conviction que le rendement de leurs cultures sera réduit en tous les cas dans la zone principale de production. En fait, il est encore trop tôt pour prédire un désastre à une récolte qui, en bien des endroits, n'a pas encore été semée. Mais il faut reconnaître que jusqu'à aujourd'hui, le facteur humidité a été défavorable. La première estimation du département américain de l'agriculture sur les plantations de soja sera publiée le 10 juillet et donnera un tableau de la situation au 1er juillet. La seule indication officielle sur les surfaces ensemencées disponibles jusqu'ici, était le rapport publié au mois de mars dernier, sur les intentions des fermiers quant aux surfaces qu'ils entendaient ensemencer. On constatait alors, que 19.9 millions d'acres seraient consacrés à la culture de soja. Sur ce total, 29 millions d'acres seraient moissonnés, le reste servant à d'autres fins. On a calculé que ces dernières années, le rendement d'une acre de soja se situait entre 23.5 et 25.2 boisseaux, la moyenne étant de 14 boisseaux. On aurait donc ainsi avec 29 millions d'acres ensemencés, une récolte totalisant de 682 à 731 millions de boisseaux, la moyenne probable si l'on suppose un rendement de 696 millions. Il conviendrait d'ajouter à cette production un total de 25 à 30 millions de boisseaux subsistant de la saison passée. Comme on a constaté que la consommation s'est toujours accrue d'une année à l'autre, on peut prévoir que la demande atteindra environ 7,000 millions de boisseaux.

Il est donc clair, si l'on se base sur la production moyenne de ces dernières années que le marché ne sera pas submergé par d'énormes excédents de soja. Et si la production se révélait inférieure à la moyenne, la situation relative de l'offre et de la demande deviendrait singulièrement précoce. Tout ceci fournit une explication à la récente reprise des cours du soja, ainsi qu'à l'attention toute spéciale prêtée récemment aux conditions d'humidité régnant dans les principales régions productrices de soja des États-Unis. Il est possible que le rapport, qui sera publié en juillet, indique un total de surfaces ensemencées légèrement plus fort que le rapport de mars. Il est également possible que les chiffres se rapportant au rendement des cultures soient meilleurs que ceux auxquels on s'attend généralement si l'une ou l'autre de ces deux possibilités, voire même les deux, se réalisait, il est très probable que la reprise actuelle des cours du soja tournerait court. Il se passerait encore bien du temps avant que l'on puisse discerner clairement si la fermeté relative actuelle des prix sera suffisante pour décourager la demande en provenance de l'Europe et du Japon, ces deux débouchés étant très sensibles aux niveaux des prix et influencés également ces derniers. Mais il serait surprenant, déclare le département de recherches sur les huiles et les graisses de Merrill Lynch, que le niveau élevé des prix du soja ne diminue pas la consommation quelque soit l'on considère le passé, on constate que des contrats à terme de soja en novembre se traitaient à un prix supérieur de 35 cts à la moyenne nationale du programme de prêt aux cultivateurs représentant un cours spécialement élevé.

Les incertitudes sur les récoltes influent sur les prix du maïs

Selon le bulletin de Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Les prix du maïs aux États-Unis montent devant les incertitudes s'attachant à la récolte 1963. Par boisseau, ces prix sont actuellement de 11 à 18 cents plus élevés que ceux de la période correspondante de 1962. Cette avance des prix s'est produite malgré le fait que la production du maïs des États-Unis en 1962 a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente et que les exportations effectuées jusqu'à la mi-juin ont totalisé 27 millions de boisseaux de moins que celles faites au cours des 8 mois correspondants de la saison passée. Mais, déclare Merrill Lynch, Pierce, Fenner et Smith Inc., c'est surtout la manière suivant laquelle le gouvernement a mis ses stocks en vente qui est la cause de ce raffermissement des prix du maïs pour les mois de l'ancienne récolte, c'est-à-dire jusqu'en septembre prochain. Le gouvernement américain a la possibilité de vendre du maïs prélevé sur ses stocks afin de s'assurer des fonds pour dédommager les cultivateurs ayant volontairement réduit les surfaces plantées en 1962. Jusqu'au milieu du mois de juin, ces ventes gouvernementales avaient été de 12 millions de boisseaux inférieures à celles de la période correspondante de 1962 et le prix de vente gouvernemental moyen était supérieur de 8 cents à celui de l'an passé. Etant donné ce prix de vente plus élevé, les ventes seront légèrement moins importantes cette saison et leur pression sur le marché libre sera moins forte. Au cours de la saison, 1961-62 des quantités de maïs si importantes ont été vendues par le gouvernement américain dans un laps de temps si restreint que les prix n'ont pas pu monter. Ce n'est que tard dans la saison que ces stocks gouvernementaux furent mis à la disposition du marché domestique et des exportations. Si les exportations sont dans l'ensemble moins importantes que l'an passé, les livraisons effectuées à partir du marché de Chicago par les grands lacs ont dépassé de 6,112 millions de boisseaux celles de 1962.

La demande des exportateurs pour le maïs provenant de Chicago est donc accrue, ce qui a eu un effet positif sur les prix des contrats à terme sur la place de Chicago. Quelles sont les perspectives de prix pour la saison 1963-64. Les conditions atmosphériques qui régneront au cours des trois prochains mois dans la principale zone productrice du Midwest américain d'une importance primordiale, déclare le département de recherches de Merrill Lynch, On savait, le premier mars dernier, que les fermiers américains avaient l'intention d'ensemencer 698 millions d'acres en maïs, soit 4 à 5 millions d'acres de moins qu'en 1962. Le rendement par acre a augmenté de 5 p.c. ces dernières années, atteignant l'an passé un niveau record de

Nomination à la Société Ford-Canada

M. David D. Willock, de Oakville, vient d'être nommé directeur adjoint des relations extérieures de la Société Ford-Canada, Limited. Il était auparavant gérant de ce service.

Cette nomination a été annoncée par M. Donald H. E. Canolun, secrétaire de la société Ford-Canada et directeur des relations extérieures. M. Willock est entré au service de Ford-Canada en 1961 à la suite d'une longue carrière dans le journalisme au Royaume-Uni et au Canada. En 1960, il était rédacteur en chef adjoint du magazine Week-End, de Montréal, après quinze ans à la Montreal Standard Publishing Co.

Dupuis Frères

AVIS DE DIVIDENDES

Actions privilégiées rachetables à dividende cumulé de 4.8% l'an, d'une valeur au pair de \$25.00 chacune

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (\$0.30) par action a été déclaré sur les actions de classe "A", sans valeur nominale ou au pair, de Dupuis Frères, Limitée, pour la période trimestrielle se terminant le 31 juillet 1963, payable le 15 août 1963 aux actionnaires inscrits au registre le 31 juillet 1963.

Ce dividende sera payé aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, à toutes successales au Canada de la Banque Royale du Canada et de la Banque Canadienne Nationale, sur remise du coupon n° 33 attaché à leurs certificats, ou après le 15 août 1963.

Pour le conseil d'administration, La secrétaire générale, Jeanette Perras

Montreal, le 2 juillet 1963.

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25c) par action pour les trois mois se terminant le 31 mai 1963 a été déclaré payable sur les actions communes de la compagnie sans valeur nominale ou au pair, le 1er août 1963, aux actionnaires inscrits aux registres le 10 juillet 1963.

Par ordre du Conseil d'administration C. E. RECKITT, sec.-trés.

Montreal, le 27 juin 1963.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles

Taux d'intérêt courants

ROYAL TRUST

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 849-4741

Plus de 50 ans de service dans le domaine des placements



SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

SEMAINE PASSEE													SEMAINE PASSEE													SEMAINE PASSEE													SEMAINE PASSEE												
N O M	Ventes	Haute	Bas	Per.	Net	1962	N O M	Ventes	Haute	Bas	Per.	Net	1962	N O M	Ventes	Haute	Bas	Per.	Net	1962	N O M	Ventes	Haute	Bas	Per.	Net	1962	N O M	Ventes	Haute	Bas	Per.	Net	1962																	
Abriol	5476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Ackland	320	525.4	25	25.4	+1	25.4	Leland	2672	61.74	61.6	61.6	+1	13.1	13.4	Deer Horn	27250	67	62	62	+1	89	191.5	AP Cons	1524	39	39	39	-1.2	54	35	Gr Plains	5525	112.4	12	12	-1.2	11.1	Ponder	14000	41	36	40	-1.4	42	32						
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	14	10	Fr Glacie pr	9405	315	285	290	285	Petrol	3905	58	58	58	58	58										
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Leval	2435	56.44	61.2	61.2	-1.2	12.6	61	D'Aragon	22200	21	18	15	-1	29	16	Acme Gas	2000	101.0	101.0	101.0	1																								

NOMINATION A LA NORTHERN LIFE

La Northern Life Insurance Company of New York a nommé M. Louis Morin, B.A. B. Comm., comme agent de la compagnie pour la région de la Rivière du Sud. M. Morin a été nommé par le conseil d'administration de la compagnie.

York Speculative Investment Fund of Canada Ltd.

Les revenus nets de la société York Speculative Investment Fund of Canada Ltd. (excluant les profits sur la vente des investissements) s'établissent à \$22,176 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1962, comparativement à \$6,957 en 1961. Les bénéfices sur la vente des investissements atteignent \$48,094 contre \$27,236 l'an dernier.

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962	NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40	Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

Malartic Gold Fields

Les résultats obtenus jusqu'ici permettent d'espérer que le programme établi pour l'exploration et l'exploitation de la propriété de Malartic Gold Mines s'avérera fructueux pour la société Malartic Gold Fields Limited. C'est ce qu'a annoncé le gérant général de la société, M. R. W. Dempsey, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Obligations canadiennes

Le gérant de la Northern Life Insurance Company de New York a nommé M. Louis Morin, B.A. B. Comm., comme agent de la compagnie pour la région de la Rivière du Sud. M. Morin a été nommé par le conseil d'administration de la compagnie.

Titres au Comptoir

Le Comptoir des Titres a reçu de la Northern Life Insurance Company de New York la nomination de M. Louis Morin, B.A. B. Comm., comme agent de la compagnie pour la région de la Rivière du Sud. M. Morin a été nommé par le conseil d'administration de la compagnie.

PRETS HYPOTHECAIRES

Le prêt hypothécaire est un prêt à long terme, généralement à 15 ans, qui est garanti par un hypothèque sur un bien immobilier. Le prêt est remboursé par des versements mensuels.

CREDIT M.-G. INC.

Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST, Montréal, Québec. Vict 2-1788. Tel.: 527-4664.

COMPTABLES AGRES

J. ARTHUR DESCHAMPS, Comptable agréé, 1411, Crescent, Montréal 25, VI. 5-3248.

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé, 152, rue Notre-Dame, Ch. 52, 53. UN. 6-2681 - DU. 1-0111.

Provost, Holte & Associés

Comptables agréés, 2596, boul. Rosemont, RA. 2-1109.

VIAM & ROBIN

Comptables agréés, 4926, ave. Verdun, Verdun.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

Comptables agréés, 132, rue Saint-Jacques, VI. 2-4691.

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés, 132, rue Saint-Jacques, VI. 2-4691.

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

AMERICAN STOCK Exchange

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

NOM	Ventes	Hautes	Basses	Net	1962
Alcan	3476	45.45	43.50	+1.95	46.40

SEMAINE PASSEE

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

N'étant pas politicien...

Je dirai tout de go ce que je pense! Sans nuance, évitant le plus possible les "si" et les "p't'être ben que"... évitant même de me plier à la loi des "tabous" comme de prédire par exemple qui sera couronné champion à la fin de la saison. La saison de football, voilà de quoi il s'agit ce matin.

Commençons donc par malmenier la loi des "ne-dites-pas - ces - choses - là - au - cas - ou - ça - ne - se - passerait - tel - que - prédit"... en vous avouant en toute candeur que MES Alouettes gagneront la Coupe Grey! Je sais que je viens d'en secouer plus d'un, d'en faire sourire quelques autres, d'en faire rager certains. Mais quand ce ne serait que pour amorcer un bon débat, disons par exemple avec tous les partisans des Rough Riders d'Ottawa ou ceux de Toronto, je me sentirai la conscience en paix que lorsque tous et chacun sauront que cette année ce ne sera un Big Four qu'à... trois clubs, les Alouettes faisant cavalier seul! Nous avons pris ce qu'il y avait de mieux en Oklahoma, Dave Hoppman, nous avons arraché à Hamilton le moteur à succès qui les faisait craindre de tous, Jim Trimble, nous avons toujours Dixon-Clark, le marteau-pilon du gridiron, qu'est-ce qu'il reste aux autres, je vous le demande?...

N'étant pas superstitieux...

Ne craignant pas non plus les effets funestes d'un malencontreux hasard qui répéterait cette saison ses sinistres exploits de l'an dernier en nous fauchant les trois quarts de l'équipe en une seule journée, empiétant les blessés comme s'il s'agissait de recrutement pour la Croix-Rouge, je sens donc cette année qu'après avoir payé notre tribut et fourni notre quota d'impotents à des dizaines de cliniques médicales, le mauvais sort nous laissera la paix et s'attaquera à d'autres... pour leur plus grand malheur. Ce qui leur donnera l'excuse de se servir des "si" qu'il nous a fallu employer au cours de toute la saison l'an dernier. Donc pas de blessés cette année! Puis faut avouer que Monsieur Archambault des Rough Riders d'Ottawa étant au repos forcé pour le reste de sa carrière de footballeur, la ligue respirera mieux? Restent bien les Thelen, les Stewart, les Jackson, les White... mais se souvenant sans doute encore de leur cuisante élimination, dans une mer de boue, aux mains de Sandy Stephens et consort, je crois sincèrement qu'ils pourrissent dans la cave du classement du Big Four la saison durant, ruminant le comment et le pourquoi d'une si désastreuse saison!

N'étant pas aveugle...

Scrutant l'horizon, je dois avouer que les Argonautes de Toronto avec "Monsieur Football" en tête — Jackie Parker — pour le guider, ne seront pas la pâture facile des dernières années. Cependant sauf le fait de remplir les estrades à pleine capacité, le nom seul de Parker ne suffira pas à faire gagner des joutes. Dave Mann et le citoyen Dick Shatto — je ne détesterais certes pas voir ce dernier dans l'uniforme des Alouettes — sont les deux seuls piliers sur qui reposent les espoirs des amateurs de la Ville Reine. Cependant l'atmosphère est si froide à Toronto que je ne vois rien là pour galvaniser l'équipe. Si je me souviens bien, Sandy Stephens reçut plus d'une ovation à ses deux joutes jouées au stade du C.N. Plaçons-les donc cependant un rang au-dessus des Rough Riders d'Ottawa.

Et les Tigres de Hamilton? Patterson a bien vieilli (!) à ce qu'on dit; Garner Henley souffrirait de sciatique et d'arthrite, le cousin Caleb, de rhumatisme, Cosentino, de phlébite aux deux jambes, Zuger, de paralysie complète du bras droit, tandis que leurs formidables joueurs de lignes d'hier seraient aujourd'hui des poids mouches, amaigris et souffreteux, hurlant leur ennui depuis le départ de Jim Trimble! Enfin... si ça pouvait être vrai tout ce que je viens de dire là!

À Blue Bonnets

Journée mémorable pour Al Coy

Le 6 juillet doit être une date magique dans l'horoscope d'Al Coy. L'an dernier, à cette

Les inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
\$1,300 — Maiden — 3 ans

4% FURLONGS

1 Cut Jewel Bovine 108 3
2 Point of Mara Elliott 108 4
3 Queens Nieu Terry 115 6
4 Ticki Tambo Johnson 113 8
5 Flirty's Dear J. Reil 108 8
6 Tiger Low Wryte 108 10
7 Flower O'China Nedau 113 10
8 Our Side Smith 108 12

DEUXIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus

4% FURLONGS

7 Miss Bodkin Smith 111 3
8 Moochin Minnie Coy 104 4
9 Queens Harmony Coy 104 4
1 Brochette Terry 111 6
2 Boss Problem Nash 111 8
3 Miss Campden Krohn 108 8
4 Lait Debbie Reil 104 10
5 Toy Skipper Smith 112 12

TROISIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus

4% FURLONGS

6 Canadian Royal Nash 113 2
7 Irish Duke Johnson 113 3
8 Rissant Coy 107 4
9 Shorty O Terry 120 6
10 Diakwin Nedau 113 8
11 Pigeon Brook Whyte 113 8
12 Mascara Boy Whyte 113 10
13 Con Carino Struss 113 12

QUATRIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus

4% FURLONGS

2 Star O Toura Nedau 117 2
3 Wintry A. Coy 110 3
4 Tipton's Temp Johnson 117 4
5 Big and Dat Smith 109 7
6 Tuxedo Lad Reil 114 8
7 Triple Polly Krohn 119 10
8 Doc's Doll R. Crete 117 10
9 Double Plus A. Nash 118 12

CINQUIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 4 ans et plus

4% FURLONGS

9 Lector's Award Grady 120 3
10 Tight Credit A. Coy 120 4
11 Pinburg Elliott 120 5
12 Last Time Elliott 113 8
13 Bullish Force Struss 120 8
14 Quatre Boy Nash 120 8
15 Studious Boy Reil 120 10
16 Nine Maste Smith 120 12
17 Cyatic Crete 120 13

SIXIEME COURSE
\$1,450 — Reclamer — 4 ans et plus

1 MILE 1:16

3 La Grand Rouge Nedau 114 2
4 Mac's Trophy Johnson 117 3
1 Real Stuff D. Terry 112 4
2 Sherada A. Coy 119 5
6 Compactor A. Coy 119 5
8 Barroade Bovine 117 8
7 Good Field Smith 112 10
4 Debas Elliott 114 12

HUITIEME COURSE
\$1,350 — Reclamer — 3 ans et plus

4% FURLONGS

6 Harris County Terry 116 3
7 Mrs. Ben Jay Elliott 112 4
2 Quadreme Johnson 116 5
3 Hy Elector A. Coy 114 6
5 Strick of Love Nedau 114 6
8 Now de Lawa Smith 111 8
4 Big'n Low Whyte 111 10
1 Fairwing Crete 108 12

Cleveland blanchit les Yankees

Max Alvis, Al Luplow et Joe Azcue ont dirigé l'offensive des Indiens de Cleveland qui ont défait les Yankees de New York au compte de 11-3 hier dans la première d'un double.

Le gaucher Jack Kralick a espacé neuf coups sûrs aux champions de l'Amérique et a frappé trois coups sûrs lui-même, pour faire compter deux points.

Cleveland a compté cinq points aux deux premières manches contre Ralph Terry.

Des circuits par Jim King et Don Lock ont aidé hier les Sé-nateurs de Washington à gagner la première d'un double contre les Angels de Los Ange-

les au compte de 7-3. C'était la sixième victoire consécutive de Washington, leur plus longue série de gains depuis 1954. C'était aussi le septième revers d'affilée des Angels. Bennie Daniels a remporté sa troisième victoire de suite. Il a retiré 12 frappeurs au bâton. Dean Chance fut le lanceur perdant.

A Détroit, Jim Bunning a conduit les Tigers à une victoire de 5-1 sur les Athletics de Kansas City. C'était le sixième gain consécutif pour le club de Chuck Dressen. Bunning a été aidé dans les impasses par des doubles-jeux de ses coéquipiers, Chuck Esse-

gian a cogné un circuit pour le seul point des perdants.

PREMIERE JOUTE:	AB	P	CS	PP
NEW YORK	3	0	2	0
Kubek, AC	2	0	2	0
Bridges, L	0	0	0	0
B-Pepitons	1	0	0	0
Richardson, 2B	4	0	2	0
Tresh, CF	4	0	0	0
Howard, R	4	0	0	0
Bright, CB	3	1	1	1
Lopez, CG	4	0	1	0
Boyer, 3B	4	0	0	0
Reed, CD	4	0	0	0
Terry, L	2	0	0	0
Kunkel, L	0	0	0	0
A-Link, AC	2	2	2	1

TOTAUX	AB	P	CS	PP
CLEVELAND	35	3	9	3
Francosa, CG	5	0	0	0
De La Hoz, 2B	3	0	0	0
Brown, 3B	3	0	0	0
Kirkland, CC	4	1	2	0
Alvis, 3B	5	2	2	2
Adcock, 1B	5	1	1	1
Luplow, CD	2	3	1	2
Azcue, R	5	2	2	1
Kindall, AC	3	2	1	2
Kralick, L	3	0	3	2

TOTAUX	AB	P	CS	PP
A-Double pour Kunkel à la 7e	37	11	14	10
B-Frappe pour Bridges à la 9e				
NEW YORK	010 000 101-3			
CLEVELAND	230 040 20x-11			
E-Boyer, R-A-New York 24-7, Cleve-				
land 27-6, D-Bright (sans assis-				
tance): Boyer et Richardson, LB-				
New York 9, Cleveland 8				
LB-Azcue, Alvis, Adcock, Link,				
Kralick, Chr-Alvis, Bright, Luplow,				
Azcue, Link, S-Kralick, RS-Tresh				
Terry (P 8-9) 4 1/2 7 7 8 2 9				
Kunkel 1 1/2 5 2 2 0 3				
Bridges 2 2 2 2 3 4				
Kralick (G 9-8) 9 9 3 3 3 2				
A-Pepitons, Honochick, Smith,				
Haller, T-2:34				

entre Robbie Ebborn d'Australie et Margaret Smith également d'Australie et Maria Bueno du Brésil et Darlene Hard des Etats-Unis. Bob Hewitt d'Australie et Darlene Hard des Etats-Unis seront opposés à Ken Fletcher et Margaret Smith dans la finale du double mixte. Billie Jean Moffit pourrait donner aux Etats-Unis une double couronne si elle parvenait à vaincre Margaret Smith comme Chuck McKinley l'a emporté dans les simples masculins. Ce serait la première fois depuis 1955.

PREMIERE JOUTE:
Los Angeles 020 000 000-3 5 1
Washington 003 101 02x-7 8 3
Chance, Nelson (1) Lee (8) et
Rodgers, Daniels et Landish
G-Daniels (3-3) P-Chance (6-9)
Circuit:
Los Angeles — Perry (12)
Washington — King (15) Lock (11)

À Wimbledon

La finale pour dames remise à aujourd'hui

WIMBLEDON, Ang. — Billie Jean Moffit de Long Beach, Col., et Margaret Smith d'Australie, ont passé un dimanche bien calme hier à Wimbledon, tâchant le plus possible de calmer leurs nerfs pour leur grande finale d'aujourd'hui. Elles ont pu pratiquer quelque peu hier et ont repris chacune le chemin de leur hôtel après cette courte session.

Une pluie diluvienne samedi a forcé les autorités du tournoi à remettre la finale de leur match à aujourd'hui. Fait ironique, hier était un jour ensoleillé et où la brise fraîche aurait assuré les deux joueuses d'une journée idéale pour mettre fin à leur débat qui dure depuis l'an dernier. On se rappelle que l'an dernier Billie Jean Moffit, joueuse non classée au tournoi, avait éliminé Margaret Smith, classée première favorite de cette fameuse classique. Cette année elles se rencontrent de nouveau mais en finale. Margaret Smith, qui n'a pas encore digéré la défaite de l'an dernier, range son frein et semble de beaucoup la plus nerveuse des deux, Billie Jean Moffit, n'ayant rien à perdre, n'étant pas classée.

Les quatre finales remises

Samedi une pluie qui tenait du déluge a empêché la dispute des quatre matches de finale qui devaient être joués. Les simples pour hommes, les doubles pour hommes, les doubles mixtes et les doubles pour dames doivent maintenant se jouer aujourd'hui.

C'est la première fois depuis 1922 que le tournoi de Wimbledon se poursuit en troisième semaine. De fait, il a tellement plu tout au cours du tournoi que l'on a cru à un certain moment que la fameuse classique durerait tout un long mois! La finale des hommes verra Osuna-Palafox affronter Jean-Pierre Barclay et Pierre Darmon tandis que la finale des dames sera disputée



VERS D'AUTRES LAURIERS. — Le R.P. Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, remet ici à Jean Pharand son billet à destination de Saskatoon où le jeune coureur participe aux championnats nationaux de piste et pelouse.

Décès de Kearns

MIAMI — Jack "Doc" Kearns, qui fut le gérant de Jack Dempsey et d'une foule d'autres champions, est décédé hier à l'âge de 80 ans. Les funérailles auront lieu à Coral Gables, mercredi.

La carrière de Kearns fut si fantastique qu'elle est presque incroyable. Il fut mineur durant la course à l'or en Alaska, fut

garçon de tables, promoteur, et gérant de boxeurs.

Parmi les autres champions qu'il dirigea, on retient les noms de Joey Maxim et Archie Moore.

Avec Dempsey et Tex Richards, il fut responsable de la première recette d'un million de dollars pour un combat de boxe, entre Dempsey et eGorges Carpentier, le 2 juillet 1921. Il fit des millions qu'il dépensa libéralement.

Campbell en deuil

EDMONTON — Les obsèques de eGorge Alexander Campbell auront lieu aujourd'hui à Edmonton. Il était le père de Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey. Il s'était établi à Edmonton en 1920, avait été élu au conseil municipal en 1937 et réélu en 1939. Lui survivent: un autre fils et trois filles.



AAAhhhh...

parlez-moi de ça! Enfin une bière brassée pour les grandes soifs... une bière qui a du caractère. Mais, si vous "connaissez ça", gageons que vous savez déjà que la Dow est embouteillée à pleine saveur!

Dow la bière couronnée de succès

Notre choix à Blue Bonnets

- 1 Cut Jewel Point of Mara Gam
- 2 Riskier Moochin Minnie Miss Bodkin
- 3 D'accord II Sherry O
- 4 Star O Taura Double Plus Tipton's Tempest
- 5 Last Time Actor's Award Tight Credit
- 6 Little Boo Gray Ben Bayle's Boy
- 7 Le Grand Rouge Compactor Sherona
- 8 Quadreme Harris County Hy Elector

BASEBALL

Alignements pour la joute d'étoiles

Voici les alignements de la joute d'étoiles des ligues majeures qui se disputera mardi à Cleveland, les joueurs débutants venant en premier sur la liste, à l'exception des lanceurs.

Ligue Américaine

Lanceurs — Jim Bunning, Detroit; Ken McBride, Los Angeles; Steve Barber, Baltimore; Dick Radatz, Boston; Jim Bouton, New York; Jim Grant, Cleveland; Juan Pizarro, Chicago.

Receveurs — Earl Battey, Minnesota; Elston Howard, New York; Don Leppert, Washington.

Premier but — Joe Pepitone, New York; Norm Siebern, Kansas City.

Deuxième but — Nelson Fox, Chicago; Bobby Richardson, New York.

Arrière-court — Zoilo Versalles, Minnesota; Luis Aparicio, Baltimore.

Troisième but — Frank Malzone, Boston; Brooks Robinson, Baltimore.

Champ gauche — Leon Wagner, Los Angeles; Carl Yastrzemski, Boston; Harmon Killebrew, Minnesota.

Champ centre — Albie Pearson, Los Angeles; Tom Tresh, New York; Micky Mantle, New York, a été choisi comme débutant mais se trouve dans l'impossibilité de jouer à cause d'une fracture au pied.

Champ droit — Al Kaline, Detroit; Bob Allison, Minnesota.

Gérant — Ralph Houk, New York.

Instructeurs — Sam Mele, Minnesota; Johnny Pesky, Boston.

Ligue Nationale

Lanceurs — Ray Culp, Philadelphia; Larry Jackson, Chicago; Don Drysdale, Los Angeles; Sandy Koufax, Los Angeles; Juan Marichal, Los Angeles; Jim O'Toole, Cincinnati; Warren Spahn, Milwaukee; Hal Woodeshick, Houston.

Receveurs — Ed Bailey, San Francisco; Johnny Edwards, Cincinnati; Joe Torre, Milwaukee.

Premier but — Bill White, St. Louis; Orlando Cepeda, San Francisco.

Deuxième but — Julian Javier, St. Louis.

Arrière-court — Dick Groat, St. Louis; Maury Wills, Los Angeles; Willie Davis, Los Angeles; Stan Musial, St. Louis.

Champ gauche — Tommy Davis, Los Angeles; Willie McCovey, San Francisco; Stan Musial, St. Louis.

Champ centre — Willie Mays, San Francisco; Duke Snider, New York.

Champ droit — Henry Aaron, Milwaukee; Roberto Clemente, Pittsburgh.

Gérant — Alvin Dark, San Francisco.

Instructeurs — Gene Mauch, Philadelphia; Bob Kennedy, Chicago.

Délai demandé par G. Fullmer

WEST JORDAN — L'ex-champion du monde des poids moyens Gene Fullmer a déclaré hier qu'il doutait beaucoup pouvoir remplir son engagement vis-à-vis Dick Tiger du Nigeria le 27 juillet prochain. Il était d'avis qu'il faudrait une fois de plus remettre à plus tard la date de son prochain combat qui devait avoir lieu en premier lieu le 13 juillet, puis le 27.

Les ligaments déchirés dont il souffre au pied droit ne semblent pas vouloir se raffermir assez vite pour qu'il puisse remplir son engagement à l'égard de Dick Tiger. Il a dit qu'il faudrait remettre le tout à au moins deux semaines plus tard que le 27. "Mon pied n'est pas en bouillie, de déclarer Fullmer, mais la blessure est encore trop sensible pour que je puisse m'entraîner tout à mon aise". En conclusion de sa déclaration il a même dit qu'il lui faudrait un "bon mois" d'entraînement avant de songer à affronter de nouveau Dick Tiger. Ce combat — si jamais il a lieu, sera le troisième entre les deux hommes, Tiger a gagné le premier, détrônant Fullmer comme champion. Le deuxième a été nul à Las Vegas.

Tournoi des 45 ans et plus

Ce tournoi populaire de tennis, au cours duquel les amateurs pourront revoir à l'œuvre plusieurs de leurs favoris d'autrefois, aura lieu au club de tennis Mont-Royal, débutant le 8 juillet.

Le champion en simple de l'an dernier, qui fait également partie des 10 premiers classés de la province, Jan Nordstrom, défendra son titre. En plus d'une opposition de haute teneur de joueurs tels que Barts, Bourgoing, Tibbits, Harvey, Roberts, etc., le champion aura à faire face à de nouveaux venus dont un ancien champion intermédiaire de la province, Maurice Benoit du club Papineau.

Les intéressés sont priés d'adresser leur inscription à: J.-M. Robert, a/s Club de Tennis Mont-Royal, 2106, avenue Grey, Montréal, indiquant leur partenaire de double et les restrictions quant aux heures où ils sont disponibles.

HORAIRE
5 heures 15
J. Mull vs J. Robert
P. Thibodeau vs D. Hadekel
P. Bonte vs S. Roberts
L. Russell vs K. Altshuler
J. Rickwood vs M. Forget
J. Chartrand vs E. Bacc

Huitième blanchissage pour Sandy Koufax

LOS ANGELES. — Sandy Koufax a lancé son huitième blanchissage de la saison hier alors que les Dodgers de Los Angeles ont blanchi les Redlegs de Cincinnati au compte de 4-0, devant environ 50,000 spectateurs. C'était aussi son septième triomphe de suite alors qu'il a tenu ses adversaires à trois coups sûrs.

Giants 4
St-Louis 3

SAN FRANCISCO. — Willie Mays a croisé le marbre sur une erreur à la 15ème manche et les Giants l'ont emporté au compte de 4-3 hier sur les Cardinals de St-Louis. C'était la huitième défaite consécutive de St-Louis.

Mays avait reçu un but sur balles. Il se rendit au deuxième sur un sacrifice et passa au but suivant sur un mauvais lancer du lanceur Ernie Broglio. Il compta sur l'erreur de Ken Boyer contre un roulant de Jose Pagan.

Première joute:
St-Louis 000 000 000 100-3 10 3
San Francisco 000 001 100 000 101-4 9 0

Simmons, Schultz (8), Shantz (10) Burdette (11) Broglio (14) et McCaver, Sanford, Larsen (12).

G-Bolin (4-3) P-Broglio (9-5)
Circuits:
St-Louis — White (14)
San Francisco — Kuenn (4)

Champ gauche — Leon Wagner, Los Angeles; Carl Yastrzemski, Boston; Harmon Killebrew, Minnesota.

Champ centre — Albie Pearson, Los Angeles; Tom Tresh, New York; Micky Mantle, New York, a été choisi comme débutant mais se trouve dans l'impossibilité de jouer à cause d'une fracture au pied.

Champ droit — Al Kaline, Detroit; Bob Allison, Minnesota.

Gérant — Ralph Houk, New York.

Instructeurs — Sam Mele, Minnesota; Johnny Pesky, Boston.

Deuxième joute:
Los Angeles 000 000 400-4 5 3
Washington 000 100 000-5 6 0

Foytack, Turley (2), Lee (5), Navarro (7) et Sadowski, Duckworth, Rudolph (7) et Leppert, Landtrich (9).

G-Duckworth (3-7) P-Foytack (1-3)
Circuits:
Washington — Zimmer (4)

Chicago 4
Boston 1

BOSTON. — Les White Sox ont compté trois points contre Bill Monbouquette à la 12e manche et les White Sox de Chicago ont défait les Red Sox de Boston au compte de 4-1.

Hoyt Wilhelm a tenu à Boston à deux coups sûrs au cours des huit premières manches. Il était utilisé comme lanceur débutant pour la première fois depuis deux ans.

C'est la sixième défaite de Monbouquette à une fiche de 11 victoires. Juan Pizarro, en relève, fut le lanceur victorieux.

Chicago — 000 000 100 003-4 13 3
Boston — 000 000 000 000-1 4 1

Wilhelm, Brosnan (1), Pizarro (11) et Martin, Lambie, Radatz (7).

Monbouquette (8) et Tiltman (6-3-2) P-Monbouquette (11-6)

Champ gauche — Tommy Davis, Los Angeles; Willie McCovey, San Francisco; Stan Musial, St. Louis.

Champ centre — Willie Mays, San Francisco; Duke Snider, New York.

Champ droit — Henry Aaron, Milwaukee; Roberto Clemente, Pittsburgh.

Gérant — Alvin Dark, San Francisco.

Instructeurs — Gene Mauch, Philadelphia; Bob Kennedy, Chicago.

Deuxième joute:
Kansas City 000 010 700-8 12 3
Detroit 002 010 021-7 13 2

Fischer, Segui (5), Wyatt (7), Wickham (9) et Law; Larry Louch (7), Fox (7), Regan (7), Aguirre (8), Sturdivant (8) et Freeman (8-3-2) P-Louch (4-4)

Circuits:
Kansas City — Harrelson (4) Alusik (6)
Detroit — Cash (13)

Q.R.F.U.

BALTIMORE. — Un mauvais lancer par le lanceur de relève Lee Stange a permis à Bob Saverine de compter à partir du premier but, hier, à la 10e manche, et les Orioles de Baltimore ont vaincu les Twins de Minnesota, au compte de 4-3. Stange avait remplacé Jimm Kaat qui avait ouvert la 10e manche en donnant un but sur balles à Saverine.

Minnesota — 000 002 010 0-3 8 1
Baltimore — 100 010 010-4 9 1

Perry, Dalley (8) Kaat (9), Stan-ley (10) et Batey, Zimmerman (9); Pappas, Miller (9) et Orsino (6-3-2) P-Kaat (8-8)

Circuits:
Baltimore — Orsino (8)

Phillies 3
Cubs 2

CHICAGO. — Les Phillies de Philadelphia ont défait hier les Cubs de Chicago au compte de 3-2. Chicago a rempli les buts à la deuxième manche de la neuvième manche, mais Dallas Green a étouffé le ralliement en faisant mordre la poussière aux frappeurs d'urgence Ellis Burton et Merritt Raney.

Lindy McDaniel a été chargé de la défaite, sa troisième de la saison. Jack Baldschun fut le lanceur gagnant.

Philadelphia — 001 000 011-3 8 1
Chicago — 000 101 000-2 4 0

Mahaffey, Baldschun (7) Duren (9), Green (9), et Dalrymple, Odis (7), Ellsworth, McDaniel (8) et Bertell, Raney (6)

G-Baldschun (6-4) P-McDaniel (3-3)

Tournoi des 45 ans et plus

Ce tournoi populaire de tennis, au cours duquel les amateurs pourront revoir à l'œuvre plusieurs de leurs favoris d'autrefois, aura lieu au club de tennis Mont-Royal, débutant le 8 juillet.

Le champion en simple de l'an dernier, qui fait également partie des 10 premiers classés de la province, Jan Nordstrom, défendra son titre. En plus d'une opposition de haute teneur de joueurs tels que Barts, Bourgoing, Tibbits, Harvey, Roberts, etc., le champion aura à faire face à de nouveaux venus dont un ancien champion intermédiaire de la province, Maurice Benoit du club Papineau.

Les intéressés sont priés d'adresser leur inscription à: J.-M. Robert, a/s Club de Tennis Mont-Royal, 2106, avenue Grey, Montréal, indiquant leur partenaire de double et les restrictions quant aux heures où ils sont disponibles.

HORAIRE
5 heures 15
J. Mull vs J. Robert
P. Thibodeau vs D. Hadekel
P. Bonte vs S. Roberts
L. Russell vs K. Altshuler
J. Rickwood vs M. Forget
J. Chartrand vs E. Bacc

C'était la 11ème victoire des Dodgers au cours de leurs 14 dernières parties. Koufax qui n'a pas perdu une partie chez lui depuis plus d'un an, a remporté sa 14ème partie en 17 décisions.

C'était son deuxième blanchissage d'affilée et le quatrième par un lanceur des Dodgers en six parties.

Les huit blanchissages sont le nombre le plus élevé réussi par un lanceur en une saison, dans la Ligue nationale, depuis les 10 de Mort Cooper, de St-Louis, en 1942.

En neuf parties à Los Angeles, cette saison, Koufax a réussi six blanchissages, une partie sans point ni coup sûr, deux parties de deux coups sûrs et trois de trois coups sûrs.

Ken McCullen et Wally Moon ont fait compter les points des vainqueurs.

Première joute:
Cincinnati 4 0 0 0
Los Angeles 0 0 0 0

Rose, 2B 4 0 2 0
Harper, CD 4 0 2 0

New-York 7
Cleveland 4

CLEVELAND. — Un double coigné par Yogi Berra à la neuvième manche a valu une victoire de 7-4 aux Yankees de New York sur les Indiens de Cleveland, dans la deuxième partie de leur double d'hier.

Whitely Ford, en relève, a reçu le crédit du gain.

Deuxième joute:
New York 000 022 000 3-7 8 0
Cleveland 100 010 000 0-4 6 3

Williams, Reinert (6), Bouton (6), Ford (10) et Berra, Ramos, Wynn (8), Abernathy (10), Bell (10) et Romano, Ascu (10)

G-Bouton (11-4) P-Abernathy (3-1)
Circuits:
New York — Lopez (8)
Cleveland — Luplow (5)

A Détroit

DETROIT. — Grâce à un ralliement de sept points à la septième manche, les Athletics de Kansas City ont défait hier les Tigers de Detroit au compte de 8-7 dans la deuxième partie d'un programme double.

Deuxième joute:
Kansas City 000 010 700-8 12 3
Detroit 002 010 021-7 13 2

Fischer, Segui (5), Wyatt (7), Wickham (9) et Law; Larry Louch (7), Fox (7), Regan (7), Aguirre (8), Sturdivant (8) et Freeman (8-3-2) P-Louch (4-4)

Circuits:
Kansas City — Harrelson (4) Alusik (6)
Detroit — Cash (13)

Q.R.F.U.

BALTIMORE. — Un mauvais lancer par le lanceur de relève Lee Stange a permis à Bob Saverine de compter à partir du premier but, hier, à la 10e manche, et les Orioles de Baltimore ont vaincu les Twins de Minnesota, au compte de 4-3. Stange avait remplacé Jimm Kaat qui avait ouvert la 10e manche en donnant un but sur balles à Saverine.

Minnesota — 000 002 010 0-3 8 1
Baltimore — 100 010 010-4 9 1

Perry, Dalley (8) Kaat (9), Stanley (10) et Batey, Zimmerman (9); Pappas, Miller (9) et Orsino (6-3-2) P-Kaat (8-8)

Circuits:
Baltimore — Orsino (8)

Phillies 3
Cubs 2

CHICAGO. — Les Phillies de Philadelphia ont défait hier les Cubs de Chicago au compte de 3-2. Chicago a rempli les buts à la deuxième manche de la neuvième manche, mais Dallas Green a étouffé le ralliement en faisant mordre la poussière aux frappeurs d'urgence Ellis Burton et Merritt Raney.

Lindy McDaniel a été chargé de la défaite, sa troisième de la saison. Jack Baldschun fut le lanceur gagnant.

Philadelphia — 001 000 011-3 8 1
Chicago — 000 101 000-2 4 0

Mahaffey, Baldschun (7) Duren (9), Green (9), et Dalrymple, Odis (7), Ellsworth, McDaniel (8) et Bertell, Raney (6)

G-Baldschun (6-4) P-McDaniel (3-3)

Tournoi des 45 ans et plus

Ce tournoi populaire de tennis, au cours duquel les amateurs pourront revoir à l'œuvre plusieurs de leurs favoris d'autrefois, aura lieu au club de tennis Mont-Royal, débutant le 8 juillet.

Le champion en simple de l'an dernier, qui fait également partie des 10 premiers classés de la province, Jan Nordstrom, défendra son titre. En plus d'une opposition de haute teneur de joueurs tels que Barts, Bourgoing, Tibbits, Harvey, Roberts, etc., le champion aura à faire face à de nouveaux venus dont un ancien champion intermédiaire de la province, Maurice Benoit du club Papineau.

Les intéressés sont priés d'adresser leur inscription à: J.-M. Robert, a/s Club de Tennis Mont-Royal, 2106, avenue Grey, Montréal, indiquant leur partenaire de double et les restrictions quant aux heures où ils sont disponibles.

HORAIRE
5 heures 15
J. Mull vs J. Robert
P. Thibodeau vs D. Hadekel
P. Bonte vs S. Roberts
L. Russell vs K. Altshuler
J. Rickwood vs M. Forget
J. Chartrand vs E. Bacc

Espoir du Québec à Saskatoon

Jean Pharand, jeune athlète développé par le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception, qui s'est mis en vedette l'an dernier en se classant troisième, dans les épreuves de piste et pelouse, catégorie jeunesse, aux concours nationaux de Kitchener-Waterloo, a quitté Montréal jeudi à destination de Saskatoon où se disputent les championnats nationaux 1963 sous les auspices de l'Association Athlétique Amateur du Canada.

Pharand fait partie de l'équipe qui représentera officiellement la province de Québec à ces championnats et il participera aux épreuves de 220 et 440 verges, ainsi qu'à la course d'un mille à relais, catégorie senior.

Considéré comme l'un des meilleurs espoirs du Canada français dans les épreuves de piste et pelouse, Pharand avait tout récemment égalé les records de la province de Québec pour épreuves de 220 et 440 verges.

Il s'agissait là d'un exploit impressionnant pour un concurrent de son âge et c'est ce qui a déterminé son choix sur l'équipe du Québec. Pharand participera aux épreuves organisées depuis seulement trois ans et on lui prédit déjà une carrière athlétique qui pourrait le mener aux plus grands honneurs sur le plan international.

Pharand effectuera le voyage à Saskatoon sous les auspices de la section québécoise de l'Association Athlétique Amateur du Canada et du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception.

Pharand, CC 4 0 0 0 0
Robinson, CC 3 0 0 0 0
Pavlich, 1B 3 0 0 0 0
Neal, 3B 3 0 0 0 0
Cardenas, AC 3 0 0 0 0
Edwards, R 3 0 0 0 0
Purkey, L 1 0 0 0 0
A-Walters 1 0 0 0 0
Henry, L 0 0 0 0 0

TOTAUX
LOS ANGELES AB P CS PP
Willie, AC 4 1 2 0 0
Gilliam, 2B 3 0 1 0 0
Oliver, 2B 1 0 0 0 0
Moon, CD 4 1 2 2 2
T. Davis, CG 4 1 1 2 2
Fairly, 1B 3 0 1 0 0
McMullen, 3B 4 0 1 2 2
W. Davis, CC 3 0 0 0 0
Roseboro, R 3 1 1 0 0
Koufax, L 3 0 0 0 0

TOTAUX
A-Frappe pour Purkey à la 8e
CINCINNATI 000 000 000-0
Los Angeles 200 000 200-4

E-Rose, Harper, R-A-Cincinnati 24-9
Los Angeles 27-7, D-Rose, Cardenas et Pavlich, LB-Cincinnati 4, Los Angeles 8.

2B-Moon, S-Koufax.
Purkey (P 3-3) 7 9 4 4 2 0
Henry 0 0 0 0 2 2
Koufax (G 14-3) 9 3 0 0 1 4
A. Pelekoudas, Walsh, Conlan, Burkhardt, T-2, 02.

DEUXIEME JOUTE:
CINCINNATI AB P CS PP
Rose, 2B 4 0 0 0
Harper, CD 4 0 2 0

LIQUE AMERICAIN
Kansas City 1-8 Detroit 3-7
New York 3-7 Cleveland 11-4
Los Angeles 3-4 Washington 7-6
Minnesota 3 Baltimore 4
Chicago 4 Boston 1

RESULTATS DE SAMEDI
Philadelphia 6 Chicago 0
Cincinnati 3 Los Angeles 1
San Francisco 3 St-Louis 3
Pittsburgh 11 New York 3
Milwaukee 7-2 Houston 1-0

LIQUE AMERICAIN
Detroit 8 Kansas City 4
New York 11 Cleveland 6
Baltimore 2 Minnesota 1
Washington 3 Los Angeles 2
Chicago 6 Chicago 2

CLASSEMENT
LIQUE NATIONALE
G P Moy. Diff.

Los Angeles 48 36 371 2
San Francisco 48 36 371 2
Chicago 45 37 349 4
St-Louis 45 38 342 4 1/2
Cincinnati 45 39 336 5
Milwaukee 41 40 302 7 1/2
Pittsburgh 41 42 264 8 1/2
Philadelphia 40 44 432 10
Houston 33 52 387 17 1/2
New York 29 55 345 21

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 45 439 14 1/2
Detroit 35 47 427 15 1/2
Washington 30 56 348 23

LIQUE AMERICAIN
G P Moy. Diff.

New York 50 31 617
Chicago 47 33 554 5
Cincinnati 44 37 344 6
Minnesota 45 38 342 6
Baltimore 47 40 340 6
Cleveland 44 40 344 7 1/2
Los Angeles 41 45 471 12
Kansas City 36 4

